



Ouïe et des oreilles toutes neuves

Née sans oreilles, il y a sept ans, dans un village mexicain reculé, la petite Elena Arroyo aurait pu mourir si ses parents avaient écouté les sages de la tribu des Otomi à laquelle elle appartient. Mais un missionnaire la conduisit à Oklahoma où une opération lui rendit l'ouïe et lui permit d'apprendre à parler. Par la suite, la société "Realistic Industries", d'Oakland, entendit parler du grave problème de la petite Elena et lui offrit des oreilles artificielles. Cette semaine, la petite fille, toute souriante, se rendit à l'usine de la compagnie et reçut ses oreilles...

Un deuxième avion russe détourné sur la Turquie

ANKARA (PA, UPI, AFP) — Pour la seconde fois en quinze jours, un avion civil soviétique a été détourné vers la Turquie. Hier, en effet, deux étudiants soviétiques ont forcé le pilote d'un petit bimoteur des lignes aériennes Aeroflot à se poser sur l'aérodrome turc de Sinot.

On craint dans les milieux officiels et diplomatiques d'Ankara que cet incident n'entraîne un durcissement de l'attitude du gouvernement de l'URSS dans les pourparlers en cours visant à obtenir la libération de deux généraux américains dont l'avion a atterri accidentellement en Arménie soviétique, la semaine dernière.

La police turque a commencé aujourd'hui l'interrogatoire des deux étudiants soviétiques, Nikolai Ginlov, 20 ans et Vitaly Posteyir, 25 ans, qui ont demandé l'asile politique en Turquie.

La Chine achète 98 millions de boisseaux de blé canadien

OTTAWA (PC) — Le Canada vient de vendre à la République populaire de Chine 98 millions de boisseaux de blé, au prix de quelque \$160 millions.

Faisant part aux Communes de cette première vente de la nouvelle récolte, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, a souligné qu'il s'agit de la vente la plus importante jamais faite à un seul pays sur une période de 11 mois. Il a rappelé que la Chine populaire avait acheté 86 millions de boisseaux de blé l'an passé.

Le ministre n'a pas manqué de faire remarquer que cette transaction aura un impact considérable sur l'économie des Prairies.

Sommaire

Annonces classées / H 3 à H 13
Arts et Spectacles / F 7 à F 9
Bandes dessinées / 16
Cinéma / F 9
Décès, naissances, etc. / H 15
Économie / G 2, G 6 à G 8, H 1
Éditorial / A 4
Êtes-vous observateur ? / H 7
Horoscope / E 7
Informations étrangères / G 1
Informations nationales / A 2, C 1, C 6, C 7, C 9 et C 10
Les secrets du polichinelle / E 4
Loisirs et récréation / 16
"Mot-mystère" / H 8
Mots croisés / H 5
Radio et télévision / F 8
Sciences / F 6
Sports / D 1 à D 5, D 8 à D 10, E 14, E 15
Tribunaux / A 9
Vie féminine / E 1 à E 7 et E 10
Vie mondaine / E 3
Votre médecin / E 10

Notre affaire c'est tout le monde



Bourassa dit qu'il n'a pas été influencé

Un peu de lumière sur le gouvernement parallèle

Des leaders québécois ont projeté une certaine lumière sur l'anxiété qui s'est répandue dans les milieux officiels peu avant les mesures sévères qui ont été prises, il y a une quinzaine de jours, pour contrer "l'insurrection que l'on appréhendait". Selon les indications fournies par ces leaders, un groupe de Québécois influents se tenaient prêts à entrer dans un gouvernement provincial provisoire.

Le gouvernement provisoire projeté aurait montré "une attitude de compréhension" à l'égard des demandes du Front de libération du Québec qui avait kidnappé le diplomate britannique James Richard Cross et le ministre québécois Pierre Laporte.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Hier soir, le premier ministre, M. Bourassa, a émis un communiqué dans lequel il disait qu'il avait été mis au courant de la possibilité d'une sorte de coup d'Etat au Québec. Il niait toutefois que ce plan avait influé sur la décision de son gouvernement d'appeler les troupes fédérales à la rescousse et de demander à Ottawa de mettre en vigueur la Loi des mesures de guerre.

re qui aurait été un ramassis de révolutionnaires".

"Personne n'a réellement cru à la réalité du danger quand l'administration Drapeau a révélé l'existence d'activités révolutionnaires, il y a un an", a dit M. Drapeau. "Toutefois, a-t-il ajouté, la situation est devenue telle que les gouvernements fédéral et provincial ont finalement reconnu le danger d'une insurrection".

De nombreux attentats à la bombe, suivis des enlèvements de MM. Cross et Laporte ont provoqué la proclamation de la Loi sur les mesures de guerre et le recours à l'armée.

— "Le FLQ avait-il un comité prêt à s'emparer du gouvernement?"

— "Le FLQ n'accorde aucun intérêt à la légalité ou à la constitution, déclare M. Drapeau. Leur credo affirme que le pouvoir ne pourra jamais être pris démocratiquement. Ils jouent à la révolution armée."

"Ils savent qu'il n'est pas nécessaire d'être des dizaines de milliers car un petit groupe d'hommes et de femmes déterminés peut s'emparer d'un gouvernement et parce que le peuple a peur, ou est indifférent, il accepte un"

Voir GOUVERNEMENT en page A 6

● Ottawa refuse de commenter le rumeur

— page C 1

DEMAIN

- Joël Denis, retour du purgatoire
- Jacques Dutilleul au Québec, c'est Lucky Luke en vacances!
- Napoléon est un homme heureux qui rêve encore de cinéma



- M. Bourassa songe à prendre des sanctions contre M. Lacroix

— page A 2

- Elections de Montréal-Nord: intervention d'un ministre

— page A 3

- Loi martiale en Equateur

— page G 1

- Northern Electric projette d'investir \$140 millions au Québec

— page G 6

meteo

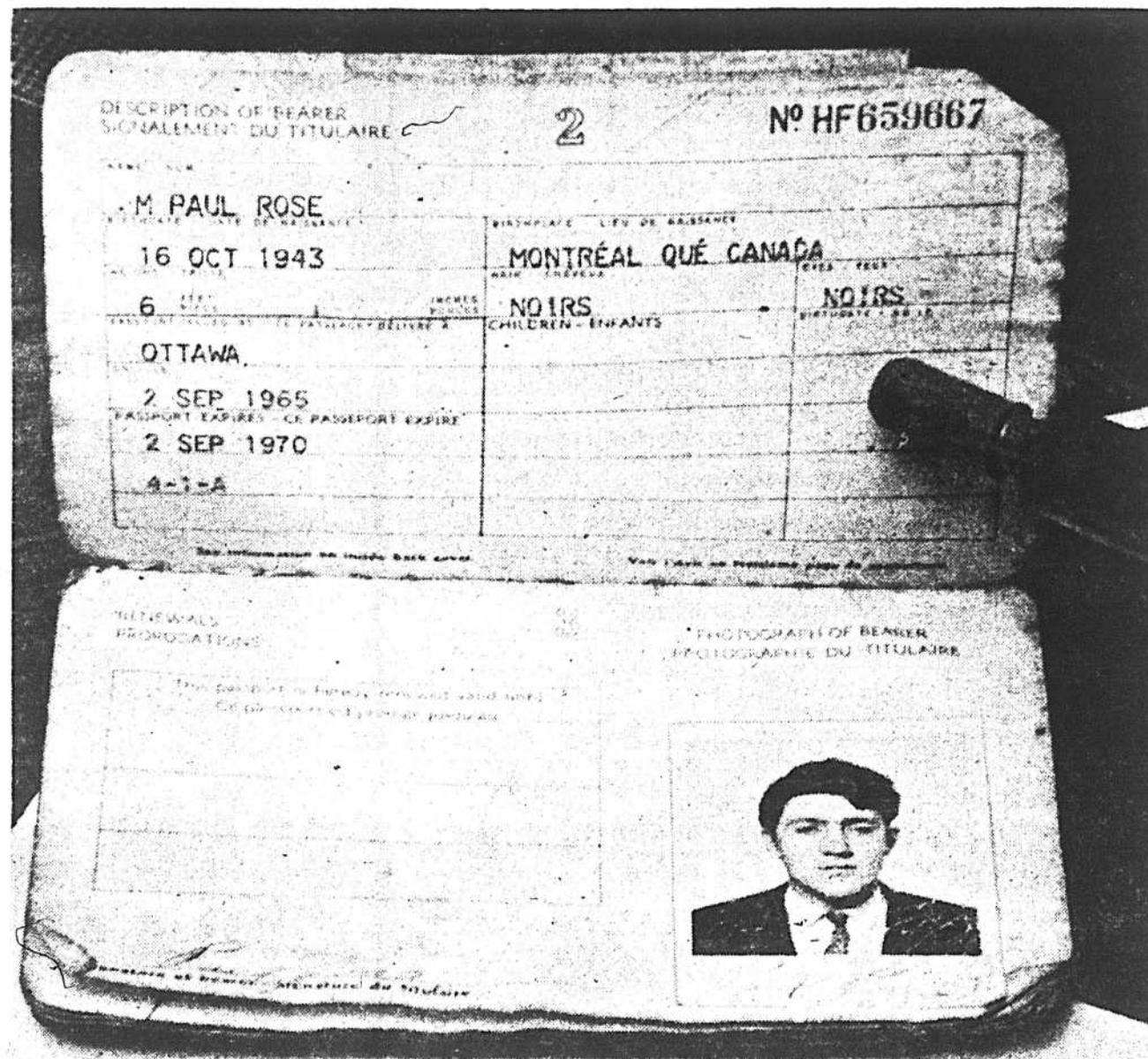
Ensoleillement et froid. Température un peu au-dessous de la normale. Max. 55° Min. 30° • Détails à la page A 6

LA POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal: 0.07 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux: 0.10.

Belvedere

au vrai goût de menthol. Les fumer, c'est les aimer.



Le passeport expiré de Paul Rose

Un passeport dont l'usage indique qu'il a beaucoup "voyagé", portant le nom de Paul Rose, accompagnait le communiqué du FLQ trouvé dans une poubelle municipale, au coin des rues McTavish et Sherbrooke. Emis le 2 septembre 1965 au nom d'un M. Paul Rose, le 16 septembre 1943 à Montréal, le passeport était expiré depuis le 2 septembre 1970. Un détail seulement diffère du signalement de l'individu communiqué par les policiers: il aurait les yeux bruns. D'après le passeport, il aurait les yeux noirs. La photo est bien celle de Paul Rose.

Rose signe un communiqué du FLQ de son empreinte

par Huguette LAPRISE

La Sûreté du Québec a confirmé, ce matin, l'authenticité du communiqué du Front de libération du Québec découvert hier soir, dans une poubelle, au coin des rues MacTavish et Sherbrooke, à Montréal.

Le sergent Paul Quézel, du service d'information de la Sûreté, n'a toutefois pas indiqué sur quels indices la police s'était fondée pour affirmer la validité du document.

Le sergent Quézel a également indiqué que, jusqu'à nouvel ordre, les forces de l'ordre en interdisaient la pu-

blication en vertu de la loi des mesures de guerre.

Ce communiqué met fin à un silence d'onze jours de la part du "Front", sans toutefois faire connaître le sort du diplomate britannique James Richard Cross, enlevé le 5 octobre dernier par la cellule "Libération".

C'est en effet le 18 octobre, lendemain de l'assassinat du ministre du Travail Pierre Laporte, que le FLQ avait envoyé son dernier communiqué. Le message était accompagné d'une lettre de M. Cross à sa femme.

Au communiqué d'hier soir, était joint

le passeport périmé de Paul Rose, professeur de 27 ans, l'une des cinq personnes activement recherchées pour l'enlèvement et le meurtre de M. Laporte.

Un porte-parole de la police a indiqué que "le communiqué, qui "contient les mêmes vieilles rengaines", était signé par trois cellules du FLQ, soit les cellules Chénier, Libération et Dieppe.

Dans une poubelle

C'est à 20 h 40 que la station radiophonique CKAC recevait un appel téléphonique d'une jeune femme — au langage

Voir ROSE en page A 6

Mme Laporte avait écrit à des députés pour tenter de sauver son mari

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Mme Pierre Laporte, pendant que son mari était encore vivant, a écrit à des députés pour leur demander d'intervenir auprès des autorités afin que celles-ci fassent un effort ultime pour sauver la vie de son mari. C'est ce que le président du caucus libéral, le député Louis-Philippe Lacroix,

a confirmé au cours d'une interview accordée à la station radiophonique CKLM, de Montréal, hier.

Le député des Îles-de-la-Madeleine a même précisé que la femme du ministre du Travail s'était adressée non seulement à "tous ses collègues", mais également "aux meilleurs amis" de son mari, pour qu'ils fassent des repré-

sentations "non seulement au Québec, mais également à d'autres niveaux".

Humainement possible

Sans dire si la demande de Mme Laporte avait reçu un accueil favorable de la part des personnes à qui elle avait écrit, le président du caucus libéral a dit que "le premier ministre, tous les

membres de son conseil des ministres et tous les députés ont fait ce qui était humainement possible de faire pour ramener cet homme extraordinaire..."

Après avoir rappelé que M. Laporte était l'un de ses amis personnels, M. Lacroix a dévoilé qu'il pensait que l'ancien ministre du Travail était le plus

Voir Mme LAPORTE en page A 6

Bourassa songerait à prendre des sanctions contre Lacroix

par Claude BEAUCHAMP
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre et chef du parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, songerait à relever le drapeau des lés-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, de ses fonctions de whip en chef du parti gouvernemental et de président du caucus des députés libéraux à la suite de sa conduite, à l'Assemblée nationale, à l'endroit des courriéristes parlementaires.

Cette rumeur a pris naissance hier dans la capitale québécoise à la suite des déclarations violentes et menaces répétées de M. Lacroix d'utiliser son pouvoir pour "organiser" des journalistes et "nettoyer" la Tribune parlementaire des éléments qu'il juge, lui, indésirables.

Le député libéral a posé l'audace jusqu'à accuser publiquement, sur les ondes du poste CKLM de Montréal, les journalistes d'être responsables de l'assassinat de son collègue, le ministre du Travail, M. Pierre Laporte.

La veille, puis le matin même, M. Lacroix avait attaqué en termes peu élogieux des membres de la galerie parlementaire.

L'événement a semblé inquiéter au plus haut point le premier ministre et les membres de son cabinet puisque le directeur de l'information au bureau du chef du gouvernement a tenu à déjouer à la table des journalistes pour bien circonscrire la situation et que M. Bourassa lui-même s'est rendu au restaurant du Parlement dans le but de rencontrer M. Guay.

Mais le signe le plus évident de la mauvaise humeur des dirigeants libéraux est la décision qu'a prise un membre du bureau du chef du gouvernement "d'appeler M. Lacroix pour lui demander de se la fermer".

Sur les ondes radiophoniques, M. Lacroix a réitéré ses attaques contre les journalistes en général.

"J'ai du respect pour un certain nombre de journalistes, qui font honnêtement leur travail, a déclaré M. Lacroix en réponse aux questions de l'animateur Pierre Pascau de CKLM. Mais seulement, il y a une cinquantaine de journalistes à la Tribune de la presse et là-dessus, vous auriez de la difficulté à trouver quinze journalistes qui soient dignes de ce nom-là. Des gars qui ont manqué leur droit, leur médecine, leur notariat ou leurs sciences, on en fait deux choses: des professeurs ou des journalistes. Et c'est ces gars-là qui aujourd'hui essaient de diriger la province".

En fait, à part l'accusation très vague qu'ils sont tous des séparatistes, le seul reproche qu'a fait M. Lacroix aux courriéristes parlementaires est de ne pas parler suffisamment de lui dans leurs reportages émanant du Parlement.

"En Chambre, par exemple, a soutenu M. Lacroix, depuis huit ans je me suis exprimé assez souvent, je pense, de façon assez violente. A l'occasion, j'ai même critiqué mon propre parti et jamais M. Guay ou les autres ont cru bon de rapporter ces paroles-là. Du moment qu'on a le malheur de commettre un impaire, ces gens-là arrivent et essaient de monter la population contre un parti, contre un homme".

Quand on voit les événements qui se sont déroulés au Québec dernièrement, a repris M. Lacroix, quand on voit les journalistes qui sont prêts à collaborer avec les gens qui sont contre l'autorité, avec les gens qui sèment la pagaille, et qui ne sont pas prêts à contribuer avec le gouvernement, qui ne sont pas prêts non plus à contribuer avec les forces policières, je ne suis pas d'accord. Quant à moi, je trouve dégueulasse que des FLQ communiquent avec vous, avec un autre et que vous autres vous

ne transmettiez pas d'abord l'information à la police".

Devant les protestations de M. Pascau, M. Lacroix a ajouté que les journalistes ont remis les informations "au moment voulu par les journalistes mais pas au moment voulu pour préserver l'intérêt public, pour empêcher, par exemple, qu'un homme comme Pierre Laporte meure".

"On veut nous mettre la mort de Pierre Laporte sur la conscience? a sursauté l'animateur de CKLM."

"René Lévesque essaie bien de la mettre sur la faute du Parti libéral, a lancé M. Lacroix. Pourquoi je ne la mettrais pas sur la faute des journalistes qui ont reçu les communications du FLQ?"

M. Lacroix considérait M. Laporte comme un ami personnel et fut son principal organisateur lors de la course

au leadership qui l'avait opposé à M. Bourassa, en janvier dernier.

Dès le lendemain de l'enlèvement de M. Laporte, soit le 11 octobre, M. Lacroix a commencé à traiter les courriéristes parlementaires de séparatistes et de sales journalistes en accompagnant ses remarques d'injures scatologiques et blasphématoires.

Le 23 octobre dernier, il menaçait dans des termes à peu près identiques de "nettoyer la galerie de la presse".

Lundi et mardi de cette semaine, il a réitéré ses accusations globales tout en les truffant de menaces plus précises à l'endroit d'un journaliste en particulier. C'est cette permanence dans les propos de M. Lacroix qui, selon un membre de l'entourage du premier ministre, risque de placer le gouvernement de M. Bourassa dans une mauvaise position.

Les journalistes demandent protection

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — A la suite des menaces proférées contre certains de ses membres par des personnes en autorité, en particulier par le whip en chef du parti libéral, M. Louis-Philippe Lacroix, la Tribune de la presse de Québec, réunie hier soir en assemblée extraordinaire, a résolu à l'unanimité de demander au chef du gouvernement québécois, M. Robert Bourassa, d'assurer la protection des enfants et des épouses des journalistes qui en feront la demande.

Déjà, un journaliste du quotidien "Le journal de Montréal", M. Jacques Guay, a demandé que des policiers viennent assurer la protection de son épouse enceinte de neuf mois.

M. Guay a été la cible immédiate de la violence verbale de M. Lacroix (député libéral des lés-de-la-Madeleine).

Le directeur de l'information au cabinet du premier ministre, M. Charles Denis, a avisé M. Guay que sa demande serait référée au ministère de la Justice.

La résolution adoptée par la Tribune parlementaire de Québec ne nie pas à M. Lacroix le droit de critiquer le travail des journalistes, ni même celui de les tenir responsables de la mort de M. Pierre Laporte, mais stipule que le fait que M. Lacroix occupe des fonctions officielles au niveau gouvernemental et au niveau du parti au pouvoir l'oblige à prendre au sérieux la menace de M. Lacroix de "nettoyer" la Tribune parlementaire des 30 ou 40 courriéristes parlementaires qu'il juge indésirables.

La Tribune parlementaire de Québec exprime dans sa résolution sa crainte que la violence verbale dont a fait preuve depuis le début de la crise actuelle le député Lacroix est de nature à provoquer en certains milieux un autre genre de violence à l'endroit des journalistes.

Voici le texte intégral de la résolution adoptée hier soir par la Tribune parlementaire de Québec :

Attendu que la "Tribune" de la presse du Parlement de Québec refuse de se laisser entraîner dans le genre de violence verbale à laquelle s'est livré le député libéral des lés-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, à l'endroit de ses membres, mais,

Considérant que ledit député occupe au sein du gouvernement du Québec et au sein du Parti libéral du Québec des fonctions officielles comme whip en chef et comme président du caucus des

députés, la Tribune de la presse se voit dans l'obligation de prendre au sérieux les menaces proférées par M. Lacroix à l'endroit d'au moins un de ses membres lorsqu'il dit : "On va organiser des petits chiens comme Guay".

Considérant que le whip en chef a également menacé d'utiliser son pouvoir pour "nettoyer" la Tribune de la presse d'une quarantaine de ses membres qu'il juge indésirables;

Considérant qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais de menaces répétées, particulièrement depuis le 11 octobre dernier;

Considérant qu'au moins un autre membre de la Tribune de la presse a aussi été l'objet de menaces de la part d'une autre personne en autorité;

Considérant qu'un troisième membre de la Tribune de la presse a été l'objet cette fois, de pressions exercées auprès de son employeur par un membre du personnel du cabinet du premier ministre;

Considérant que le climat actuel est propice à la violence, d'où qu'elle vienne, et que les propos du whip en chef du Parti libéral sont précisément de nature à provoquer la violence à l'endroit des journalistes;

La Tribune de la presse, réunie en assemblée extraordinaire, a résolu à l'unanimité :

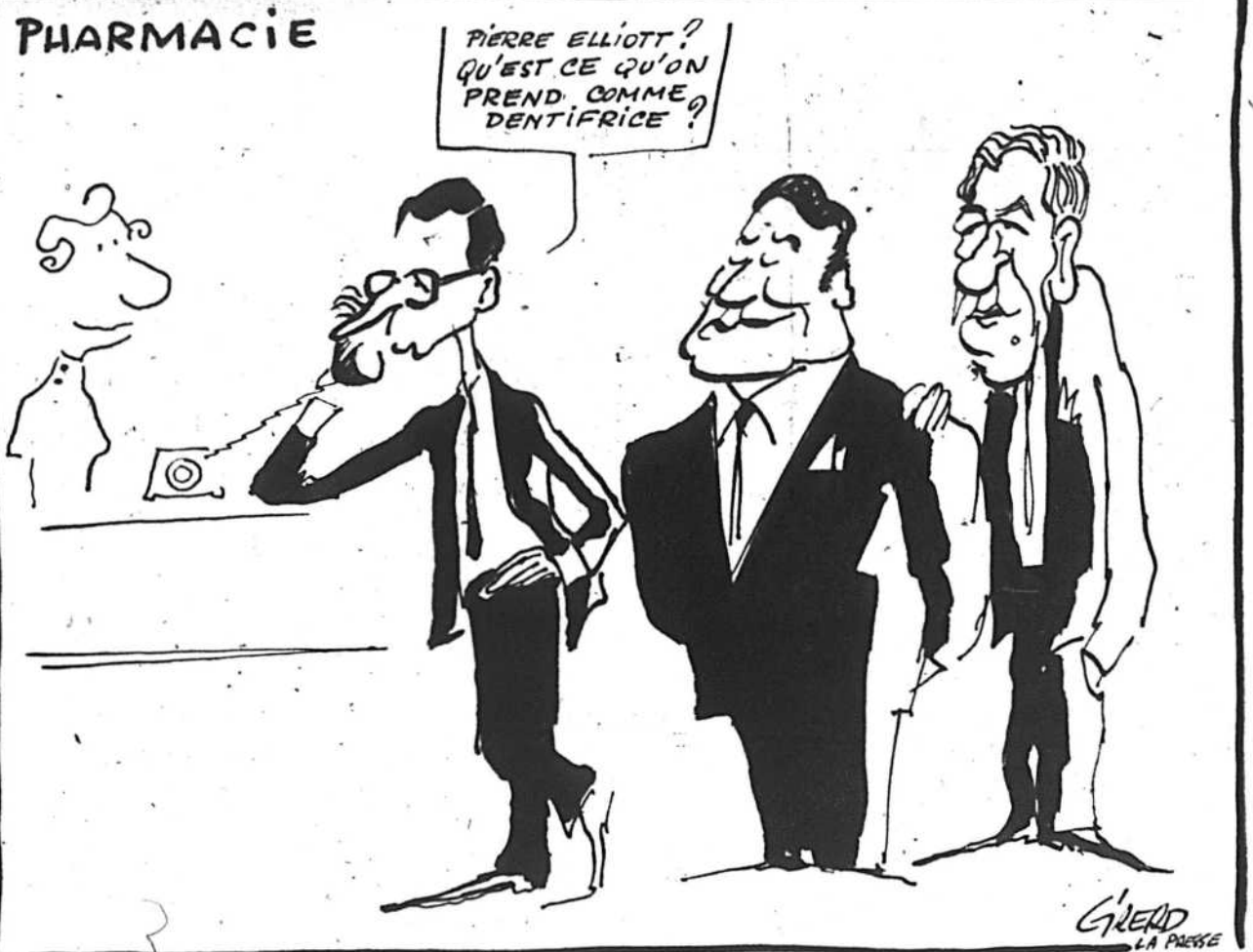
Que le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, soit prié de demander aux autorités compétentes d'assurer, par la présence physique de policiers, la protection des enfants et des épouses des journalistes qui en feront la demande;

Que le président de l'Assemblée nationale, Me Jean-Noël Lavoie, à qui incombe la responsabilité d'assurer l'ordre au Parlement, soit saisi des faits impliquant plus spécialement l'un des membres de l'Assemblée nationale;

Que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec soit saisie du dossier pour en étudier les conséquences sur le plan de la profession journalistique;

Que les courriéristes parlementaires, pour leur part, en cette période de crise où le droit fondamental à l'information est menacé, comme toutes les autres valeurs de notre société, s'engagent à défendre le droit du public à l'information, quelles que soient les menaces et les pressions dont ils peuvent être l'objet.

PHARMACIE



Droits réservés

Smallwood reçoit une lettre: "Vous serez le prochain"

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Une lettre signée FLQ et datée: "Vous serez le prochain", a été reçue par le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, il y a quelques jours.

Le ministre de la Justice, M. Leslie Curtis, pense qu'il s'agit d'une mauvaise plaisanterie, mais la Gendarmerie royale étudie cette lettre dans son laboratoire criminel.

M. Smallwood passe actuellement ses vacances à Panama.

CLINIQUE B.C.
services complets avec département
CHIROPRATIQUE
4146 est. Bélanger (angle Pie IX)
Sur rendez-vous,
de 9 a.m. à 9 p.m. **725-9588***

MONTREAL TAPIS et CARREAUX Ltée

Maintenant en vente, canapés-lits de marque réputée KROEHLER



Ce canapé de style Tuxedo pour la détente ou le sommeil ne passera certes pas inaperçu dans votre salon.



Moderne de style, mais confort d'antan; un divan-lit qui vous offre matelas double.

GRAND SOLDE DE BROADLOOM
PLUS DE 50% DE REDUCTION sur TOUS NOS TAPIS DISCONTINUES
ENEZ TOT POUR RESERVER 273-9983



\$3.00 la verge carrée
VENDU AU ROULEAU OU AU COUPON

Venez voir ces tapis et meubles à nos 4 magasins ou téléphonez à notre service à domicile - 273-9983

10,000 VGES CA. DE VINYLE A LA VERGE.
Plus de 100 couleurs au choix. Ord. jusqu'à \$8.95 v.c.



\$2.00 la verge carrée
MAINTENANT REDUIT A UN SEUL BAS PRIX
Vendu au rouleau seulement

Carreaux de vinyle d'entretien minimum



Jusqu'ici, on ne pouvait fabriquer ces carreaux qu'à l'aide de procédés spéciaux et coûteux. Article tout à fait moderne dans les plus magnifiques coloris et motifs jamais offerts.

DIMENSIONS 12" x 12" CHAQUE CARREAU
Maintenant, pour la première fois, seulement **39¢** chacun
Bande décorative 1/4", gratuite

MONTREAL TAPIS et CARREAUX Ltée
MONTREAL FLOOR COVERING LIMITED

392, boul. LAFLEUR (LaSalle) 365-6560 3424, avenue DU PARC 842-8871
15 est, rue BERNARD 273-9983 311, rue BANK, Ottawa 1 (613) 235-3044
TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 18 HEURES
JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 21 HEURES
SAMEDI JUSQU'A 17 HEURES
STATIONNEMENT DISPONIBLE A CHAQUE MAGASIN



Le ministère fédéral des Pêches a juridiction sur tous les ports

ST-JEAN, N.-B. (PC) — Le ministre fédéral des Pêches et des Forêts, M. Jack Davis, a révélé, hier soir, à St-Jean, N.-B., que son ministère a maintenant juridiction sur tous les ports de pêche du Canada.

Par ailleurs, le ministre Davis, qui prenait la parole devant quelque 350 spécialistes de la pêche venant de tous les coins du monde, au cours de la première journée d'une conférence internationale sur la pêche de la crevette au Canada, a indiqué qu'à cause des nouvelles options adjugées à son mi-

nistère, celui-ci sera bientôt connu sous un autre nom.

Il a souligné que parmi ces nouvelles options, l'on retrouve la lutte contre la pollution du milieu, de l'eau, de l'air, de la faune, etc.

M. Davis a également annoncé la formation prochaine d'un comité consultatif national sur les pêches.

Le ministère s'est également vu confier l'administration d'un plan d'assistance dans la construction de navires de pêche.

"Ce plan, a-t-il dit, sera doté de

facilités budgétaires à long terme et aura son mot à dire en ce qui concerne l'attribution de subsides, non seulement pour la construction de petits bateaux mais aussi pour celle de vaisseaux d'une longueur de 75 pieds."

Le Service des pêches

Le ministre Davis a cependant tenu à assurer les pêcheurs et l'industrie de la pêche. "N'ayez crainte, a-t-il précisé, votre Service canadien des pêches demeure en vigueur. C'est notre service des pêches... le meilleur qui soit au monde."

"Vous trouverez le même symbole, les mêmes uniformes; ce service poursuivra sa tâche auprès des bateaux de pêche et des propriétaires, et aussi des pêcheurs; il conservera son caractère régional, ses agents régionaux et ses officiers, tout ce monde demeurera en place, tel qu'ils sont présentement. Il n'y aura pas le moindre changement dans ce domaine, d'un océan à l'autre, ni si que dans l'Arctique et sur toutes les eaux territoriales."

"Seulement, je vous dis que nous revêtrons un nouvel habit; on nous adjoint des options nouvelles et nous allons les assumer."

"Ce que je veux dire par nouvel habit, c'est que nous endossons de nouvelles responsabilités et que les pêches, les forêts, la faune, le milieu ou l'environnement et l'eau sont autant d'options qui donneront à nos porte-parole une dimension internationale."

Il a enfin révélé que son ministère aura bientôt juridiction sur l'expansion de tous les ports de pêche et que d'ici 18 mois, le Service canadien des pêches sera en mesure de gérer un nouveau programme d'assurance sur les prises.



Collège
du
Vieux Montréal

RÉUNION DE PARENTS

En conformité avec le Règlement numéro 1 du Collège du Vieux Montréal, jeudi prochain, 29 octobre 1970, à 20 heures 15, se tiendra une assemblée générale des parents des étudiants du Collège, dans le but d'élire quatre (4) parents au Conseil d'administration pour remplacer ceux qui achèvent actuellement leur mandat.

Tous les parents qui assisteront à l'assemblée auront l'occasion de s'inscrire, à leur arrivée, au registre du Collège (après vérification des noms, spécialités et si possible numéro matricule de leurs enfants), ce qui les habilitera à voter.

Le Directeur général, M. Normand Bumaylis invite chaleureusement tous les parents à se prévaloir de leurs droits et à assister à cette assemblée.

Rendez-vous à l'Auditorium du Siège social, 200 ouest, rue Sherbrooke (stationnement rue Jeanne-Mance, entre Sherbrooke et Ontario).

Maurice Girard
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Violente sortie de M. Drapeau contre les "théoriciens de la démocratie"

par André BEAUVAIS

Le maire Jean Drapeau s'en est pris une fois de plus, hier, à ceux qu'il appelle "les théoriciens de la démocratie". Prenant la parole devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Drapeau a dénoncé "les démocrates panachés, ceux qui analysent les chiffres du scrutin de dimanche dernier, qui les manipulent et qui ne leur accordent pas la valeur qu'ils ont réellement".

Le maire réélu pour un quatrième mandat consécutif avec 92 pour cent du suffrage exprimé n'a pas mâché ses mots: "Ce sont des moyens insidieux pour détruire la confiance que, dans les générations précédentes, le peuple a eue dans la boîte de scrutin. Pourquoi remettre en question aujourd'hui la valeur du vote alors qu'on a tant fait pour que les jeunes de 18 ans aient le droit de s'exprimer?"

"Comment ne pas avoir foi dans la consultation de 350,000 personnes alors qu'on reconnaît généralement qu'un sondage effectué auprès de 500 personnes représente l'opinion d'une population", a demandé M. Drapeau.

Le danger persiste

Il a signifié que "si les élections sont terminées, le danger qui menace le régime n'est pas fini". De poursuivre M. Drapeau: "On se gargarise encore, dans les journaux et à la radio, de toutes sortes de mots qu'on utilise au nom de la démocratie. Il est malheureux de le constater dans des journaux sérieux qui n'ont certes pas été fondés pour de telles fins."

Le maire de Montréal dit ne pas avoir de leçons à recevoir "de ces démocrates". Et le peuple non plus, maintient-il. "Quand je lis et j'entends comme vous tout ce qui s'écrit et se dit sur la démocratie, je me demande vers quelle orientation on se dirige. Sachez que la menace qui pèse actuellement sur le régime est grave."

Selon le chef du gouvernement de Montréal, "nous vivons actuellement dans une période beaucoup plus grave que la grande majorité des citoyens ne l'imaginent".

La recette d'une révolution

Celui qui a fait appel aux forces armées canadiennes parce qu'il appréhendait une "insurrection armée" est d'avis que la population vit des heures qui pourraient changer le cours de l'histoire. "Ce qui rend des révolutions possibles, de dire M. Drapeau, c'est un petit groupe d'activistes, un moyen groupe d'indifférents et un troisième groupe important de gens qui refusent d'y croire".

Il n'y a pas au Québec de luttes de classes, a-t-il poursuivi, et c'est pourquoi on veut créer chez nous la conscience des classes. "On retrouve cela sous la plume des révolutionnaires", a-t-il lancé.

Il a fait allusion aux nombreux tracts que la police aurait saisis lors de perquisitions. Ces feuilles enseigneraient selon M. Drapeau à ridiculiser les conflits politiques, à demander l'impossible aux patrons et aux gouvernements pour créer des situations favorables aux soulèvements des masses et à profiter de toutes les contrariétés vis-à-vis du gouvernement.

M. Drapeau souligne ne pas savoir pourquoi les autorités fédérales n'ont pas pris au sérieux, l'an dernier, "la démonstration faite par M. Lucien Saulnier devant une commission parlementaire quant aux activités révolutionnaires au Québec". On se souviendra que c'est à la suite de la preuve que Montréal déposait devant le gouvernement central que fut réorganisée la Compagnie des Jeunes Canadiens. "Mais quand on relit cette preuve on se

demande comment il se fait qu'on ne l'ait pas prise plus au sérieux", de dire M. Drapeau.

Dans certains milieux, a-t-il précisé,

on semble avoir intérêt "à chloroformer la population pour amorcer la lutte des classes". M. Drapeau croit qu'il est de son devoir de dénoncer "ceux-là" à la population.

Gouvernement provisoire

Par ailleurs, le chef du Parti civique de Montréal, équipe politique qui sera à la tête de l'administration de la métropole pour les quatre prochaines années, n'a donné aucune précision relative à la tentative de mettre sur pied un gouvernement provisoire chargé de présider au transfert des pouvoirs constitutionnels à un régime révolutionnaire, déclaration qu'il faisait dimanche dernier, après l'annonce des résultats de l'élection municipale.

Le maire Drapeau a conclu que même si des commentateurs ne voyaient pas dans le vote de dimanche dernier "un vote d'enfer", que même si on écrivait qu'il s'agit d'un "vote de peur", qu'en le supposant c'est peut-être que "le peuple a un instinct de conservation".

Qui donc est au-dessus du peuple pour interpréter sa volonté?

Qui donc peut parler plus fort que la population... au nom d'un petit groupe de deux ou trois?

Qui donc se croirait assez fort pour dire que le peuple s'est trompé?

Voilà trois questions posées par le maire Drapeau pour démentir "ceux qui croient que les travailleurs n'ont pas élu le Parti civique".

• Drapeau se sent traqué par le FLQ

— page C 1



M. Jean Drapeau s'entretient avec le président de la Chambre de Commerce de Montréal, Me Claude Ducharme.

Montréal-Nord: le député Tremblay intervient aussi bien "comme ministre que comme citoyen"

par Daniel L'HEUREUX

"Sans gêne et sans cachette", le plus ouvertement du monde pour tout dire, le ministre provincial des Transports, M. Georges Tremblay, est intervenu directement dans la campagne électorale municipale de Montréal-Nord, hier soir, en donnant son plein appui — un appui qui va même jusqu'à prêter son organisation politique — au "Parti du citoyen", dirigé par Me François Coron, qui fait face à l'administration du maire Yves Ryan.

Interrogé à savoir s'il ne craignait pas, à la lumière des mésaventures politico-linguistiques du ministre fédéral Jean Marchand la semaine dernière, d'être rabroué à son tour par le chef de son parti, M. Bourassa, M. Tremblay a répondu dans la négative. Alors le premier ministre du Québec donne-t-il feu vert à ses ministres pour s'immiscer dans les campagnes électorales municipales? "Il n'en a pas été question", de répondre le député de Bourassa, une circonscription qui recouvre géographiquement Montréal-Nord.

Cette initiative du ministre des Transports s'est manifestée à l'occasion d'une assemblée politique en faveur du

Parti du citoyen. Elle pourrait à première vue sembler paradoxale: l'homme qu'il appuie maintenant n'est pas celui qu'il avait défait aux élections provinciales de 1966?

Paradoxe que les hommes en présence élucident facilement en rappelant que l'élection de 1966 fut somme toute "faite proprement".

Mais plus important encore, comme d'autres conférenciers l'ont rappelé, M. Tremblay avait défait le maire Ryan lors de l'assemblée pour le choix d'un candidat libéral en 1966.

Et depuis, que s'est-il passé? Le maire Ryan, explique le secrétaire de l'Association libérale du comté de Bourassa, n'a jamais accepté cette défaite.

Le candidat à la mairie, Me Coron, se plait à soutenir que par la suite, M. Ryan "a failli diviser le parti libéral" malgré son engagement à se rallier au vainqueur advenant une défaite à la "convention".

À l'élection fédérale de 1968, selon Me Coron, le maire de Montréal-Nord aurait fléuri avec les Partis libéral et néo-démocrate avant d'être finalement investi de la candidature conservatrice et d'être défait.

Et le Parti du citoyen reproche maintenant à M. Ryan d'avoir appuyé officieusement le Parti québécois aux dernières élections.

Autrement dit on n'affirme pas carrément que l'appui de l'organisation libérale provinciale à un ex-unioniste est une vengeance politique; on en fait tout au plus une démonstration voilée.

En tant que ministre et citoyen

Le ministre Tremblay, dont on avait annoncé l'appui au Parti du citoyen mais dont on déplorait l'absence au début de la soirée — pour des raisons de sécurité — est finalement apparu au cours de la soirée à la surprise des quelque 200 partisans enthousiastes du Parti du citoyen.

Présentant l'équipe de cette formation municipale, le député de Bourassa devait déclarer qu'il serait "derrière ces hommes jusqu'à la fermeture des polls dimanche soir".

Il devait préciser par la suite, aux journalistes, qu'il était intervenu "comme ministre et comme citoyen de Montréal-Nord".

Montréal-Nord: le candidat Coron demande une enquête sur des changements de zonage

par Daniel L'HEUREUX

Un candidat à la mairie de Montréal-Nord, Me François Coron, a déclaré, hier soir, qu'il serait obligé de demander au gouvernement provincial une "enquête royale" sur certains changements de zonage qui ont fait monter de "façon fabuleuse" le prix de certains terrains à Montréal-Nord.

Se présentant à la direction de l'équipe du Parti du citoyen, qui présente des candidats aux six sièges à l'occasion des élections municipales de dimanche prochain, Me Coron a cité quatre cas précis de changement de zonage (avec références cadastrales, dates et personnes en cause) qui ont fait grim-

per le prix d'autant de terrains en peu de temps.

La hausse des valeurs de ces quatre propriétés, à la suite d'un changement de zonage, aurait, selon le candidat à la mairie, entraîné des hausses de valeur variant de \$23,512 à \$49,000.

"S'il n'y a pas de scandale là-dessus...", s'est demandé Me Coron.

Reprenant un thème électoral particulièrement à la mode cette année dans les banlieues de la région métropolitaine, le chef du Parti du citoyen s'en est pris à l'application du zonage sélectif dans Montréal-Nord.

M. Coron s'est plu à rappeler qu'à la suite de l'enquête sur Anjou, les autorités provinciales avaient souligné qu'il faudrait un règlement pour surveiller les changements de zonage.

Le candidat s'est par ailleurs apitoyé sur le sort des employés municipaux, notamment ceux de la voirie et des policiers.

Il s'est également lancé dans une violente sortie contre l'administration de la Justice municipale en disant qu'il

"faut purifier cet endroit à Montréal-Nord".

Selon le chef du Parti du citoyen, un magistrat aurait exercé du chantage pour gagner une dispute avec le maire Ryan: si le juge savait quelque chose, c'était son devoir de juge, d'avocat et de citoyen de le dire, a déclaré, en substance, le candidat à la mairie.

Me Coron, qui venait de recevoir l'appui direct du ministre des Transports dans la présente élection municipale, a commencé son discours en évoquant les événements tragiques des derniers jours: "Il y a encore des Canadiens qui veulent vivre pour la nation canadienne. Je veux qu'on reste dans la Confédération parce que c'est là la survie de la nation canadienne-française".

Il devait terminer en reprochant aux péquistes d'appuyer le maire Ryan. La dernière phrase de Me Coron a été: "Nous vous défendrons et nous défendrons la province, de Québec et le Canada".

L'enquête préliminaire du maire d'Anjou a été remise

Le maire Ernest Crépeault, d'Anjou, Jean-Paul Pilon et Charles-Edouard Campeau, deux anciens hauts fonctionnaires de la même municipalité, étaient présents, hier, en correctionnelle, pour subir leur enquête préliminaire, mais celle-ci a été reportée au 10 novembre prochain.

Cette décision fait suite à une rencontre entre les avocats des deux parties et le juge en chef de la cour des sessions de la paix, M. André Fabien.

C'est Me Jacques Ducros, procureur du ministère public, qui, hier matin, a informé le juge Dollard Dansereau de l'attente survenue, il y a quelques

jours, entre le juge en chef de la cour des sessions de la paix et les procureurs des accusés et ceux de la couronne.

Tout semble indiquer qu'un juge sera spécialement désigné pour présider cette enquête.

La semaine dernière, MM. Crépeault, Pilon et Campeau ont été inculpés de conspiration et de tentatives de corruption et de fraudes.

C'est à la suite d'une enquête, qui a duré un peu plus d'un an, sur l'administration municipale d'Anjou, que ces accusations ont été portées contre M. Crépeault et deux de ses plus proches collaborateurs.

FAITES VOTRE CHOIX!

Est-ce payant d'être maire ou conseiller?

par Claude MASSON
chef de la section
Affaires urbaines

Evidemment, les centaines de candidats aux mairies et aux postes de conseillers aux élections qui auront lieu dans un très grand nombre de municipalités, dimanche et lundi prochains, sont loin des préoccupations d'argent.

C'est sûrement pour eux une question bien éphémère, occupés qu'ils sont à faire passer leurs nobles idées au cours de cette campagne électorale.

Mais, pour être plus terre à terre, est-il permis de leur dire — et à ceux qui vont les élire — qu'ils bénéficieront d'un petit quelque chose s'ils sont portés au pouvoir?

Le maire d'une ville reçoit 30 cents par habitant pour les premiers 15,000, 20 cents pour les 35,000 suivants, 10 cents pour les 50,000 suivants et 5 cents pour chacun des autres.

Les conseillers, eux, reçoivent 10 cents par habitant pour les premiers 15,000, 6 cents et deux tiers pour les 35,000 suivants, 2 cents et demi pour les 50,000 suivants et 1/4 cent pour les autres.

Si les élus veulent avoir plus, ils doivent soumettre leur "cas" aux électeurs par référendum.

Oh oui, cette rémunération contenue dans la loi depuis deux ans a pour but, paraît-il, d'empêcher la remise de ce que des gens pas gentils appellent "pot-de-vin". Vous savez, ça se donnait... dans le passé.

A la radio Italiana di Montreal

"La più efficace programma politica da Saint-Léonard è le programme de Léo Ouellet". Voilà, en "italien de cuisine", le thème des annonces publicitaires que l'équipe Ouellet de Saint-Léonard fait diffuser, depuis quelques jours, sur les ondes italiennes de CFMB, à l'intention des citoyens de cette origine dans la région métropolitaine.

C'est, sauf avis contraire, la première fois qu'une campagne électorale locale dépasse les frontières des journaux locaux pour retentir du temps sur les ondes d'une station montréalaise... surtout multilingue.

Des fleurs pour tout le monde

Tout est bon en campagne électorale! Un candidat à la mairie de Greenfield Park, M. Lawrence Galetti, affirme que "deux policiers de cette ville pratiqueraient l'intimidation en regard de la perception de la Caisse d'économie en dehors de leurs heures de travail". Remarque que c'est au conditionnel et qu'il n'y a pas de nom.

A Longueuil, le candidat à l'échevinage Gilles Leduc affirme tout de go que l'arène a coûté "trois quarts de

million de dollar de trop" et il pose subitement la question: "Qui paie les dépenses des grosses machines électorales? Vous tous contribuables".

A Saint-Léonard, un candidat à la mairie, Raymond Picard, annonce dans un bulletin de nouvelles destiné à la radio que "le zonage sélectif qui a fait les manchettes lors de l'enquête d'Anjou revient à la surface à l'occasion des élections de Saint-Léonard".

Ah oui?

La preuve? "On a relevé deux exemples où l'administration municipale aurait accordé des permis pour la construction d'établissements commerciaux dans un secteur promis au résidentiel". Encore là du conditionnel.

La Communauté avant tout

La Communauté urbaine de Montréal s'incarne de plus en plus dans les villes. Ainsi, M. Don Ross, candidat à la mairie de Beaconsfield, a inclus dans son programme deux promesses sur trois qui relèvent de la Communauté urbaine et non de la ville.

M. Ross promet de mener une lutte farouche en vue de conserver les services de police et d'incendie à la ville en dépit des recommandations du Rapport Codre.

Il entend également entreprendre une lutte à la pollution.

Le maire actuel, M. Briggs, plus prudent, n'a tout simplement pas abordé ces questions dans son programme.

En banlieue

M. Guy Perreault, frère du maire sortant de l'Assomption (le député Jean Perreault) se présente contre M. Georges Laporte au poste de conseiller. Ce dernier fait partie de l'équipe du maire Léo Jacques, élu par acclamation dimanche...

Le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, souhaite que les élections municipales de dimanche prochain à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur permettent de faire jouer de nouveau les mécanismes de la démocratie... Le scrutin municipal aura lieu à l'automne de 1971 à Saint-Bruno, annonce déjà "Le Journal" de l'endroit... M. Maurice Tanguay, maire de Chambly, a déjà l'intention de ne pas se représenter le 1er novembre de l'an prochain... Il en est membre pour le maire de Westmount, M. Peter McEntyre... Les principaux financiers ou organisateurs des candidats à la mairie de Longueuil seraient M. Léo Aldé Rémillard pour M. Georges Darveau et M. Jean-Paul Auclair pour M. Marcel Robidas... Plusieurs maires et candidats aux dernières élections provinciales: Clovis Langlois de Boucherville, Albert Gariépy de Verdun, Jean Chartier de Lachine et tous, pour l'Union nationale, ont perdu...

NOUVEAUX BAS NYLON ÉLASTIQUE

Régulièrement \$34.95

2 PAIRES — SPÉCIAL \$18.95

1 PAIRE POUR LA TOILETTE
1 PAIRE POUR LE TRAVAIL

Nous louons et vendons des chaises roulantes — Stationnement gratuit

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

916 est. rue STE-CATHERINE 845-7251

JEAN-P. DUQUET L.P.H.

PIEDS BIEN AU CHAUD

Choix de belles teintes: Vison-gris-noir-brun

Fabriquées en "Corfam" ces (chaussures-néige) sont doublées en peau de mouton douillette

\$22.95

Choix de sacs à main pour accompagner vos souliers

A DEUX PAS DES STATIONS DE METRO JEAN-TALON, BEAUBIEN ET MONT-ROYAL

Louis Deslauriers Ltee 6914, rue SAINT-HUBERT

H. Giroux et Fils Inc. 1500 est, rue MONT-ROYAL 4029, rue ONTARIO

Chaussures Lido Inc. 6596, rue SAINT-HUBERT

PROFITEZ DES BAS PRIX... SUR L'ACHAT DE VOTRE AUTO 1971

Par suite des négociations des manufacturiers et des ouvriers de l'auto, il est certain que les prix des 1971 seront encore augmentés à la fin de la grève

AVANT-PREMIERE

déjà en montre la nouvelle **CAPRI** LA MERVEILLE EUROPEENNE

MERCURY LINCOLN

METEOR — COMET — MARQUIS COUGAR — MONTGO — CYCLONE CONTINENTAL — MARK III — CORTINA

SKI-DOO: par bombardier

Lanthier & Lalonde AUTOMOBILES INC.

4411 avenue PAPINEAU (près Mont-Royal) 526-4411

le TEMPS qu'il fera

Maximum 55°
Minimum 30°

Région de Montréal et Ottawa: ensoleillé avec des températures maximum de 50 à 55 pour les deux jours. Minimum la nuit prochaine: 30 à 35.

Régions de Québec, Laurentides, St-Maurice, Lac-St-Jean et Cantons de l'Est: ensoleillé aujourd'hui et jeudi avec des températures maximum de 40 à 45 et minimum de 25 à 30. Vents faibles et modérés.

Régions de Sept-Îles et Gaspé: ensoleillé avec des températures maximum de 40 à 45 et minimum de 25 à 30. Vents faibles et modérés.

Régions de Rimouski et Baie-Comeau: généralement ensoleillé avec un maximum de 40 à 45 et minimum de 25 à 30. Vents faibles et modérés.

Régions de Saguenay et Lac-Saint-Jean: généralement ensoleillé. Maximum pour aujourd'hui et jeudi: 40 à 45. Minimum cette nuit: 25 à 30.

Fête: saint Simon et saint Jude

Visite des détenus

Les membres du Comité d'aide aux personnes arrêtées en vertu de la loi sur les mesures de guerre ont commencé aujourd'hui à rendre visite à des détenus.

Le comité, qui a été constitué à l'instigation de la Ligue des droits de l'homme et avec l'approbation du ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette, a ouvert à Montréal, ce matin, un bureau situé au 443 est, rue Sainte-Catherine. Le numéro de téléphone est 845-6306.

L'éditeur Jacques Hébert, président de la Ligue des droits de l'homme, dirige ce comité, qui comprend l'abbé Jacques Tellier, directeur de l'Institut de pastorale, et M. Roland Parenteau, directeur de l'École nationale d'administration. Ce comité élargi comprend onze autres membres.

Le Barreau sera vigilant

par Alain ZOLTY

Le Barreau du Québec a réitéré aujourd'hui sa ferme intention de voir à ce que le droit de toute personne à retenir les services d'un avocat soit respecté au Québec, même sous l'emprise de la Loi des mesures de guerre.

Le bâtonnier de la province de Québec, Me Marcel Cinq-Mars, a de plus indiqué que le Barreau du Québec verrait à ce que ce droit fondamental soit librement exercé.

Me Cinq-Mars a fait également remarquer que, contrairement à ce qui a pu être écrit ou annoncé précédemment, le Barreau du Québec ne se prononce pas sur l'opportunité de la Loi des mesures de guerre et que son rôle était de voir à ce que les règlements qu'elle comporte soient appliqués.

Le Barreau du Québec a mis sur pied un service approprié pour tenter de venir en aide aux détenus en vertu de la Loi des mesures de guerre.

Il s'agit de mettre à la disposition de ceux qui le désirent les avocats des bureaux de l'Assistance judiciaire de Montréal et de Québec.

AVION

SUITE DE LA PAGE A 1

de préparatifs, parce qu'ils "ne pouvaient plus vivre sous le régime politique étouffant de l'Union soviétique et qu'ils avaient décidé de chercher la liberté".

Une demande d'accès consulaire auprès des occupants de l'avion soviétique détourné hier sur Sinop a été formulée au début de l'après-midi par l'ambassade d'URSS à Ankara auprès du ministre turc des Affaires étrangères.

Le directeur adjoint des affaires soviétiques du ministère, M. Dundar Idiz, a répondu au conseiller de l'ambassade, M. Vladilen Fedorov, que sa démarche serait examinée par les autorités turques.

De son côté, le gouvernement turc s'est borné à informer l'ambassade du détournement et n'a pas encore fait savoir les dispositions prises pour la restitution de l'appareil, comme il l'avait fait lors du précédent détournement.

De source officielle turque, on explique ce retard par le fait que l'on ne dispose pas encore de tous les éléments d'information nécessaires.

À Moscou, on s'interroge dans les milieux diplomatiques et parmi les représentants de la presse étrangère pour savoir si la population soviétique sera informée du deuxième détournement d'un avion de l'URSS vers la Turquie. Dans l'immédiat, tout indique que les responsables de l'information paraissent hésiter. On se souvient que le détournement de l'AN-24, il y a deux semaines, avait été annoncé très rapidement, celui du quadriplace survenu hier n'a pas encore été rendu public. On croit généralement que les autorités hésitent à troubler la population en développant une nouvelle affaire moins facilement exploitable que la première.

Une affaire d'espionnage?

Cependant, la "Pravda", sans que l'on puisse établir une relation entre les deux faits, publie ce matin un commentaire dans lequel elle critique l'attitude d'Ankara à l'égard des militaires américains "qui espionnent l'URSS à partir de la Turquie".

Liant l'affaire de l'U-8 des deux généraux américains présentement détenus en URSS, à celle de l'U-2, l'organe du Parti communiste soviétique écrit, entre autres: "Pourquoi n'a-t-on pas encore mis à la porte les généraux américains, leur laissant la possibilité de faire des vols le long de la frontière soviétique et les faisant même accompagner par un officier supérieur de l'armée turque?"

Par contre, le pilote de l'U-8, le major Russell, a confirmé hier, à deux diplomates américains, qui lui ont rendu visite en Arménie, que c'est bien à la suite d'une erreur de pilotage que son appareil s'est posé le 21 octobre en territoire soviétique.

Des policiers de la SQ retournent à leur poste

Plusieurs policiers de la Sûreté du Québec appelés à Montréal à la suite des événements survenus dans la métropole le 5 octobre, sont retournés, ce matin, à leurs postes respectifs.

Une offre de récompense: \$1,000

LONDON, Ont. (PC)—La Dominion Automobile Association offrira une récompense de \$1,000 pour toute information menant à l'arrestation des ravisseurs de MM. Cross et Laporte.

Le président de l'Association, M. R.W. Trollope, espère que d'autres organisations suivront cet exemple afin qu'un total de \$50,000 puisse être réuni, 50 compagnies fournissant chacune \$1,000.

GOUVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

nouveau gouvernement comme un fait accompli.

M. Drapeau a reconnu qu'un tel cabinet provisoire n'aurait pas été formé avec l'idée de donner le pouvoir aux révolutionnaires, "mais en fait, comme cela s'est produit ailleurs, ce serait devenu un gouvernement dirigé par des révolutionnaires".

— "Est-ce que cela a failli arriver?"

— "Oh, définitivement. Je l'affirme."

Le premier ministre Robert Bourassa a démenti formellement, hier soir, avoir été influencé de quelque façon par l'hypothèse "aussi illusoire qu'un présumé projet de gouvernement paralysé" dans sa décision de demander au gouvernement fédéral l'application de la Loi sur les mesures de guerre.

Dans un communiqué remis à la presse, le premier ministre du Québec précise qu'il a été "essentiellement motivé dans ses décisions par des raisons de sécurité et d'ordre publics", démentant ainsi l'affirmation hypothétique de certains commentateurs.

Selon cette rumeur, le groupe des onze personnes (MM. René Lévesque, chef du Parti québécois, Claude Ryan, directeur du "Devoir", Camille Laurin, chef de l'opposition du PQ à l'Assemblée nationale, Jacques Parizeau, président de l'exécutif du PQ, Jean-Marie Kirouac, secrétaire général de l'UCC, Louis Laberge, président de la FTQ, Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, Marcel Pepin, président de la CSN, Yvon Charbonneau, président de la CEQ et Mathias Rioux, président de l'Alliance des professeurs de Montréal) qui, dans une déclaration commune, le 15 octobre dernier, plaident en faveur de l'acceptation par le gouvernement des conditions du FLQ pour sauver la vie de MM. Cross et Laporte, serait au centre de ce "complot".

Pour sa part, M. René Lévesque, chef du Parti québécois, avait déclaré qu'il ne s'agissait là que d'une "sinistre farce" et quant à lui, il a nié tout fondement à un supposé "gouvernement parallèle". "Dire qu'on a eu l'audace de nous mêler à une chose aussi baroque que celle-là", a ajouté M. Lévesque.

Quant à M. Jacques Parizeau, président de l'exécutif du Parti québécois, il lui aura fallu une bonne minute pour émettre ses commentaires, tant il était secoué par le rire. Ayant repris son sérieux, toutefois, il a cherché à comprendre d'où pouvait provenir une telle rumeur. A son avis, si elle a quelque fondement, cette histoire, il ne peut y avoir que deux hypothèses. Selon la première, quelqu'un dans l'entourage du gouvernement provincial ou du gouvernement Drapeau-Saulnier a vraiment cru à cette affaire. "Mais là, a-t-il dit, ça me paraît tellement énorme... S'il y a vraiment eu panique, c'est effrayant ce que ça révèle comme absence de force de caractère chez nos hommes publics. Les bras m'en tombent et Dieu nous protège car ses hommes pourraient bien paniquer de nouveau."

Quant à M. Claude Ryan, directeur du quotidien "Le Devoir", il a eu une réaction laconique et agacée: "Je ne commente jamais des rumeurs aussi stupides. Je n'ai pas de temps à perdre", s'est-il borné à dire.

M. Mathias Rioux, président de l'Alliance des professeurs de Montréal, s'est écrié, mi-amusé, mi-scandalisé: "C'est de la folie furieuse. Ce complot est une création de l'esprit, un phantasme... inventé par ceux qui avaient besoin de se bâtir un prétexte."

Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Marcel Pepin, n'a pu être joint, hier, en rapport avec cette affaire. Il en est de même pour MM. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Alfred Rouleau, président de l'Assurance-vie Desjardins, et des autres personnes qui ont signé la déclaration commune du 15 octobre.

LA MINI-LESSIVEUSE MAYTAG

A une très grande capacité, elle est profonde, lave rapidement toute charge maximum en quatre minutes et essore en une minute. En trois couleurs: blanc, vert avocat et californien.

LA MINI-SECHEUSE MAYTAG

Mobile, se déplace sur roulettes — Aucune ventilation ni installation. Se branche sur 110 volts. S'accroche au mur ou se place sur un superposeur tel qu'illustré.

LA TOUTE NOUVELLE Mini-lessiveuse MAYTAG 24" x 15" x 30" avec la Mini-sècheuse 110 volts MAYTAG 24" x 15" x 30"

PARFAITE POUR LES PETITS APPARTEMENTS — LA MAISON MOBILE LE CHALET DE VACANCE — LE DORTOIR — PRESQUE "N'IMPORTE-OU"

NOUS SOMMES LA COMPETITION

LUMBERLAND 9055, Pascal-Gagnon St-Léonard 325-2600

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 5 h. LIVRAISON DISPONIBLE A UN COUT MINIMUM.

LA MINI-LESSIVEUSE MAYTAG

A une très grande capacité, elle est profonde, lave rapidement toute charge maximum en quatre minutes et essore en une minute. En trois couleurs: blanc, vert avocat et californien.

LA MINI-SECHEUSE MAYTAG

Mobile, se déplace sur roulettes — Aucune ventilation ni installation. Se branche sur 110 volts. S'accroche au mur ou se place sur un superposeur tel qu'illustré.

LA TOUTE NOUVELLE Mini-lessiveuse MAYTAG 24" x 15" x 30" avec la Mini-sècheuse 110 volts MAYTAG 24" x 15" x 30"

PARFAITE POUR LES PETITS APPARTEMENTS — LA MAISON MOBILE LE CHALET DE VACANCE — LE DORTOIR — PRESQUE "N'IMPORTE-OU"

NOUS SOMMES LA COMPETITION

LUMBERLAND 9055, Pascal-Gagnon St-Léonard 325-2600

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 5 h. LIVRAISON DISPONIBLE A UN COUT MINIMUM.

LA MINI-LESSIVEUSE MAYTAG

A une très grande capacité, elle est profonde, lave rapidement toute charge maximum en quatre minutes et essore en une minute. En trois couleurs: blanc, vert avocat et californien.

LA MINI-SECHEUSE MAYTAG

Mobile, se déplace sur roulettes — Aucune ventilation ni installation. Se branche sur 110 volts. S'accroche au mur ou se place sur un superposeur tel qu'illustré.

ROSE

SUITE DE LA PAGE A 1

fort châté — qui annonçait qu'un communiqué avait été déposé dans une poubelle municipale, à l'angle des rues McTavish et Sherbrooke, côté nord. Afin que l'on ne doute pas de l'authenticité du communiqué, précisait l'interlocutrice, Paul Rose l'avait écrit à la main et y avait imprimé ses empreintes digitales, en bas à droite de la dernière page. Dans l'enveloppe, ajoutait-elle, il avait glissé son passeport.

Le reporter Jacques Payac, accompagné d'une secrétaire, Mlle Laurence Savasseville, s'est rendu à l'endroit indiqué. C'est camouflée entre les pages d'un exemplaire d'une édition du Montreal Star qu'ils ont retrouvé une enveloppe rose foncé qui contenait, comme la femme l'avait dit au téléphone, le communiqué et le passeport. L'enveloppe n'était pas cachetée. Elle était même déchirée à une extrémité.

Défense de publier

Peu après, soit à 21h20, la jeune femme rappelait CKAC pour vérifier si on avait trouvé le message. Elle renouvelait ses avertissements: c'était "extrêmement urgent".

En vertu de la Loi des mesures de guerre, les documents ont immédiatement été remis aux policiers. Le communiqué n'a pas été transmis sur les ondes de CKAC et sa publication n'a pas, non plus, été autorisée.

D'après un porte-parole de CKAC, c'est la première fois depuis le début de l'affaire Cross-Laporte qu'une femme transmet un message. C'est la deuxième fois qu'un communiqué est déposé près de la station.

Une plaisanterie

Par ailleurs, un autre communiqué transmis également dans la soirée d'hier à la station CKLM affirmait que le corps de l'attaché commercial britannique James Richard Cross pouvait être retrouvé sous un pont. La police a refusé d'ajouter foi à l'authenticité du document.

Néanmoins d'intensives fouilles ont été effectuées pendant toute la soirée et tôt ce matin, dans Montréal et les environs. Elles n'auraient vu à l'heure actuelle rien de rien. La chasse à l'homme se poursuit toutefois d'une façon toujours aussi systématique.

Les ravisseurs de M. James Richard Cross n'ont donc jusqu'ici apporté aucune réponse "précise" au message de Mme Cross qui les suppliait lundi soir sur les ondes de CKLM, de libérer son mari.

Cinq personnes: meurtres et suicide aux Etats-Unis?

SANDY, Utah (UPI) — Cinq personnes d'une même famille ont été trouvées assassinées dans leur lit, hier soir, à onze heures, dans leur résidence d'un quartier de Sandy, dans l'Etat de l'Utah, aux Etats-Unis.

Les victimes, qui ont été identifiées par le shérif Ferris Andrus, du comté de Salt Lake, sont M. et Mme Curtis Blain Eskelsen et leurs trois fillettes, Tina-Marie, 10 ans, Annette Fay, 11 ans, et Machele, 14 ans.

Le shérif Andrus, qui a été le premier policier à arriver sur les lieux du drame, pense qu'il s'agit d'une affaire de meurtre-suicide puisque la carabine de calibre .22, dont on s'est servi pour commettre les meurtres, a été retrouvée entre les lits jumeaux.

de M. et Mme Eskelsen, où se trouvaient leurs cadavres.

Eskelsen a été atteint d'une balle à la tempe tandis que les autres victimes ont été tuées de balles au cœur.

Le shérif Andrus a par ailleurs déclaré que l'aînée des fillettes, Machele, semble avoir été tuée dans sa chambre puis transportée jusqu'à son lit, ce qui ne semble pas avoir été le cas pour les autres victimes.

La macabre découverte a été faite par la sœur de Mme Eskelsen qui venait chercher les trois fillettes et leur mère pour les conduire en auto chez un optométriste.

N'obtenant pas de réponse à la porte, elle a défoncé la moustiquaire pour pénétrer dans la maison. Elle a immédiatement appelé le shérif Andrus.

Ossements au poste de police

NAPLES, (PA) — Les vestiges macabres de ce qui semble avoir été un double meurtre passionnel ont été découverts sous la forme d'ossements dans le plancher d'un hôtel particulier qui a servi de quartier général à la police napolitaine.

Des ouvriers chargés de restaurer le plancher de la maison ont mis au jour le squelette décapité d'un homme ainsi que la tête, un pied et une main d'une femme.

Le crime remonterait à une quinzaine d'années. Près des ossements, la police a trouvé six douilles de balles de revolver et une carte de visite sur laquelle était inscrite la phrase suivante: "Tu es ma vie Corrado".

Sur la carte était imprimée le prénom Giovanni. La police a toutefois refusé d'indiquer le nom de famille qui suivait.

L'hôtel particulier qui date du 17e siècle, avait servi d'école secondaire avant d'être mis à la disposition de la police. Antérieurement, il appartenait à une vieille famille napolitaine.

LA CHINE

SUITE DE LA PAGE A 1

tées ce mois-ci, et les nouvelles expéditions commenceront dans les prochaines semaines et se poursuivront pendant 12 mois, a précisé M. Lang.

Termes

Ces expéditions seront principalement composées de blé Northern des classes 2, 3 et 4, de blé durum et de blé albertain Red Winter. Les termes sont les mêmes que ceux du dernier contrat, soit 25 pour cent comptant et le solde portant intérêt en 18 mois.

Le député Jack Horner (PC-Crowfoot) s'étant inquiété, à la Chambre, des facilités de transport requises pour rencontrer de telles exigences, le ministre Lang lui a répondu que le Parlement pouvait être bien rassuré: "Le Canada a non seulement les moyens techniques pour effectuer cette livraison, mais toutes celles qui viendront au cours de l'année qui s'annonce comme une année record en ce domaine."

Sur ce chapitre, M. Lang a confié, en dehors des Communautés, que le Canada s'attend à vendre environ 700 millions de boisseaux de céréales cette année, soit 15 millions de plus que lors de l'année record de 1963-64. L'an passé la Commission canadienne du blé n'a vendu que 474 millions de boisseaux de céréales.

OUI... VOUS POUVEZ AVOIR VOTRE PROPRE BUANDERIE COMPLETE... MOBILE... OÙ QUE VOUS HABITIEZ!

MESUREZ LA NOUVELLE Mini-paire

MAYTAG LA MAISON FIABLE



PARFAITE POUR LES PETITS APPARTEMENTS — LA MAISON MOBILE LE CHALET DE VACANCE — LE DORTOIR — PRESQUE "N'IMPORTE-OU"

LA MINI-LESSIVEUSE MAYTAG

A une très grande capacité, elle est profonde, lave rapidement toute charge maximum en quatre minutes et essore en une minute. En trois couleurs: blanc, vert avocat et californien.



LA MINI-SECHEUSE MAYTAG

Mobile, se déplace sur roulettes — Aucune ventilation ni installation. Se branche sur 110 volts. S'accroche au mur ou se place sur un superposeur tel qu'illustré.

JEU DE QUATRE ROULETTES — CROCHET MURAL OU SUPERPOSEUR DISPONIBLE MOYENNANT SUPPLEMENT. A DES PRIX TRÈS TRÈS SPECIAUX LUMBERLAND INCLUANT: LA COULEUR, LE SERVICE ET LA LIVRAISON. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE QU'ON PEUT FAIRE POUR VOUS CHEZ LUMBERLAND.

NOUS SOMMES LA COMPETITION

LUMBERLAND 9055, Pascal-Gagnon St-Léonard 325-2600

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 5 h. LIVRAISON DISPONIBLE A UN COUT MINIMUM.

LUMBERLAND MATÉRIAUX de CONSTRUCTION Liée.

VENTE "FIN DE SAISON"

JOHN-MANVILLE CORRULUX

PANNEAUX ONDULES Fiberglass 5 oz Heavy Duty

Idéal pour auvents, serres, murs décoratifs et protecteurs, diviser une pièce ou un bureau. 5 couleurs

26" x 8' \$5.60 26" x 12' \$8.40



PEINTURE LUMBERLAND

Qualité garantie. LATEX ou SEMI-USTRE pour intérieur (peut-être teintée). GRIS POUR EXTERIEUR. Bon pour planchers, galeries, marches, escaliers, etc... \$3.99 le gal.

3 gals pour \$11.69

COUPE-FROID

ETANCHEITE DE PORTE RESIDENTIELLE

de luxe et extra robustes. Seulement 25¢

pour portes mesurant jusqu'à 3' x 7' le nécessaire \$1.95

VENTE DE "FIN DE SAISON"

"ROLL & SEAL" FLINKOTE

Produit détaché pour entrée de \$3.99

Couvre 300 pi. car. La boîte

ANTIGEL A PARE-BRISE

Pour nettoyer votre pare-brise à 35 sous zéro. Achetez tout votre stock d'hiver à ce bas prix.

1 gallon pour 77¢ 6 gallons \$4.29



TUILES Armstrong

Ajustez et pressez la tuile sur le plancher. En vente ici au bas prix le pied carré 29¢

VENTE DE LIQUIDATION TUILES ARMSTRONG

Vinyle Asbestos 9" x 9" Seulement 09¢

TUILES à PLANCHER EVERTEX

Vinyle Asbestos 12" x 12" Rég. 21¢ à 23¢ Spécial: 14 1/2¢ à 16 1/2¢

VENTE DE LIQUIDATION TUILES ARMSTRONG

Vinyle Asbestos 9" x 9" Seulement 09¢

TUILES à PLANCHER EVERTEX

Vinyle Asbestos 12" x 12" Rég. 21¢ à 23¢ Spécial: 14 1/2¢ à 16 1/2¢

VENTE DE LIQUIDATION TUILES ARMSTRONG

Vinyle Asbestos 9" x 9" Seulement 09¢

Une mise au point du magazine "Actualité"

Sous la signature de M. Simon Bédard, directeur de la revue "Actualité", la revue "Actualité" tient à faire une mise au point faisant suite à la diffusion au Québec, de la prise de position de quatre hebdomadaires, soit l'Express, l'Actualité, le Nouvel Observateur et le Figaro littéraire, à savoir (le Québec doit obtenir son indépendance) nous rece-

vons quantité d'appels à nos bureaux de lecteurs désireux de mieux connaître le pourquoi et le comment de notre présumée prise de position en regard aux implications des événements actuels.

Nous tenons à affirmer clairement, sans pour autant juger ici de la position des hebdomadaires concernés, que le magazine "Actualité", bien connu au Canada français c'est une chose et que le magazine français "l'Actualité hebdomadaire" bien moins connu ici c'est une autre chose.

Nous ne devons donc en aucune façon être reliés, de près ou de loin, avec toute prise de position du dit hebdomadaire français "l'Actualité". Quant à nous, de l'authentique magazine "Actualité" (sic) notre position sera contenue dans notre prochaine édition actuellement en voie de préparation. Qu'il nous soit permis de dire ici que le prochain numéro livrera à nos abonnés et à tous les intéressés, et ce sous la plume de dix analystes compétents en leur matière, un dossier des plus complets sur le terrorisme québécois, le tout vu sous différents angles.

Vol de \$100,000 en argent et en bijoux

ATLANTA, Georgie (PA) — Quelque \$100,000 en argent et en bijoux ont été volés par six hommes armés et masqués qui avaient envoyé une centaine de cartes d'invitation gravées pour une soirée donnée à l'issue du match de boxe Cassius Clay-Quarry, hier soir.

Voici comment ils ont procédé: à l'arrivée de chaque groupe d'invités, qui étaient accueillis par une jeune femme, un homme masqué surgissait dès leur entrée dans la maison et les forçait, avec sa mitraillette, à descendre dans le sous-sol. Ils étaient alors priés de se déshabiller et de se coucher par terre: à un

moment donné, les gens étaient empiés les uns sur les autres.

Parmi les victimes il y avait un détective de New York, Andrew West, qui a perdu \$485 en argent, un diamant de \$6,000 et son insigne.

Deux femmes ont été emmenées en otage et libérées très vite par les bandits.

Optométriste
Bruno Quesnel, O.D.

bureau chez
PEOPLES CREDIT
JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071



Une épave mal accueillie

Les autorités du port de Tampa, en Floride, ont interdit hier l'accès au port de Tampa, de cette épave, le "Machote", remorquée à destination d'une cour de ferraille, en Italie. Les gardes-côtes américains ont expliqué le refus des autorités portuaires en disant que l'épave pouvait couler dans les eaux du canal et compromettre la circulation navale aux

abords de Tampa. Le capitaine du navire, qui remorquait le "Machote" ainsi qu'une autre épave, avait demandé l'autorisation d'accoster à Tampa, le "Machote" s'inclinant dangereusement à l'avant et par 20 degrés à babord, à cause d'une fuite dans la coque.

Procès Manson: le juge veut faire écrire à l'une des inculpées "Mort aux cochons"

LOS ANGELES (Reuter) — Après avoir demandé aux jurés de quitter la salle du tribunal, où se déroule le procès de Charles Manson et de trois filles de sa "famille" dans l'affaire Tate-Labianca, le juge Charles Older a demandé à l'une d'entre elles, Patricia Krenwinkel, âgée de 22 ans, d'écrire dix fois les expressions retrouvées sur les murs des villas où ont été retrouvées les sept victimes.

Ces expressions, "Rise", "Helter-Skelter" and "Death to Pigs" avaient été écrites du

sang même des victimes assassinées à deux jours d'intervalle, à Los Angeles.

L'avocat de Patricia Krenwinkel, Paul Fitzgerald a alors dit au juge qu'il demanderait à sa cliente de ne pas se prêter à une telle ordonnance de la cour.

Mais le juge a donné à l'accusée jusqu'à ce matin pour soumettre un échantillon de son écriture, en lettres minuscules et majuscules, reproduisant les trois expressions.

Cet ordre, le juge Older l'a intimé à Patricia Krenwinkel avant d'entendre, toujours en

l'absence des jurés, le témoignage de Paul Watkins, un ex-membre de la "famille" du guru Manson.

Watkins a alors révélé au tribunal que Manson avait écrit comment avait été assassiné Donald Shorty O'Shea, mystérieusement disparu depuis l'assassinat de Sharon Tate, et qui n'a pas été retrouvé malgré les recherches de la police.

Le juge Older a préféré ne pas retenir ce témoignage et il a enjoint Watkins de ne pas en parler devant les jurés. Nous ne saurons donc qu'au-

jourd'hui si Patricia Krenwinkel obéira à l'ordre de la cour et si le témoignage de Watkins, étudié par le tribunal, pourra être soumis au jury.

59¢ par fascicule.

Achetez le No 1 et obtenez le No 2 GRATUITEMENT!

Il y a un nouveau numéro en vente chaque semaine.

Alpha, c'est l'encyclopédie qu'on lit facilement, fascicule par fascicule, semaine après semaine. Tout le savoir de l'homme compilé par des écrivains, des historiens et des scientifiques renommés. Agrémenté de milliers d'illustrations tout couleurs, Alpha c'est tout l'homme et son univers à la portée de tous. Pour quelques cents seulement par semaine.

alpha
la mémoire du temps

Chaque semaine, achetez votre nouveau fascicule et conservez-les tous, en les reliant facilement au moyen de nos reliures de luxe. En peu de temps vous érigerez l'encyclopédie la plus prestigieuse, instrument indispensable pour la recherche et le savoir.

UNE OFFRE DE



best brands ltd.

11430 boul. albert hudon, montréal-nord 462, p.q.

Woolworth

SPÉCIAL

Pâtisserie—vedette

**GATEAU D'HALLOWEEN
BEIGNES,
PETITS FOURS,
BISCUITS,
POMMES
DE TIRE**

Sac "Trick'n'Treat" gratuit avec tout achat

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

NOUS VOULONS VOUS PLAIRE

Nous nous spécialisons dans les gâteaux décorés pour toutes les circonstances. Votre commande de cadeaux d'anniversaires, de fête ou de mariage recevra le soin expert de nos pâtisseries.

DISPONIBLE À PRESQUE TOUS LES COMPTOIRS DE PÂTISSERIES WOOLWORTH

COMPAREZ VIC TANNY

Il n'y a rien de semblable au monde.

"Depuis le début de l'humanité, le secret de la bonne santé est un CORPS SAIN"

VIC TANNY

Vous garantit des résultats grâce à ses programmes DE CULTURE PHYSIQUE EXCLUSIFS "ASTRO '70" POUR HOMMES ET POUR DAMES

LES NOUVEAUX PROGRAMMES COMMENCENT CETTE SEMAINE

EN 20 VISITES SEULEMENT VOUS POUVEZ

- ✓ AMINCIR VOTRE TAILLE DE 2" à 4"
- ✓ AMINCIR VOS HANCHES DE 1" à 3"
- ✓ PERDRE DE 5 À 20 LIVRES

Et vous accomplirez votre programme dans les locaux de culture physique les plus luxueux du monde... aidé par les exercices exclusifs créés par Vic Tanny, "Astro '70" peut vous aider à perdre ou à gagner du poids, à proportionner, raffermir ou tonifier votre silhouette.

CENTRES AFFILIÉS DANS TOUT LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS ET EUROPE

CENTRE D'ACHATS COTE-SAINT-LUC 487-5330	PLACE BONAVENTURE avec ESTEREL "E" Mart 866-7907	CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 342-5550	1278, BOUL. LABELLE CHOMÉDEY 688-7330	WEST ISLAND MALL 683-6115
---	--	---	---	------------------------------

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Mémoire phénoménale à 97 ans

LOS ANGELES (PA) — David Roth n'a pas oublié le livre sur l'amélioration de la mémoire qu'il a emprunté à un ami en 1889. En fait, il n'oublie pas grand-chose.

Célébrant son 97^e anniversaire, Roth reconnaît :

"Ma mémoire commence un peu à flancher. Se souvenir des noms ne m'est plus aussi facile qu'auparavant." Pourtant, il connaît par cœur les numéros de téléphone des 600 membres du Rotary Club auquel il appartient. Ou encore le jour de la semaine correspondant à n'importe quelle date allant de 1752 à 3000.

Il peut encore réciter par cœur certains textes célèbres, vous dire le millage séparant chacune des 200 grandes villes américaines, ou si vous lui citez un millage, il saura quelles sont les villes qu'il sépare.

Roth a pris sa retraite il y a une dizaine d'années après avoir écrit des "best sellers", tels que "Le cours de mémoire de Roth" et "Comment se souvenir des noms et des visages". Veuf depuis dix ans, il vit seul dans la maisonnette qu'il a achetée il y a une cinquantaine d'années.

Et le foetus continue de parler et prier

DJAKARTA (Reuter) — La jeune Indonésienne qui prétend que le bébé qu'elle porte encore dans son sein peut déjà parler et prier, est prête à être mise à mort si ce qu'elle affirme s'avère une supercherie.

Mme Tjut Zah : raisonnable affirme qu'elle porte cet enfant dans son sein depuis 19 mois et elle a déclaré, aux journalistes qu'elle avait convoqués : "Je ne sais quoi faire de toute cette histoire que l'on raconte au sujet de mon bébé."

"Je tiens à dire, toutefois, que je suis prête à me faire couper la tête si l'on agit d'une supercherie."

La jeune "mère" — elle est âgée de 23 ans — dit qu'elle est prête à se soumettre à de nouveaux examens par des médecins.

Même le président Suharto et plusieurs de ses ministres disent avoir entendu le foetus crier et prier dans le sein de sa mère.

On n'a pas encore mandé de psychiatres.

La SQ recherche activement un dangereux récidiviste

La Sûreté du Québec demande l'aide du public afin d'éclaircir un meurtre survenu dans la nuit du 22 au 23 septembre dernier.

Les détectives de l'escouade des homicides de la SQ, chargés de l'enquête sur la mort d'André Lahaise, un employé d'une fabrique de cigarettes de l'est de la ville, trouvé poignardé dans un fossé, près de Saint-Basile, tentent présentement de localiser des témoins qui auraient vu la victime en compagnie d'un récidiviste qui est activement recherché.

Bourassa félicite le président de la CUM

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a adressé un télégramme de félicitations à M. Lucien Saulnier qui vient d'assumer la présidence du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, à la suite d'un arrêté en conseil adopté à cette fin.

M. Bourassa déclare ce qui suit dans le télégramme qu'il a fait parvenir à M. Saulnier :

"Je vous adresse mes félicitations les plus sincères, au moment où vous assumez l'une des fonctions les plus

importantes qui puissent être confiées par le gouvernement du Québec à un citoyen. Je sais cependant que votre jugement, votre sens du bien public et le respect profond que tous les administrateurs municipaux éprouvent pour vous seront des facteurs de réussite dans la lourde entreprise dont le gouvernement du Québec vous a chargé. Soyez assuré, M. le Président, de notre coopération pleine et entière, pour le plus grand bien de tous les résidents de l'île de Montréal."

Huit compagnies acceptent de publier la teneur en goudron et en nicotine de leurs cigarettes

WASHINGTON (UPI) — Huit grandes compagnies de tabac ont fait savoir au gouvernement américain, hier, qu'elles étaient prêtes à donner la teneur en goudron et de nicotine de toutes leurs cigarettes dans toute leur réclame imprimée.

Aucune mention n'a été faite, toutefois, des commerciaux de radio et de télévision, qui d'après la loi doivent être bannis des ondes à compter du premier janvier.

Les compagnies signataires de cet engagement sont : Brown & Williamson, Larus & Brothers, Liggett & Myers, Lorillard, Philip Morris, R. J. Reynolds, Stephano Brothers et la United States Tobacco Co.

On souligne que c'est là un geste "volontaire" de la part des compagnies en cause, geste posé avant même que le gouvernement ne formule toute directive en ce sens.

Les véhicules fédéraux des USA utiliseront les essences ne contenant pas de plomb

WASHINGTON (PA) — Le président Nixon a ordonné que tous les véhicules fédéraux n'utilisent dorénavant que de l'essence qui ne contient pas, ou à peu près pas, de plomb et il a demandé aux gouverneurs de tous les Etats d'adopter le pas à cette directive.

Cet ordre touchera quelque 600.000 véhicules qui appartiennent au gouvernement fédéral, d'un coin à l'autre des

Etats-Unis. Les achats du gouvernement fédéral représentent chaque année un demi pour cent de toute l'essence achetée aux Etats-Unis, soit 905 millions de gallons.

Le gouvernement, selon un porte-parole, entend ainsi diminuer la pollution de l'air et encourager la vente de l'essence qui ne contient que peu ou pas de plomb.

Des échantillons du sol lunaire auraient été volés

WASHINGTON (AFP) — Deux manutentionnaires new-yorkais d'une compagnie d'aviation ont été arrêtés mardi sous l'inculpation d'avoir pillé des colis postaux.

Ces colis, semble-t-il, auraient pu contenir des échantillons du sol lunaire ram-

menés par les astronautes d'"Apollo 12" en novembre 1969.

Les échantillons, qui ont disparu pesant 13 grammes.

Ils faisaient partie d'un envoi destiné aux laboratoires de l'université Columbia, de New York, à des fins d'analyse.

Un suspect est détenu à la suite d'un meurtre

Un homme de 32 ans est présentement détenu par la Sûreté du Québec à la suite de la mort d'une femme, tuée, hier, d'un coup de fusil calibre .12 à la figure.

Mme Anathase Boudreau, âgée de

61 ans, a été tuée dans sa demeure à Bécancour.

Le suspect aurait déjà effectué des stages dans des instituts psychiatriques au cours des dernières années.



Conrad BROSSARD

Décision prochaine sur la vente de matériel militaire à l'Afrique du sud

OTTAWA (PC) — Le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. André Ouellette, a annoncé que le Canada décidera bientôt s'il continuera l'expédition de

pièces de rechanges de matériel militaire vers l'Afrique du Sud.

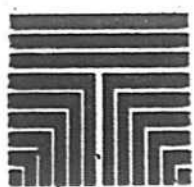
Le porte-parole du ministre Mitchell Sharp a rappelé, aux Communautés, que le Canada a

discontinué la vente d'armes à l'Afrique du Sud après l'adoption d'une motion de censure à l'endroit de ce pays par le Conseil de sécurité des Nations unies, en 1963.

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tout pays
MARION
ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 107
Téléphone 298-2152

LEADERSHIP EN INFORMATION



CKAC 73

UNE STATION TELEMEDIA

D'APPAREILS MÉNAGERS

RÉPÉTITION D'UNE OFFRE À SUCCÈS! MOISSON D'AUBAINES BRENTWOOD!

Demandez à nos vendeurs de vous faire voir les caractéristiques exceptionnelles des réfrigérateurs, cuisinières, lessiveuses et sècheuses Brentwood Deluxe.

CAISSE-CADEAU "BOLD"
(12 boîtes format régulier)
Avec l'achat d'une laveuse ou sècheuse Brentwood.

REGULIER
3 CYCLES
DÉLICAT

SÈCHEUSE 3 CYCLES POUR TOUT TISSU

LESSIVEUSE-SÈCHEUSE À CUVE JUMELÉE "GSW" PAR EASY

- Capacité de 7 lb.
- Aucun travail de plomberie nécessaire.
- Double filtre à charpie et distributeur de détergent.
- Essoreuse qui rince et sèche à grande vitesse.
- Robuste agitateur "Spiralator".
- Encombrement: L30" x P18" x H29 1/2"

\$199

SÈCHEUSE AUTOMATIQUE "BRENTWOOD" PAR EASY

- Selecteur de chaleur à réglage infini.
- Dessus de porcelaine, fini émail acrylique.
- Élément de 500 watts, lumière intérieure.
- Filtre à charpie, porte-couvercle sûr.
- Format: L28" x P26" x H45"

\$179

Autre modèle MAN 810, "Brentwood" par Easy
Lessiveuse appareillée à la sècheuse à \$299

EN CADEAU! COUTEAU ÉLECTRIQUE
Avec l'achat d'une cuisinière ou d'un réfrigérateur Brentwood!

CONGÉLATEUR CAPACITÉ 101 LB

ÉLÉMENTS AMOVIBLES

RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE "BRENTWOOD" DE McCLARY

- Réfrigérateur de 12,6 pi. cu.
- Compartment à nourriture, à froid par injection.
- 2 tablettes à positions multiples.
- 2 compartiments à légumes en émail de porcelaine.
- Tablette dans la porte du congélateur.
- Format: L30" x P30" x H58 1/2"

329⁹⁵

Autre modèle Réfrigérateur de 14,3 pi. cu. à **349⁹⁵**

CUISINIÈRE 30" "BRENTWOOD" DE McCLARY

- Éléments de chaleur réglables à l'infini.
- Le dessus en retrait recueille les dégoûlinades.
- La porte du four s'élève.
- Dispositif d'horlogerie.
- Horloge électrique et minuterie.
- 1 élément de 9" et 3 de 6"
- Format: L30" x P26 1/2" x H46"

224⁹⁵

KIRKLAND
PLAZA ST-CHARLES
Série 31, Intersecteur
et boul. St-Charles
Passe d'essence avant 24 heures par jour

ST-LÉONARD
CENTRE LANGELIER
7445 boul. Langelier
angle Jean-Talon est

LONGUEUIL
CENTRE CENTREVILLE
Boul. Roland-Thérien
angle Boul. Curé-Poirier Est

LAVAL
CENTRE LAVAL
Série 7, Autoroute des
Laurentides et boul. St-Martin

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7200 boul. Taschereau
à l'ouest Champlain

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

Les élections du 3 novembre

Edward Kennedy mène une vigoureuse campagne électorale au Massachusetts

LYNNFIELD, Mass. (PCF) — Edward Moore Kennedy, le dernier des célèbres frères Kennedy du Massachusetts, semble assuré de la victoire dans la présente campagne qu'il mène en vue d'être réélu au Sénat américain. Il mène une lutte acharnée pendant ces dernières semaines qui précèdent les élections du 3 novembre, étant donné qu'il n'y a pratiquement plus rien de pareil, depuis l'éclatante victoire qu'il avait remportée en 1963.

Mais la campagne qu'il mène est autant pour le parti démocrate et les autres candidats que pour lui-même. Avec

l'assurance d'un vainqueur et d'un héros national, il ne fait absolument pas mention de son adversaire républicain et ne consent même pas à paraître dans un débat public contre lui. Il conserve toute l'énergie combative de ses discours pour attaquer l'administration Nixon et les grands problèmes.

Et toujours la magie particulière du nom des Kennedy est invoquée. Dans chacun des discours d'Edward Kennedy, le nom de son frère John est mentionné, et souvent celui de Robert. Les noms de ces deux martyrs politiques sont placés dans une phrase, au bon

moment et sans émotion apparente, mais ils servent efficacement à rappeler les origines de Ted Kennedy.

Le fameux clan Kennedy est également là pour promouvoir la cause: la mère, Mme Rose Kennedy, femme indomptable, qui agit comme hôtesse lors de réceptions publiques pour son fils; la femme d'Edward Kennedy, Joan, qui remplace quelquefois son mari lorsque celui-ci est pris ailleurs; sa nièce Kathleen, la fille de Robert Kennedy, qui travaille à la campagne électorale de façon accomplie, et diverses autres "femmes du clan Kennedy".

Chili: le général Viaux est arrêté pour l'attentat contre Schneider

SANTIAGO, Chili — (AFP, UPI, PA) — Le général retraité Roberto Viaux a été arrêté ce matin dans la capitale relativement à l'attentat commis le 22 octobre dernier et qui a finalement coûté la vie au commandant en chef de l'Armée, le général René Schneider.

On croit ici que des membres de la droite, pour empêcher la confirmation le 24 octobre de l'élection à la présidence en septembre dernier de M. Salvador Allende, marxiste déclaré, ont d'abord enlevé le général Schneider, puis l'ont blessé à mort lorsqu'il a tenté de s'enfuir.

L'an dernier, en octobre, Viaux avait pris la tête d'une petite réforme de l'Armée qui avait pour but, et qui l'a atteint, de forcer le gouvernement à majorer les soldes.

Au cours de son interrogatoire par des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, aujourd'hui, Viaux aurait nié toute participation à l'affaire Schneider.

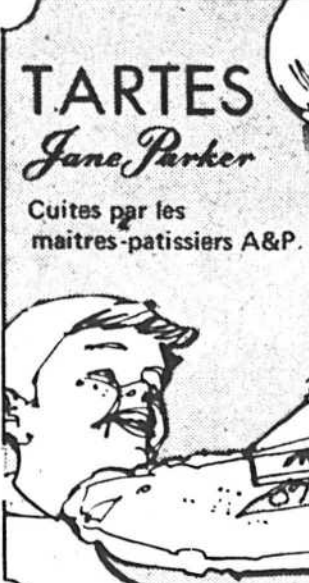
Par ailleurs, la police a appréhendé hier un des principaux suspects dans la même affaire, Jaime Melgoza Garay, 29 ans, vétéran de l'armée de l'air. C'est lui qui aurait tiré en pleine rue les trois coups dont

est mort le chef des armées chiliennes.

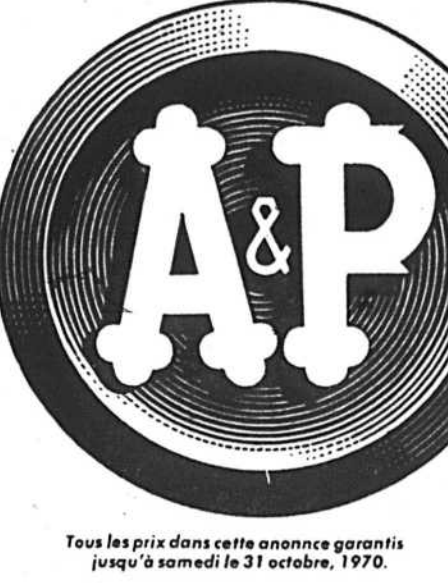
Le préposé au maintien de l'ordre d'urgence dans la région de Santiago a interdit la publication, ou la diffusion par radio ou télévision, des déclarations faites par les suspects déjà écroués, lesquels sont maintenant au nombre de huit.

Parmi les autres suspects, on compte un ancien gouverneur de la province agricole d'Aysén, Attilo Cosmelli, un propriétaire terrien, Roberto Binet, un rentier, Humberto Contreras, un agriculteur, Claudio de Torro et un ancien détective.

TARTES
Jane Parker
Cuites par les
maîtres-pâtisseries A&P.

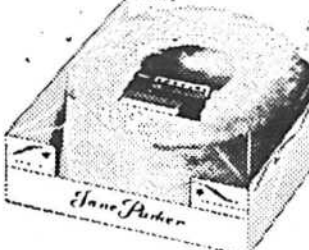


SPECIAL!
TARTE
À CITROUILLE
JANE PARKER
DATÉE DU JOUR
49¢ ch.
Grandeur
8 pouces



Tous les prix dans cette annonce garantis
jusqu'à samedi le 31 octobre, 1970.

EXCELLENTS PRODUITS à des PRIX ECONOMIQUES
Ces produits de qualité sont cuits dans notre boulangerie par les maîtres-pâtisseries de A&P



GATEAU
DES ANGES
Jane Parker

Gros
gateau
chacun
39¢



PETITS
PAINS
À HAMBOURG ou À HOT DOG
JANE PARKER

Pqt
de 8
29¢

BRIOCHES AUX ANANAS
Jane Parker

Pqt
de 6
39¢

BEIGNES ORDINAIRES, SUCRÉS
OU À LA CANNELLE
Jane Parker

Pqt
de 12
29¢

GATEAU AUX FRUITS
JANE PARKER

Morceau
1 1/2 lb
Plus des 2/3
de fruits et noix
\$1.59
Couronne 3 lb - \$2.89
Couronne 5 lb - \$4.29

ORANGES 4/99¢
MANDARINE boîtes
10 oz
MARQUE PICNIC

CONFITURES MRS. LUKE
Jarre
24 oz
49¢
Marmelade à l'orange
Fraises
Framboises
avec Pectine

TOMATES ROUGEMONT
CANADA DE CHOIX
boîtes
28 oz
3 89¢

PORCELAINE SHEFFIELD
DE QUALITÉ
EN PRIMEUR
CETTE
SEMAINE
49¢ chaque
Avec chaque achat de \$3.00

ABRICOT DEMIES 2 boîtes 89¢
POIS A&P 5 boîtes 99¢
CREAMER A&P Jarre 68¢
PABLUM CÉRÉALES POUR BÉBÉS Pqt 34¢

CAFE 100% de la COLOMBIE
A&P Filtre ou percolateur
\$1.23 boîte 1 lb
Donne un meilleur goût
au mélange

GARANTI FRAIS!
FAIT AVEC LE PLUS GRAND SOIN!
MEILLEUR QUE JAMAIS!
FAIT AVEC DU SHORTENING PUR VEGETAL
NOUVELLE ENVELOPPE TRANSPARENTE



PAIN BLANC
Jane Parker
4/89¢
PAIN DE 24 oz.

CRÈME POUR LA PEAU **WOODBURY** EN MORCEAUX Pqt 69¢
COLD CREAM CRÈME POUR PEAU SÈCHE Jarre 6 oz **79¢**
CRÈME TOUT USAGE NETTOYANT FACIAL

ARRID Extra Sec Boîte aérosol 6 oz **\$1.29**
Désodorisant Spécial en primeur
VICKS VAPORUB Jarre format économique Btl 3 oz 53¢
PATE DENTIFRICE Tube format familial 99¢
McLEANS, à la menthe ou régulière rabais de 10¢

BROCCOLI CONGÉLÉ, MARQUE YORK EN MORCEAUX Pqt 2 lbs 69¢
POMMES DE TERRE Frites Pqt 2 lbs 39¢
JUS D'ORANGE COUPES CANADA DE CHOIX, CONGÉLÉES VALLEY FARM Boîte 12 oz 36¢
GATEAU au chocolat CONGÉLÉ, FARM HOUSE gâteau 16 oz 65¢
STEAKETTES DE BOEUF CONGÉLÉES, MARQUE SCHNEIDER Pqt 16 oz 85¢
POIS A&P CONGÉLÉS Sac 2 lb 59¢

LAIT EN POUDRE INSTANTANE **VIM** Pqt 3 lbs **99¢**

CAFE A&P Empaquetage Hermétique Boîte 2 lb. **\$2.19** FILTRE OU PERCOLATEUR

SERVEZ DU CAFE A&P ET ÉPARGNEZ!



Le massacre de Fort Bragg: acquittement

Le capitaine Jaffrey MacDonald a été exonéré de tout blâme concernant l'assassinat de sa femme et de ses deux enfants. Hier, en effet, à Fort Bragg, N.C., le général commandant de l'unité dont dépend MacDonald, a jugé insuffisantes les preuves à conviction retenues contre son subordonné.

L'officier supérieur a fondé son verdict sur les témoignages entendus lors d'une instruction qui s'est déroulée à huis clos.

Les procureurs de l'Armée

avaient accusé le jeune médecin militaire des "bêres vertes" d'avoir poignardé sa femme Colette, âgée de 26 ans, ainsi que ses deux filles, Kimberly, six ans et Kristen Jean, deux ans. Le capitaine se serait ensuite donné deux coups de couteau pour masquer sa responsabilité.

Pour sa part, MacDonald a assuré ses accusateurs que la tuerie était l'oeuvre de trois jeunes "hippies", deux garçons et une fille qui se sont introduits chez lui, à l'aube du 17 février dernier.

La Corporation des ingénieurs est saisie d'un différend entre une société et Longueuil

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, a remis à la Corporation des ingénieurs du Québec un dossier longuement attendu: celui de la Société d'ingénieurs Lalonde, Girouard et Letendre. Dans une lettre accompagnant ce dossier, le maire fait état d'un conflit qui existe entre Longueuil et cette firme d'ingénieurs à propos d'une question d'honoraires de l'ordre de deux millions de dollars, et demande à la Corporation des ingénieurs de mettre sur pied un conseil d'arbitrage dans les plus brefs délais.

Dans cette lettre, le maire Robidas dit notamment: "Ce conflit doit absolument être réglé... Nous nous devons de savoir exactement à quoi nous en tenir en ce qui concerne les engagements pris envers cette société avant la fusion. On invoque à droite et à gauche toutes sortes de règlements et d'accords dont il nous est impossible de retrouver la trace dans bien des cas."

M. Robidas fait état ensuite de travaux de génie "complétés par notre bureau de génie municipal et facturés en dou-

ble par la firme d'ingénieurs Lalonde, Girouard et Letendre sous prétexte que des engagements auraient été pris par la ville envers elle".

"Il est évident, explique en conclusion M. Robidas, que, sur présentation des preuves voulues, nous respecterons les accords qui furent pris mais le conseil municipal pas plus que notre personnel n'accepteront d'être dominés par des fournisseurs, à quelque catégorie ou à quelque discipline qu'ils appartiennent."

L'un des ingénieurs de la firme en cause, M. Laurent Girouard, a déclaré qu'il est absolument faux de prétendre que des honoraires se chiffrent à 2 millions aient été réclamés de la ville. "C'est un ballon politique puisqu'il y a des élections dimanche", a-t-il dit. M. Girouard a ajouté que l'intervention du maire Robidas après de la Corporation des ingénieurs constitue une "initiative personnelle de sa part", que le conseil n'a pas été saisi de cette question et que le gérant de la ville n'a pas fait de rapport à ce sujet.

L'Association médicale du Canada poursuivra, dans l'arène fédérale, la bataille des médecins spécialistes au sujet de l'assurance-maladie

OTTAWA (PCF) — L'Association médicale du Canada envisage de poursuivre, dans l'arène fédérale, la bataille des médecins spécialistes au sujet du régime d'assurance-maladie.

Dans un communiqué émis par l'organisme national, on souligne qu'on demandera prochainement à l'exécutif de l'association de tracer un nouveau programme pour appuyer les 4,000 spécialistes qui ont déclenché une grève de 10 jours, plus tôt ce mois-ci, au Québec.

On indique également que la législation provinciale obligeant les médecins à se conformer aux normes actuelles du régime d'assurance-maladie sera peut-être contestée en vertu de la Déclaration des droits de l'homme, lorsque la Loi des mesures de guerre aura été révoquée par le gouvernement fédéral.

L'AMC soutient qu'il est possible, en se rapportant à la Déclaration des droits de l'homme, de mettre en doute l'autorité constitutionnelle du gouvernement québécois dans

l'application de la loi 41.

Cette dernière loi a été approuvée par l'Assemblée nationale après que les médecins spécialistes eurent déclenché une grève pour appuyer leur demande du droit au désengagement du régime d'assurance-maladie. La loi les somme de reprendre leur travail régulier, sans quoi ils risquent d'être d'arrestation ou de peines de prison.

Rémunération raisonnable

L'AMC souligne aussi que le régime d'assurance-maladie du Québec ne remplit peut-être pas l'une des conditions établies par la loi fédérale sur l'assurance-maladie. Les provinces qui remplissent toutes les exigences du fédéral peuvent récupérer environ la moitié des frais de leur régime d'assurance-maladie.

La loi fédérale déclare, notamment, que, pour avoir droit aux remboursements, les provinces doivent s'assurer que les paiements pour les services médicaux soient faits de façon à assurer une rémunération raisonnable pour les servi-

ces rendus par les médecins.

Mais les médecins spécialistes du Québec et l'AMC soutiennent que l'échelle des honoraires prévue dans le cadre du régime provincial d'assurance-maladie est de beaucoup inférieure à celles d'autres provinces "comparables", notamment l'Ontario.

Le communiqué, qui a été émis avec la permission du président de l'Association médicale canadienne, le Dr D. L. Kippen, de Winnipeg, note que les médecins spécialistes du Québec continueront leur bataille contre le régime d'assurance-maladie du Québec, mais qu'ils utiliseront d'autres moyens que la grève.

Les spécialistes ont accepté de mettre fin à leur grève au cours d'une réunion tenue au siège social de l'AMC, le 25 octobre, 48 heures après que la Loi des mesures de guerre eut été proclamée par le gouvernement fédéral.

Le Dr Kippen avait indiqué, dans un communiqué publié à cette occasion, que les médecins spécialistes avaient accepté de rentrer au travail

parce que la situation risquait de devenir critique dans le service hospitalier du Québec.

'Le Nickel' veut absorber Mokta

PARIS (AFP) — La société "Le Nickel" cherchait à prendre le contrôle de la société "Mokta" au moyen d'une offre publique d'échange dont les modalités seraient annoncées au début de cette semaine. Les milieux financiers parisiens sont en effet maintenant persuadés que la Banque Rothschild a l'intention de contrôler les grandes affaires minières françaises.

Les premières rumeurs sur cette opération ont commencé à courir vendredi à la Bourse de Paris lorsque la cotation de Mokta avait été suspendue après de très importants achats. En un mois, ce titre avait progressé de près de 40 pour cent.

L'opération est toutefois sujette à l'approbation du ministère de l'Economie et des Finances.

On remet en cause le rôle des grands séminaires

OTTAWA (PCF) — Toute la question du rôle des grands séminaires a été remise en cause, mardi, à la première journée de la 5e réunion générale annuelle de la Société canadienne de droit canonique, présentée en cours à Ottawa.

"Si les grands séminaires que nous avons connus ne représentent plus la formule obligatoire, par contre la formation de prêtres en résidence présente aussi des inconvénients", a déclaré le P. Rosaire Bellemare, o.m.i., recteur du séminaire St-Paul, d'Ottawa.

"Je connais des cas, a-t-il dit, où la vie en résidence va inciter un futur prêtre à se renfermer sur lui-même dans un cercle de cinq ou six personnes."

"Il aurait au contraire besoin d'un groupe beaucoup plus grand pour s'épanouir."

Selon le P. Bellemare, conférencier participant à un colloque dans l'après-midi, la préparation au sacerdoce doit être empreinte de souplesse et offrir à ses adeptes l'option entre aus-

bien le grand séminaire que la vie en résidence.

D'autres sujets comme l'âge d'ordination des prêtres, l'importance des cours de philosophie avant les études ecclésiastiques, et la formation des surveillants de grand séminaire ont aussi été abordés et discutés au cours de la réunion.

M. Ivanhoë Poirier, p.s.s., directeur de l'Office du clergé de l'archidiocèse de Montréal, participait également au colloque qui réunissait une trentaine de prêtres.

L'assemblée annuelle donne lieu à l'étude de certains problèmes intéressant le droit canonique et à la proposition de réformes aux textes de loi touchant l'Eglise.

Mgr J.-Aurèle Plourde, président de la Conférence catholique canadienne et archevêque d'Ottawa, préside la réunion.

Les délibérations, qui se déroulent simultanément ou séparément en langue française et anglaise, se poursuivent jusqu'à demain.



L'heure est venue d'adopter les nouveaux sacs à ordures "Glad."

Si vous avez déjà eu affaire à une couple de sacs à ordures incapables de se tenir, vous avez là une couple des meilleures raisons au monde d'adopter les nouveaux sacs à ordures "Glad". Car les nouveaux "résistants", fabriqués de plastique plus épais et plus robuste, ne vous laisseront pas tomber.

Lors de vos prochaines emplettes, achetez les nouveaux sacs à ordures "Glad"... les "résistants". Un produit Union Carbide.

Les "résistants".



"Glad" et "Union Carbide" sont des marques déposées.

ET PUIS,
QUOI DE NEUF DANS LE POULET?

TOMASSO
POUILLET
PLUS



N'OUBLIEZ PAS,
NOUS FAISONS LA LIVRAISON!

739-5555

Caucus de l'UN pour déterminer la date du congrès à la chefferie

QUEBEC (PC) — L'Union nationale doit tenir un caucus, à Québec, les 3, 4 et 5 novembre, pour déterminer la date d'un congrès de leadership du parti, a révélé, hier, M. Gabriel Loubier, député de Bellechasse et ex-ministre du Tourisme.

La tenue du caucus de trois jours a été corroborée par le bureau du chef du parti, M. Jean-Jacques Bertrand.

Des informateurs prêtent à M. Loubier l'intention de briguer la succession de M. Bertrand au poste de chef de l'Union nationale.

Hier, dans une interview, M. Loubier a déclaré qu'il est en faveur d'un congrès de leadership prochain, "parce qu'actuellement nous n'avons pas vraiment de chef", a-t-il dit.

Le caucus de l'UN du début de novembre réunira les députés, les anciens députés du parti, de même que les candidats unionistes battus dans les élections générales de 1970, en plus du bureau national du parti qui groupe une quinzaine de personnes.

Le caucus cherchera également à définir des éléments de l'orientation de l'Union nationale, a dit M. Loubier.

Entre-temps, un comité du parti, qui porte le nom de comité d'action politique de l'UN 1970, a fait distribuer parmi les militants un questionnaire, tiré à 100.000 exemplaires, qui sollicite des réponses sur la qualité de l'organisation du parti au cours des dernières années; sur les causes de la défaite du gouvernement de l'Union nationale aux élections du 29 avril; sur les qualités requises d'un chef de l'UN.

Le questionnaire propose en outre 19 noms de personnes présumément aptes à succéder à M. Bertrand au poste de chef de l'UN.

Parmi ces noms, l'on retrouve ceux de M. Loubier; de M. Jean-Guy Cardinal, ex-ministre de l'Éducation; de M. Marcel Masse, ex-ministre des Affaires intergouvernementales; de M. Mario Beaulieu, ex-ministre des Finances; de M. Claude Wagner, actuellement juge de la Cour des sessions de la paix à Montréal et candidat défait au leadership du Parti libéral du Québec, en janvier 1970; de M. Gérard Filion, président de Marine Industries, et celui de M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux.



M. Gabriel Loubier

Ottawa est pressé de hausser les pensions des anciens combattants

OTTAWA (PC) — L'opposition, appuyée par quelques députés libéraux, a vivement pressé le gouvernement, hier aux Communes, de présenter une législation prévoyant une augmentation des pensions des anciens combattants.

Le débat a été amorcé par la présentation d'une motion de M. Jack Marshall (PC-Humber St-Georges Ste-Barbe) priant le gouvernement de mettre en vigueur à une date rapprochée une législation s'appuyant sur les recommandations de la commission Woods et du comité des Affaires des Anciens combattants.

M. Marshall a également prié le gouvernement, compte tenu de la hausse du coût de la vie, de majorer les pensions versées à ceux qui se sont battus pour la liberté au cours des guerres mondiales.

Le député néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, M. Stanley Knowles, a appuyé la motion de son collègue conservateur.

Il a même soumis un amen-

dement à la motion de façon que les augmentations de prestations des anciens combattants soient rétroactives au 1er avril 1970.

La plupart des membres de l'opposition qui ont participé au débat ont évoqué le sacrifice et les services rendus par ceux qui sont allés combattre sur les champs de bataille d'outre-mer afin de sauvegarder la liberté et la démocratie.

Les députés ont dit qu'une telle législation arriverait à point.

M. Henri Latulippe (RC-Compton), à l'instar de plusieurs de ses collègues, a rappelé les nombreux travaux et études menés sur ce sujet depuis l'institution de la commission Woods, en septembre 1965.

Il y eut ensuite le Livre blanc du gouvernement publié l'an dernier d'après les recommandations de la commission Woods.

Le comité parlementaire des Affaires des Anciens combat-

tants se pencha également sur la question et remit son rapport, au mois de juin dernier.

Selon M. Latulippe et M. Marshall, le temps des études a assez duré et les anciens combattants et les veuves devraient bénéficier sans délai de prestations plus élevées pour leur permettre de faire face à leurs besoins grandissants, ont-ils dit.

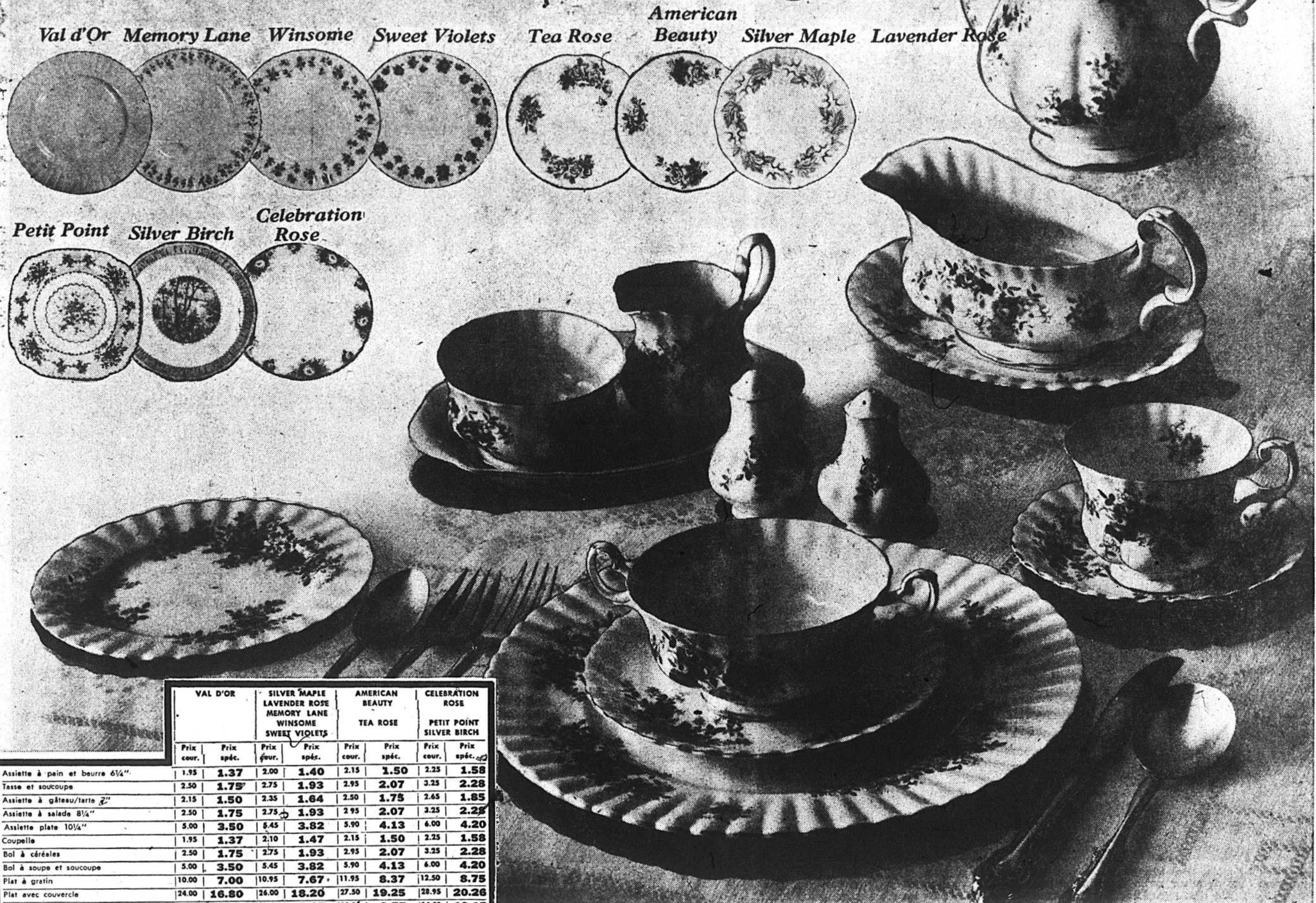
Le député néo-démocrate de Vancouver-Est, M. Harold Winch, a été particulièrement dur envers le gouvernement fédéral.

Il a soutenu que les autorités du pays n'hésitaient pas à envoyer des Canadiens en Europe pendant la dernière guerre aussitôt que ces hommes et femmes étaient déclarés aptes.

M. Winch a ajouté que le gouvernement fait montre de moins d'empressement aujourd'hui pour indemniser ces mêmes gens dont plusieurs sont revenus invalides pour le reste de leur vie.

PORCELAINES ROYAL ALBERT

30% DE RABAIS



	VAL D'OR		SILVER MAPLE LAVENDER ROSE MEMORY LANE WINSOME SWEET VIOLETS		AMERICAN BEAUTY TEA ROSE		CELEBRATION ROSE PETIT POINT SILVER BIRCH	
	Prix cour.	Prix spéc.	Prix cour.	Prix spéc.	Prix cour.	Prix spéc.	Prix cour.	Prix spéc.
Assiette à pain et beurre 6 1/4"	1.95	1.37	2.00	1.40	2.15	1.50	2.25	1.58
Tasse et soucoupe	2.50	1.75	2.75	1.93	2.95	2.07	3.25	2.28
Assiette à gâteau/tarte 8"	2.15	1.50	2.35	1.64	2.50	1.75	2.65	1.85
Assiette à salade 8 1/4"	2.50	1.75	2.75	1.93	2.95	2.07	3.25	2.28
Assiette plate 10 1/4"	5.00	3.50	5.45	3.82	5.90	4.13	6.00	4.20
Couppelle	1.95	1.37	2.10	1.47	2.15	1.50	2.25	1.58
Bol à céréales	2.50	1.75	2.75	1.93	2.95	2.07	3.25	2.28
Bol à soupe et soucoupe	5.00	3.50	5.45	3.82	5.90	4.13	6.00	4.20
Plat à gratin	10.00	7.00	10.95	7.67	11.95	8.37	12.50	8.75
Plat avec couvercle	24.00	16.80	26.00	18.20	27.50	19.25	28.95	20.26
Soupière avec soucoupe	12.25	8.58	12.95	9.07	13.95	9.77	14.50	10.15
Plat de 15"	15.00	10.50	16.50	11.55	17.50	12.25	18.00	12.60
Sucrier et crémier, petit modèle	3.75	2.63	4.25	2.97	4.50	3.15	4.75	3.33
Théière, environ 8 tasses	11.50	8.05	12.50	8.75	12.95	9.07	12.75	9.63
Cafetière	11.50	8.05	12.50	8.75	12.95	9.07	12.75	9.63
Assiette à goûter	2.50	1.75	2.75	1.93	2.95	2.07	3.25	2.28
Plateau à sucreries	2.00	1.40	2.15	1.50	2.35	1.64	2.50	1.75
Salière et poivrière	3.50	2.45	3.95	2.76	4.00	2.80	4.25	2.97
Choppe à café	2.50	1.75	2.75	1.93	2.95	2.07	3.25	2.28
Assiette à gâteaux	3.75	2.63	4.25	2.97	4.50	3.15	4.75	3.33
Plateau à sandwiches	5.50	3.85	6.00	4.20	6.50	4.55	6.75	4.73
Plateau à trois étages	12.75	8.92	13.50	9.45	14.25	9.97	14.75	10.32
Crémier, grand modèle	3.75	2.63	4.25	2.97	4.50	3.15	4.75	3.33
Sucrier couvert, grand modèle	7.50	5.25	8.50	5.95	8.95	6.27	9.25	6.48
* Couvert 5 pièces	11.95	8.37	12.95	9.07	13.95	9.77	14.75	10.32
* Service à thé 21 pièces	35.40	24.76	39.10	27.36	41.75	29.22	44.90	31.44
* Service 40 pièces	95.60	66.96	103.60	72.56	111.60	78.16	118.00	82.56

Téléphoner à 842-6261. Porcelaine, rayon 614, au quatrième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Les services en fine porcelaine anglaise Royal Albert... de vrais morceaux de roi... à des prix vraiment bas. Quel que soit celui des onze modèles que vous choisirez, vous serez épatés par la beauté des motifs et des formes et par la qualité de la porcelaine. Ne vous privez pas du plaisir de déguster de bons plats dans de beaux plats. C'est une occasion à ne pas rater. Garantie de réassortiment de 10 ans sur tous les modèles.

● Couvert de 5 pièces. Comprend 1 assiette à pain et beurre, 1 assiette à salade, 1 assiette plate, 1 tasse et 1 soucoupe.

● Service à thé de 21 pièces. Comprend 6 petites assiettes plates, 6 tasses, 6 soucoupes, 1 assiette à gâteaux, 1 sucrier et 1 crémier, petit modèle.

● Service de 40 pièces. Comprend 8 assiettes à pain et beurre, 8 assiettes à salade, 8 assiettes plates, 8 tasses et 8 soucoupes.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

HEURES D'OUVERTURE: JUNDI à mercredi 9h.30 à 6h. jeudi et vendredi 9h.30 à 9h. samedi 9h. à 5h.
CENTRE-VILLE, Square Phillips, Rue Ste-Catherine, 844-1515
DORVAL, au Centre Commercial, 631-6741
ROCKLAND, au Centre Commercial, 739-5521
BOULEVARD, au Centre Commercial, 728-6711
SNOWDON, 5343 Chemin de la Reine Marie, 844-2811
COMMANDES TELEPHONIQUES: lundi à mercredi 8h.30 à 6h. jeudi et vendredi 8h.30 à 9h. samedi 8h.30 à 5h.
842-6261

Le service de radiodiffusion canadien devra peut-être jouer de mesures de protection

QUEBEC (PC) — Le président de la Société Radio-Canada, M. George Davidson, a déclaré que l'avènement des satellites, la recrudescence des antennes communautaires, l'utilisation du laser et des vidéo-cassettes obligeront peut-être le gouvernement canadien à favoriser des mesures de protection en vue du rayonnement sans entrave du service national de radiodiffusion.

M. Davidson, qui s'adressait aux membres de l'Institut canadien de Québec, a ajouté que ces mesures nécessiteront probablement une "extension" de l'actuelle loi de la radiodiffusion dans le cadre d'un traité international à intervenir sous l'égide des Nations unies.

Selon le conférencier, le lancement du satellite canadien "Anik", dans deux ans, n'éliminera pas, pour autant, les problèmes. Car, en plus de desservir les régions les plus reculées du pays, il donnera libre accès à l'influence étrangère dans le domaine des émissions de télévision.

"L'humanité aura à se demander si elle est mûre pour digérer cette masse de messages différents" qui lui parvien-

dront de tous les coins du monde, a-t-il dit.

Par ailleurs, le président de Radio-Canada croit que le défi le plus important et le plus difficile à relever pour cette société d'Etat consiste à définir ce que doivent signifier les expressions "réalité canadienne" et "unité nationale" au plan des émissions de radio et de télévision publique du pays.

Il a expliqué que la loi canadienne de la radiodiffusion, promulguée il y a deux ans, a confié à Radio-Canada le soin d'interpréter l'idée que se fait un peuple de son individualité, sans toutefois lui préciser exactement les modalités de ce mandat.

Encore difficile sera le défi des années 70, a dit M. Davidson, alors que la radiodiffusion canadienne aura non seulement à poursuivre ce rapprochement de "deux solitudes", à la lumière des recommandations de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, mais aussi à préciser ce que devra être l'attitude canadienne dans le contexte du développement rapide des communications mondiales.

Selon Me Ferland le tribunal ne peut faire autrement qu'annuler l'élection dans Fabre

par Bernard MORRIER

Selon la preuve déposée devant lui, le tribunal ne peut arriver à d'autres conclusions que celle d'annuler l'élection tenue le 29 avril dernier dans la circonscription de Fabre.

C'est en substance ce qu'a déclaré hier Me Pothier Ferland alors qu'il terminait sa plaidoirie dans la cause de la contestation de l'élection dans Fabre, au nom de la requérante, Mlle Aline Hamelin.

Me Ferland a rappelé en sept points bien précis tous les faits soumis à MM. les juges Gold, Filion et Laurier, de la Cour provinciale, au cours des nombreuses semaines d'audience consacrées à cette cause.

Tout d'abord, il a été prouvé que des personnes qui n'avaient pas la citoyenneté canadienne ont été inscrites sur les listes électorales de cette circonscription, contrairement aux

prescriptions de l'article 47, paragraphe 4, de la Loi électorale du Québec.

Par ailleurs, plusieurs de ces mêmes personnes ont enfreint l'article 133 de la même loi en votant, droit qu'elles n'avaient pas.

Me Ferland souligne de plus qu'au moins deux personnes, dans les bureaux de scrutin 168 et 66A, qui n'avaient pas la citoyenneté canadienne et qui ont juré ne pas avoir voté le 29 avril, ont vu un vote enregistré à leur nom dans lesdits bureaux, comme l'ont confirmé les registres officiels de l'élection déposés par l'adjoint au président général des élections du Québec, Me Eddy Giguère, ceci en violation de l'article 398, paragraphe B, de la Loi électorale du Québec. Il s'agit donc de supposition de personnes.

Une autre irrégularité, allant cette fois à l'encontre de l'article 239 de la même loi, a été relevée par Me

Ferland. Il s'agit d'un fait survenu au bureau de scrutin 173, où un représentant d'un candidat avait demandé l'assermement d'un électeur. L'électeur en question n'avait pas la citoyenneté canadienne, comme il a été mis en preuve, et le scrutateur a refusé de l'assermement tout en lui permettant de voter.

La révision

Le procureur de Mlle Hamelin a d'autre part souligné que le Comité de révision de la circonscription de Fabre a violé l'article 99 de la loi électorale en ne notant pas dans un registre à cette fin les décisions qu'il prenait quant à la radiation ou à l'addition du nom d'électeurs aux listes électorales. D'après lui les formules 24 (avis de convocation) ne sont pas des registres et aucun contrôle ne pouvait donc être fait.

Me Ferland a aussi rap-

pelé que les articles 95 et 99 de la loi électorale n'ont pas été respectés quant aux avis envoyés en conséquence des radiations. Selon lui, trois personnes au moins ont vu leur nom radié de la liste électorale sans avoir reçu d'avis à cette fin.

De plus, les délais entourant les procédures de radiation n'ont pas été respectés. Le dernier jour pour la révision des listes électorales était fixé au 18 avril.

Or, de souligner Me Ferland, du témoignage même du secrétaire du Bureau de révision, nous avons appris que les avis en question avaient été jetés à la poste à midi le 16 avril. "Ainsi, dit-il, quand un avis est jeté à la poste le 16 avril, on ne peut pas espérer qu'il soit reçu avant le 17 avril, ce qui ne donne pas un jour franc d'avis à l'électeur, comme le stipule la loi".

Me Ferland trouve égale-

ment étrange que les avis de convocation qui avaient été préparés les 13 et 14 avril, selon la déposition du secrétaire du Bureau de révision, n'aient été expédiés que le 16 avril, ce qui, rappelle-t-il encore, enlevait aux électeurs le jour franc auquel ils avaient droit pour se justifier auprès dudit Bureau.

Le Bureau de révision de Fabre, toujours d'après Me Ferland, a commis également un abus de pouvoir. "L'article 70 de la loi électorale, dit-il, permet au Bureau de faire enquête. Mais il n'a pas le droit de faire enquête au hasard quand il n'y a pas de doute. Chose étrange les 202 avis envoyés d'office par le Bureau étaient tous adressés à des jeunes de 18 et 19 ans."

Me Ferland s'étonne aussi que toutes les demandes de radiation ont été faites le 15 avril, alors que la loi permettait qu'une telle procédure se fasse à comp-

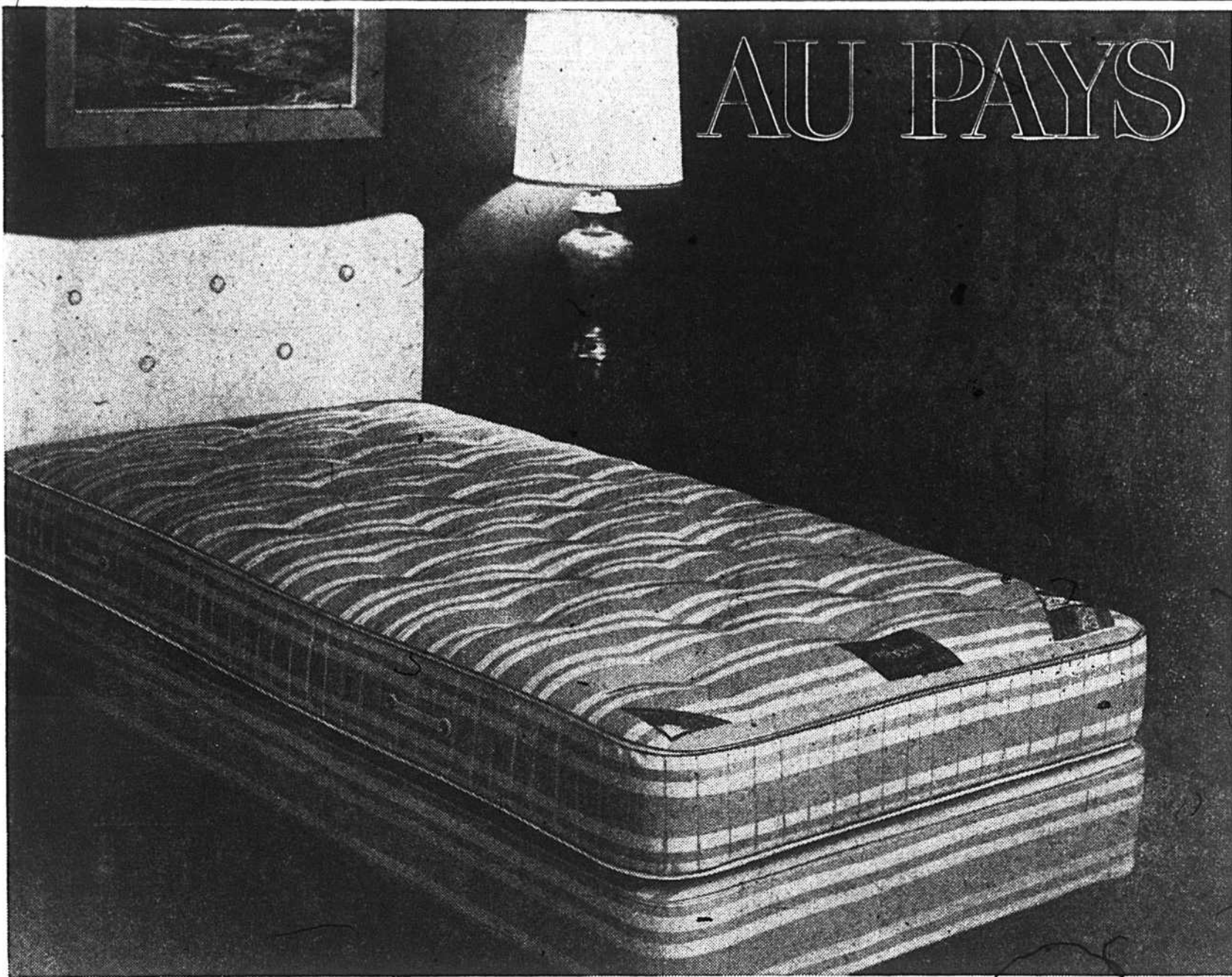
ter du 6 avril, et que les demandeurs dans ces faits "étaient de bonnes ménagères semblant connaître les jeunes du voisinage".

Enfin, le procureur de Mlle Hamelin souligne qu'il y eut dans Fabre 256 radiations consécutives à des avis illégaux et consécutives à des décisions erronées du Bureau de révision. "Donc, souligne-t-il, 256 personnes défranchisées de façon illégale".

Il conclut donc que si toutes ces infractions n'avaient pas été commises, le résultat du scrutin dans Fabre aurait pu être changé.

On sait que le député libéral Gilles Houde a été élu dans cette circonscription avec une majorité de 91 voix sur son plus proche rival, le péquiste Jean-Roch Boivin.

Me André Villeneuve, qui représente M. Houde, présentera son plaidoyer de défense jeudi.



AU PAYS

DES RÊVES...

Matelas ou sommier-tapissier pour lit à 1 place (39") ou à 2 places (54")

40% de rabais

46⁸⁸ chac.

Ord. 79.95 chac.

Au pays des rêves, le matelas et le sommier-tapissier "Posture" de Johnston sont rois... à bas prix spécial !

C'est connu, un bon matelas est le secret d'un bon repos. Et une bonne nuit de sommeil, le secret de la joie de vivre. Morgan vous dévoile le secret des secrets : le matelas et le sommier "Posture" de Johnston... maintenant proposés à bas prix spécial. C'est maintenant pour vous la chance unique d'obtenir la paire pour le prix d'un seul.

Voici les caractéristiques du "Posture", le roi du sommeil-confort :

- Ressorts comprimés "Health Centre" assurant un support ferme de tout le corps
- Isolant en sisal
- Caoutchouc laminé en feutre blanc
- Capotons à boutons "Jiffy-Point" empêchant le feutre de bouger ou de faire des bourrelets
- Rembourrage en coton tissé et pourtour à surpiqûres verticales prévenant la déformation
- Trous d'aération

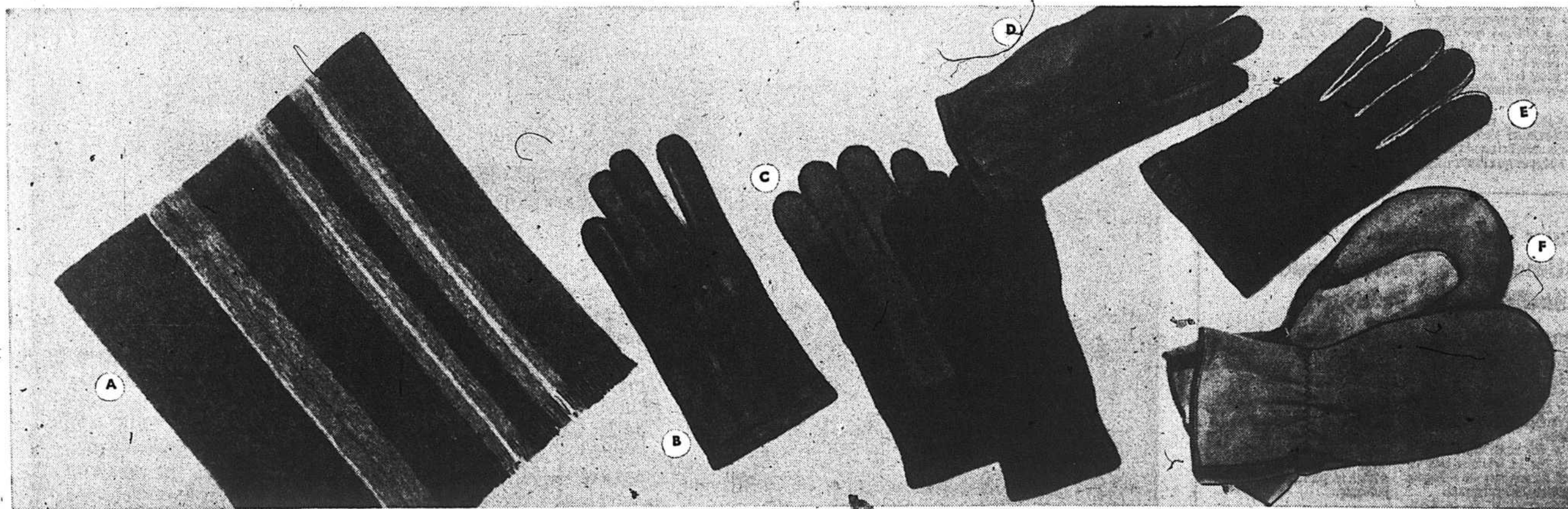
Egalement, lit complet/comprenant matelas, sommier-tapissier, panneau de tête capitonné et cadre. Roulettes au pied.

Ord. 189.95 **113.76**

Téléphonez à 842-6261 — Meubles, rayon 501, au sixième, centre-ville — Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

AUBAINES AU MASCULIN



Ces chauds gants doublés et ces longs foulards douillet, c'est l'économie au masculin pluriel. Profitez-en !... c'est jour de soldes.

A. Foulards importés

... en fin mélange laine et cachemire. Choix d'écossais ou d'unis en rouge vin, marine ou gris fusain.

4.99

B. Gants en peau d'agneau

... à enfiler. Fine doublure en peluche de nylon. Noir ou brun. Pointures 8 à 10½.

6.99

C. Gants d'automobiliste

Gants en pure laine. Paumes en cuir. Noir, brun ou gris. Pointure unique P.M.G.

3.99

D. Gants en peau d'agneau

... à enfiler. Chaud doublure sans coutures en laine. Faits au Québec. Noir ou brun. Pointures 8 à 10.

5.99

E. Gants en peau d'agneau retournée

... à enfiler. Gants importés faits main en agneau véritable. Naturel ou brun foncé. Pointures 8 à 11.

9.99

F. Muffles en veau suédé

... chaudement doublées en agneau rasé. Importées de France. Élastique à l'ensers du poignet. Havane foncé. Point.: P.M.G.XG.

7.99

Téléphoner à 842-6261 — Vêtements pour hommes, rayon 28, au rez-de-chaussée, centre-ville — Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à mercredi 9h.30 à 6h.
Jeudi et vendredi 9h.30 à 9h.
Samedi 9h. à 5h.

CENTRE-VILLE, Square Phillips,
Rue Ste-Catherine, 844-1515

DORVAL, au Centre Commercial,
631-6741

ROCKLAND, au Centre Commercial,
739-5521

BOULEVARD, au Centre Commercial,
728-4571

SNOWDON, 5343 Chemin de la Reine Marie,
844-2811

COMMANDES
TÉLÉPHONIQUES
842-6261

Lundi à mercredi 8h.30 à 6h.
Jeudi et vendredi 8h.30 à 9h.
Samedi 8h.30 à 5h.

La crise paralyse l'activité dans le Vieux Montréal

Le volume des affaires dans les restaurants, galeries d'art, boutiques, théâtres et magasins à rayons, qui est habituellement florissant à cette période de l'année, a diminué d'environ 40 pour cent depuis le début de la crise provoquée par les enlèvements au Québec, révèle un sondage effectué à Montréal.

Cette baisse aurait été particulièrement ressentie dans le Vieux Montréal, où la police a érigé des barricades comme mesure de sécurité, autour des édifices de l'administration municipale, de la police et de la Justice.

Ces mesures ont été prises par suite de l'enlèvement du diplomate britannique James Cross, et du ministre québécois du Travail, M. Pierre Laporte, et de l'assassinat de ce dernier.

"Nos affaires ont baissé d'environ 60 pour cent", déclare Françoise Beausoleil, propriétaire de la boutique Collection Mode.

"Le mois d'octobre est habituellement très bon, mais depuis quelque temps nous n'avons vu aucun client."

"La plupart des rues sont encore bloquées... par conséquent il est difficile pour les clients de venir ici."

Restaurants

"Les affaires n'ont jamais été aussi tranquilles depuis des années, déclare le propriétaire du restaurant "A la Catalogne". Les gens qui se rendent dans le quartier rebroussement chemin devant les barricades et les soldats.

"Nos affaires ont baissé d'environ 30 pour cent au cours des deux dernières semaines, mais cela va changer prochainement et les gens vont revenir", a ajouté M. André Pinet.

La propriétaire du restaurant "Les Trois Guinguettes", Huguette Turcotte, a déclaré: "Nos affaires se sont réellement effondrées."

"Les chauffeurs de taxi craignent de conduire des gens dans ce quartier-ci de la ville, car la police fouille toutes les voitures."

Magasins-théâtres-clubs

Certains des plus importants

M. Chrétien n'accordera jamais de droit de coupe ou de minage dans les parcs

VANCOUVER (PC) — M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a déclaré hier, qu'il n'accordera jamais le droit de couper le bois ou de miner dans les parcs nationaux.

"Si jamais vous permettez de couper le bois ou de miner dans les parcs nationaux, vous n'aurez plus de parcs à brève échéance", a-t-il dit aux délégués du programme de gestion de l'environnement, réunis sous les auspices du Centre d'éducation de l'université de la Colombie-Britannique.

Le ministre, qui est parti pour Ottawa immédiatement après avoir prononcé son discours, a affirmé que l'unique développement qu'il envisageait pour les parcs nationaux avait pour but de fournir un meilleur accès aux touristes, DDT.

Par ailleurs, un professeur de biologie de l'université de la Colombie-Britannique a dit aux délégués que l'interdiction

complète de l'usage du DDT et autres insecticides serait un geste hasardeux.

Quelles que soient nos opinions, a dit le professeur V. C. Runeckles, la présence du DDT est devenue un facteur dans l'environnement, et de plus, tout changement soudain pourrait se révéler désastreux dans l'abondance relative des espèces qui habitent ce milieu.

Il a fait remarquer que dans plusieurs régions agricoles où les insectes ont augmenté dangereusement après l'interdiction du DDT, son usage a été permis de nouveau mais en moins grande quantité.

"En restreignant progressivement l'usage de tels insecticides plutôt que de les interdire arbitrairement, je crois que les principes écologiques seront mieux protégés et qu'un temps précieux pourra être gagné dans le développement d'alternatives plus acceptables sans risquer la catastrophe au chapitre de la production alimentaire", a-t-il ajouté.

Drury inaugurera les nouveaux bâtiments de l'ambassade canadienne en Pologne

VARSOVIE (AFP) — M. C. M. Drury, président du conseil du Trésor au sein du gouvernement canadien est arrivé mardi à Varsovie afin d'inaugurer les nouveaux bâtiments de l'ambassade du Canada en Pologne.

Il a été reçu mardi soir à dîner par le ministre des Affaires étrangères de Pologne, M. Stefan Jedrychowski.

L'inauguration de la nouvelle ambassade du Canada aura lieu jeudi en présence du chef de la diplomatie polonaise et du maire de Varsovie, M. Jerzy Majewski.

Les bâtiments aux lignes sobres sont le résultat de la coopération entre architectes et ingénieurs canadiens et polonais. Ils sont situés en plein centre de Varsovie, dans un quartier où voisinent l'ambassade des Etats-Unis, l'ambassade de France en construction, le palais du Conseil d'Etat et plusieurs ministères polonais.

L'ambassadeur du Canada en Pologne est Mlle Pamela A. McDougall, qui représente son pays à Varsovie depuis bientôt trois ans.

QUELLE FÊTE!

**Tonalité merveilleuse.
Stéréo Baycrest
Trois éléments
séparés.
A prix
d'Anniversaire!**

Maintenant seulement:

\$188

\$12 par mois



Soyez de la fête en vous procurant maintenant, à prix exceptionnel, une chaîne stéréophonique de haute qualité. Élégants coffrets en bois. Façon noyer. Éléments peu encombrants, s'intégrant facilement à votre décor. Perfection technique: fréquences AM/FM. Amplificateur stéréophonique à circuit intégré: Tourne-disques automatique Garrard 2025 à 4 vitesses. Pointe diamant. Deux enceintes de deux haut-parleurs chacune: deux de 9" x 6" pour sons graves et deux de 2 1/2" pour sons aigus. Prises pour haut-parleurs supplémentaires et pour magnétophone. Réglage de la stéréo. Réglage de tonalité. Contrôle automatique des fréquences (C.F.A.). Cadrans éclairés. Lampe-témoin pour stéréo FM. Couvercle en Polystyrène fumé. Garanties de la fabrique: 5 ans sur tous les éléments du circuit intégré - 1 an sur tous les autres éléments.

Téléphoner à 842-6261 - Radios et Téléviseurs - Rayon 688 - Au septième - Centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

LE PARKDADE, STATIONNEMENT D'ACCES FACILE
A NIVEAUX MULTIPLES, RUE AYLMER

la presse

PROFITEZ DU SERVICE DE
livraison à domicile

874-6911

Soviétiques et Américains dominent aux championnats mondiaux de tir

PHOENIX, Arizona (AFP)—La dernière journée des championnats du monde de tir, comme les précédentes, a été dominée par les Soviétiques et les Américains.

Sur les 37 médailles, distribuées lundi soir à Phoenix avant la clôture, l'URSS avec 10 médailles et les États-Unis avec 7, se sont encore taillé la part du lion.

L'Union soviétique a ainsi confirmé sa victoire d'ensemble des championnats, devançant largement ses rivaux américains au classement des médailles.

les (45 contre 34) et prenant ainsi une nette revanche de la précédente compétition mondiale en 1966.

En dehors des résultats du pistolet libre et du pistolet conventionnel, disputés respectivement dimanche et vendredi, qui ont été publiés sans changement par rapport au classement officiel qui avaient été annoncés à la fin des concours, le programme de la journée comprenait le tir au fusil de guerre et au pistolet de gros calibre.

Soviétiques et Américains s'appro-

chèrent deux des trois titres individuels en jeu. John Foster, commandant de l'armée américaine, s'est imposé au fusil de guerre, l'URSS répliquant par Nina Stolyarova au pistolet gros calibre féminin.

Le dernier titre individuel des championnats, celui du pistolet gros calibre masculin, est revenu au Mexicain de 24 ans Rafael Saurez, qui apporte ainsi à son équipe sa première et unique médaille d'or après cinq médailles de bronze.

Le maire de Mexico blâme les organisateurs du Grand Prix

MEXICO, Mexique (UPI)—Le bureau du maire de Mexico fait porter par les organisateurs du Grand-Prix du Mexique la responsabilité des incidents survenus lors de cette épreuve, au cours du dernier week-end.

Les organisateurs et les conducteurs ont alors tenté de convaincre les spectateurs de reprendre leur place, pour leur propre sécurité et celle des conducteurs.

Mais à la fin de la course, alors qu'il y avait encore des bolides en piste, la foule s'est lancée sur le vainqueur, forçant les autres pilotes de freiner désespérément. Il aurait fallu de peu pour que la fin de

l'épreuve se termine en hécatombe. Le porte-parole du maire a expliqué que les organisateurs de l'épreuve devaient assurer la sécurité au circuit. Les organisateurs n'ont pas été mis à l'amende, mais ils devront dorénavant engager plus de gardiens de la sécurité pour contenir la foule avec plus de succès. D'ailleurs, la Fédération automobile internationale n'a

pas tardé à protester. Par la voix de son représentant mexicain, Enrique Martin Moreno, elle a affirmé : "Si l'Association des conducteurs de formules un ne reçoit pas une garantie, l'an prochain, que les policiers seront en plus grand nombre, le Grand Prix du Mexique sera tout simplement retiré du calendrier des courses." Toute autre réaction n'aurait pas été acceptable.

VENEZ CHERCHER VOTRE PART DES TIMBRES ADDITIONNELS GRATUITS AVEC LA CARTE

"BONANZA" DES TIMBRES Gold Star

CHAQUE CARTE "BONANZA" vaut des timbres "GOLD STAR" additionnels! Echangez 1 coupon par semaine, avec l'achat de \$5.00 ou plus! OBTENEZ de 120 jusqu'à 250 TIMBRES "GOLD STAR" additionnels GRATUITS. Si, vous ne l'avez pas reçu, faites-en la demande à votre supermarché Union préféré.

1	100
2	120
3	120
4	140
5	140
6	150
7	160
8	170
9	250

CAFÉ MOULU 79¢

ÉPARGNEZ 26¢ "UNION" Sac 1 livre

OEUFs FRAIS GROS DOUZ. 49¢

CANADA CATÉGORIE "A"

LIQUEURS DOUCES "UNION" SAVEURS ASSORTIES 10¢

BOUT. 30 OZ PLUS DÉPOT

JUS de FRUITS CRUCHE ASSORTIS "F.B.I." 64 OZ 2 89¢

POUR

COCKTAIL de FRUITS "AUSTRAL" ORD. 49¢ 2 89¢

Bte 28 oz

PURÉE de TOMATES "REGINA" EXTRA SPÉCIAL bte 6 oz 10¢

FRITES CONGELÉES "SOMERDALE" 2 lb 29¢

ÉPARGNEZ 10¢

BISCUITS "UNION" ENROBÉS DE CHOCOLAT PUR 39¢

24 DANS UN PQT ÉPARGNEZ 10¢

GELÉE en POUDRE "JELL-O" 10¢

SAVEURS ASSORTIES Ord. 12¢ pqt 3 oz

POUDING ASSORTIS "ROBIN HOOD" 4 ppts 3 oz \$1

JAMBON prêt à MANGER "City" 48¢

ÉPARGNEZ 11¢ LB

BACON "CITY" TRANCHÉ SANS COUENNE 49¢

ÉPARGNEZ 20¢ lb

LONGE de PORC 3-4 lb 55¢

BOUT DES CÔTES

BOUT DU FILET 65¢

ÉPARGNEZ 10¢ LB

SAUCISSES de PORC "CITY" 39¢

EXTRA Spécial

SPARE-RIBS de PORC 49¢

ÉPARGNEZ 20¢ lb

CÔTELETTES de PORC 69¢

Extra spécial

RÔTI DE PORC dans la fesse 48¢

ÉPARGNEZ 11¢ lb

JAMBON MIDGET ROLLS "ST-MAURICE" 79¢

SPÉCIAL lb

SAUCISSES FUMÉES "Hygienic" 39¢

Épargnez 20¢ lb

CUISSES DE POULET 39¢

lb

BTE 10 389

LB

SALADE DE CHOU "UNION" 39¢

pot 16 oz Épargnez 6¢

CÔTELETTES d'agneau tendre 39¢

lb

BANANES DORÉES MURIES À POINT 9¢

lb

TOMATES 49¢

IMP. DES E.-U. CANADA No 1 3 lb

OIGNONS JAUNES POUR BOUILLIR 49¢

produit de Québec 10 lb

PAMPLEMOUSSES IMPORTÉS GR. 60 12 69¢

pour

UNION INC.

SUPERMARCHES

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ. OFFRES SPÉCIALES VALIDES JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 31 OCTOBRE 1970.

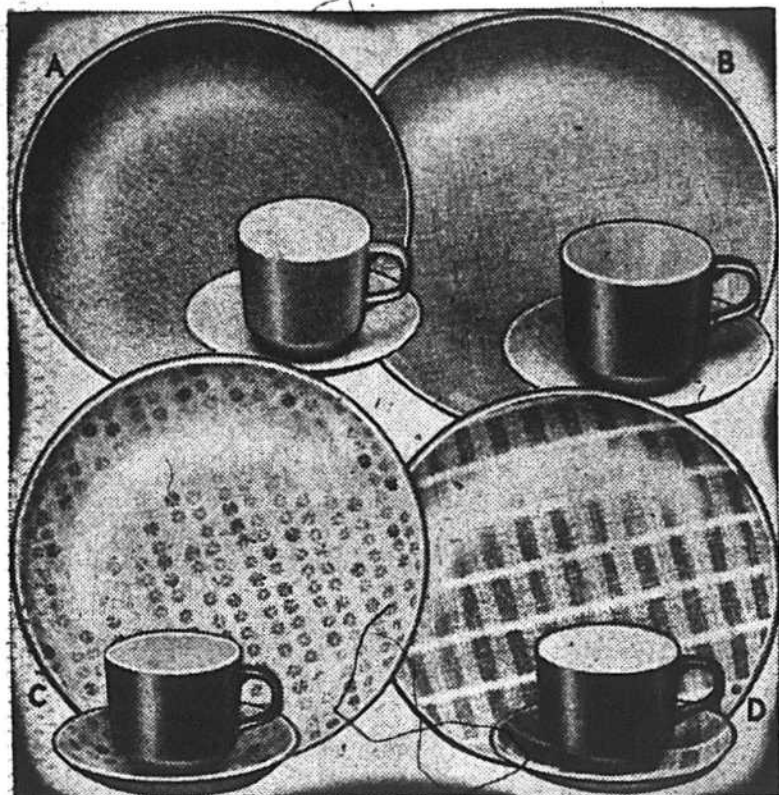


Services 20 pièces pour 4 "Crown Lynn"

Rabais \$4 à \$5! Lavables à la machine

Une importation de Nouvelle-Zélande! Ravissants services à dîner en faïence aux motifs variés pour satisfaire tous les goûts!

• Ens. 20 pièces, 4 de chaque : assiettes à dîner, assiettes pain/beurre, bols à céréales, tasses et soucoupes.



Rabais \$4! Quatre motifs traditionnels, élégants

Rég. 15.95 **11⁹⁵** ens. 20 pces pour 4

- A. "Aztec" ... motif d'inspiration aztèque, ton bronze.
- B. "Fabrique" ... motif aspect toile, ton gris.
- C. "Blue Pacific" ... petites fleurs stylisées, 2 tons de bleu.
- D. "Très Bon" ... motif entrecroisé, 2 tons de brun.



Rabais \$4! Délicates feuilles et fleurs

Rég. 17.50 **13⁵⁰** ens. 20 pces pour 4

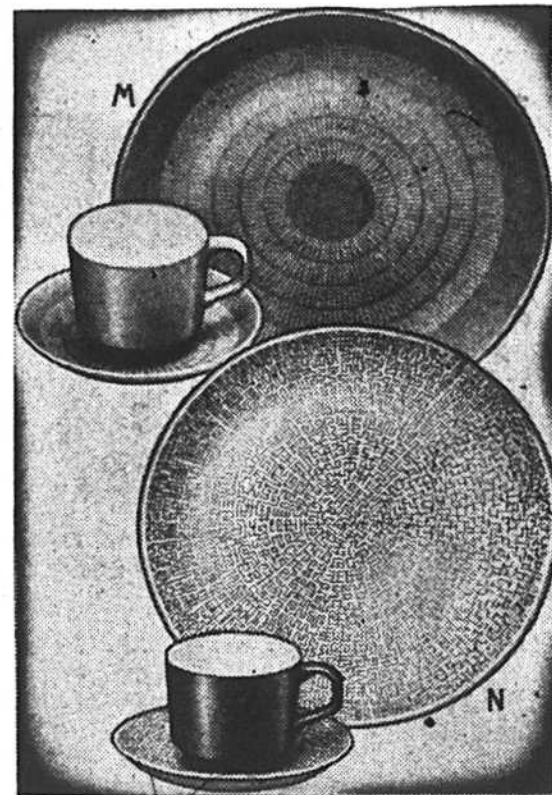
- E. "Clematis" ... motif marguerite, ton vert hûtre.
- F. "Vintage" ... motif feuille de lierre dans les tons de olive/vert/bleu.



Rabais \$5! Six motifs modernes

Rég. 18.95 **13⁹⁵** ens. 20 pces pour 4

- G. "Sapphire" ... motif floral dans des tons de bleu tropical.
- H. "Mandalay" ... motif feuillage, fond aspect rotin.
- J. "Hacienda" ... lisérés tons brun olivette et bronze sur fond blanc.
- K. "Carousel" ... teintes douces d'olivette, beige et caramel sur fond blanc.
- L. "Harvest" ... motif gerbe de blé sur quadrillé ton brique.



Rabais \$5! Motifs inspiration aztèque

Rég. 21.95 **16⁹⁵** ens. 20 pces pour 4

- M. "Egmont" ... bandes blanches, fond vert hûtre.
 - N. "Yucatan" ... motif inspiration aztèque ton fusain sur fond blanc.
- Rayon 757, au cinquième.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221.

Cartes de Noël personnelles

Une grande variété de cartes pour affaires, cartes personnelles que vous choisirez et commanderez dès maintenant au rayon de la papeterie (768)

Au rez-de-chaussée.
Aussi à Fairview et Anjou.

La Boutique "Décorations de Noël" Simpsons ouvre samedi

Venez choisir parmi une vaste collection les nouvelles décorations de Noël qui réchaufferont votre foyer et lui donneront l'ambiance des fêtes.

De nouvelles lumières minuscules pour l'extérieur... des arbres argentés artificiels... des ornements contemporains et traditionnels... des décorations de table ou de porte.

(Rayon 710) Au quatrième

Simpsons
DOWNTOWN
FAIRVIEW, POINTE CLAIRE
LES GALERIES D'ANJOU

Le Cortez

Le Caméo

Le Salem

Le Classic Colonial

Le Renoir

Rabais 80.50! Ensemble stéréo Solid State de ELECTROHOME

Merveilleuse collection Electrohome... dans un choix de 6 modèles, tous de conception soignée et perfectionnée... aux meubles Deilcraft en placage de bois variés... pour répondre aux exigences de divers décors et de toutes grandeurs de pièces, dans un appartement, une maison ou un chalet.

Caractéristiques communes aux 6 modèles :

- Stéréo AM/FM et F/M Multiplex.
- Puissant châssis Solid State 30W.
- 2 haut-parleurs compacts séparés tel qu'illustré.
- Changeurs "Garrard" automatique.

RAYON 770, AU CINQUIÈME

Rég. 369.50

\$289 ch.

Mens. \$16

Commandes postales et téléphoniques exécutées. **842-7221**

C'EST SIMPSONS... ET D'AUTRES BONS ACHATS A L'ENDOS DE CETTE PAGE

HEURES D'AFFAIRES :

Lundi, mardi et mercredi en ville de 9 h à 17 h 30.
Fairview et Anjou 9 h 30 à 18 h.

Jeudi et vendredi en ville : de 9 h à 21 h.
Fairview et Anjou : 9 h 30 à 21 h.
Les 3 magasins ouverts samedi de 9 h à 17 h.

Service téléphonique ouvert

De lundi au mercredi : 8 h 30 à 18 h.
Jeudi et vendredi : 8 h 30 à 21 h.
Samedi : 8 h 30 à 17 h.

COMPOSEZ : 842-7221

L'Histoire donne raison aux barbus et aux chevelus

par Hélène SABOURIN

Et si c'était les barbus qui avaient raison?

Se tondre les cheveux, se raser la barbe, est-ce si normal qu'on veut le croire? "Je considère que les cheveux courts sont une exception dans l'histoire de l'humanité", soutient le Dr Edouard Beltrami, psychiatre, professeur à l'Institut psychiatrique de Joliette.

Le Dr Beltrami renverse le problème:

"Comment se fait-il que des peuples aient parfois porté les cheveux courts?"

A cela il répond que plus on va vers une société hiérarchisée, où tout est prévu, organisé, codifié, plus les cheveux ont tendance à être courts et les visages rasés.

"Les Romains avaient les cheveux courts, pas autant qu'aujourd'hui cependant. Et on peut dire qu'ils vivaient leur ère 'industrielle' où tout était planifié. Les barbares qui les combattait étaient tout nus et poilus; ils représentaient la liberté."

"Essayez de vous mettre dans la peau des enfants qui ont vu dans leurs manuels d'histoire que tous leurs héros (Jacques Cartier, les Indiens du Canada et des Etats-Unis, Eric le Rouge, etc.) avaient les cheveux longs. Tous, à l'exception des héros de l'ère industrielle: Les Rockefeller

ou les rois de la pègre tels qu'on les voit au cinéma..."

Hygiène nouvelle

"Il semble qu'au XIXe siècle, les cheveux ont été coupés pour des raisons hygiéniques. C'était la grande ère de Pasteur, on voulait éviter les épidémies. Cheveux et barbes coupés étaient plus propres."

A travers les siècles, la barbe a presque toujours été respectée, à condition d'être bien soignée.

Elle est devenue synonyme de révolution parce que les guerilleros l'ont remise à la mode.

S'ajoute à cela l'idée que la barbe longue est un laisser-aller acceptable tout au plus dans les bois ou en vacances.

Mais comment expliquer aujourd'hui la grande vogue des cheveux longs et des barbes?

"A l'ère électronique, on n'a plus tellement besoin de se protéger des microbes: il se développe dans notre société une hygiène nouvelle. Dans les hôpitaux par exemple, on élimine les sarraus blancs. L'électronique est propre en soi."

Rééducation des sens

"Ce qui est important de savoir, c'est qu'il se fait révolution au niveau de la perception et de la sensation. On a tenté de couper l'homme de toutes ses perceptions et on a réussi à le couper de celle qui est la

plus antérieure, la plus primitive, la plus reliée à la sexualité: l'odeur. Les cheveux et la barbe transportent des odeurs."

"C'est terrible: dans notre système d'éducation, on n'apprend pas aux gens à développer leurs sens. Chez les personnes de 40 ans et plus, la seule sensation permise est celle de la vision. Mais, de plus en plus, le seul fait de regarder ne provoquera pas de réactions sensorielles, ou assez peu. Par contre, le toucher, l'odeur ou tout simplement le fait d'avoir du vent dans ses cheveux seront considérés comme des sensations importantes."

"Il se livre une grande bataille entre les forces de spontanéité et les forces d'organisation. Il y a un mouvement de contestation qui condamne un style de société, non sensuel."

"Disons que les cheveux longs et la barbe rendent les gens plus disponibles à une intégration des sensations."

Contestation non violente

Est-ce cette disponibilité, précisément, que craignent les gens en place?

"Avoir les cheveux longs et la barbe, c'est une manière de vivre et de sentir qui correspond à un état d'esprit qui est certainement prêt à renverser bien des manières de voir de la société actuelle."

"C'est une contestation non violente."

"D'ailleurs, le système va s'écrouler, tôt ou tard! Il s'écroule actuellement. C'est l'échec de la science. C'est l'échec de la guerre organisée. C'est l'échec des grosses compagnies. C'est l'échec des structures familiales."

Ils en sont à leurs dernières convulsions. Ils vont se raidir pendant quelque temps, mais à mon avis, ils sont condamnés au moment même où ils pensaient être au faite de la gloire!

Martyrs ou geignards?

Que pensez-vous de ces contestataires non violents qui se disent victimes d'oppression?

"Il ne faudrait pas jouer le jeu de ceux qui se prennent pour des martyrs. Il ne faudrait pas exagérer leurs plaintes. Ces jeunes ont tendance à dire qu'il y a d'un côté les 'squares' et de l'autre, eux. Et que forcément les 'squares' sont les oppresseurs."

"J'ai vu des gens aux cheveux longs réussir. Il y a une question de souplesse et d'apportance. J'insisterais d'ailleurs sur l'apparence. Si quelqu'un porte la barbe ou les cheveux de telle façon qu'il a l'air... terrible, c'est qu'il y a là un problème qu'il faut régler."

"Si c'est tellement important pour eux les cheveux

longs et la barbe, si ça correspond à une manière de vivre, à une philosophie, eh bien, qu'ils se battent pour l'avoir."

Sensibilité dissonnante

Dans toute société, explique le Dr Beltrami, il faut un minimum de discipline et d'organisation. Il faut "s'ajuster". Et les jeunes doivent accepter que d'autres pensent, sentent, réagissent différemment.

Et le problème n'en serait pas un d'âge, mais de perception. "La sensibilité des parents et celle des enfants est tellement dissonnante que ce qui est perçu par les parents comme de la douleur (la musique pop par exemple) ne l'est pas pour l'enfant."

"Même pour les jeunes, ce n'est pas facile: on n'introduit pas de nouvelles perceptions dans l'être humain sans danger de destruction. Il va falloir réapprendre à s'exprimer, réapprendre à s'amuser."

"Et les jeunes sont encore très sérieux: quand ils font des orgies, ils le font sérieusement, quand ils prennent de la drogue, ils le font avec un certain sérieux. Mais, il y a une chose intéressante aujourd'hui, c'est qu'ils mettent un peu d'humour dans leur contestation. Dans une pièce comme HAIR, ils se moquent d'eux-mêmes."

"Ils sont fiers de leur corps;



Chargé de l'enseignement psychiatrique à l'hôpital Saint-Charles de Joliette, le docteur Edouard Beltrami est aussi directeur de l'Institut des Relations Humaines, un centre multidisciplinaire qui s'adresse aux familles et aux couples.

ce qui permet aux Noirs, par exemple, de revenir à leur coiffure tribale sans être aliénés."

Identification indispensable?

"J'espère que nous allons vers une société qui acceptera les gens et les choses qui sor-

tent de l'ordinaire. Une société qui ne dira plus: d'un côté il y a le vrai et le faux, le blanc et le noir, le bien et le mal. Qui ne pensera plus: cheveux longs et barbe égalent sexe et drogue."

Tout cela vient de la pensée judéo-chrétienne qui veut qu'à tout mal il y ait une

cause qu'il faut combattre, supprimer."

"Quant à cette peur de confondre les sexes, je me demande qui a dit ou écrit que la sexualité se trouvait au niveau des cheveux? Et qui peut prétendre que c'est absolument nécessaire de reconnaître les sexes au coup d'oeil?"

Ce qu'ils pensent de ce que les autres en pensent!

Jules Béliveau, journaliste. Environ trente ans. Marié. "Vous me demandez pourquoi je porte la barbe? Donnez-moi des raisons valables pour que je ne la porte pas? On ne s'est pas rasé pendant des siècles, alors qu'est-ce qui est contre nature? Tout ça n'est qu'une question de contingences sociales."

"Comme on nous identifie souvent à des gens qui troublent la paix, on a certaines difficultés, par exemple, auprès des employeurs. A la compagnie Bell Canada, on a exigé que je me coupe la barbe pour obtenir un emploi aux relations publiques. Je l'ai

coupée. Parce que le poste était plus important pour moi que la... barbe. Tout dépend de ce qui compte vraiment, de nos schèmes de valeurs."

"Au fond, je me demande si les cheveux longs et la barbe ne seraient pas un symbole sexuel; ce qui expliquerait la réaction violente des gens face aux barbus et aux chevelus."



Maurice Gareau, la vingtaine. Etudiant en administration et chauffeur de taxi. Célibataire. "Je me demande pourquoi

on catalogue ainsi les gens: les chevelus et les barbus sont contestataires et sales, les autres sont ordonnés et propres. Au fait, dans ma classe, les gars qui sont les plus contestataires ont les cheveux très courts et le visage rasé de près."

Où pourquoi porter des jugements sur l'apparence? Sur la propreté, je comprends, car moi non plus je n'aime les chevelus et les barbus sales. Mais quand on est propre de nature, on le demeure même si on a les cheveux longs et la barbe comme moi."

Mais allez faire comprendre ça à tout le monde! Par exemple, je me suis vu refuser un poste de chauffeur de taxi à cause de mes cheveux et de ma barbe. Heureusement, une autre compagnie m'a embauché."

Homme d'affaires. 25 ans. Célibataire. (refuse qu'on le nomme).

"Je porte les cheveux longs depuis mon temps de collège. A cette époque-là, c'était par réaction, aujourd'hui c'est par habitude. Mais, je ne les ai pas suffisamment longs pour qu'ils me causent des problèmes. Souvent, par contre, on me dit: une coupe de cheveux, ça ne te ferait pas de tort!"



Pierre Fortier, 27 ans, célibataire. Dans le commerce. "Les cheveux longs c'est

une question d'esthétique. Je trouve que ça me va bien. Mais il y a long et long, dans mon métier, je ne pourrais pas me permettre d'avoir les cheveux au milieu du dos. Déjà, les gens me disent: tiens il y a longtemps que tu n'es pas allé chez la coiffeuse."

"Oui, je vais chez une coiffeuse. Je crois qu'elle réussit mieux; elle ne veut pas couper à tout prix."

"Dans mon entourage, on accepte mieux les cheveux longs et la barbe qu'auparavant. Les gens commencent à s'habituer."



Constant, la quarantaine, coiffeur pour dames. Célibataire. "Moi, j'aime mes cheveux; c'est beau, c'est naturel, c'est agréable, ça bouge au vent. Ce n'est pas une mode mais une

question d'état d'âme. Et avec les cheveux longs, je me sens bien. Mais, ça dérange les autres qu'on se sente bien dans sa peau: ils nous traitent d'efféminé et de hippie sale; ils réagissent souvent d'une manière agressive."

"Et puis, ils tiennent absolument à cataloguer: les filles portent les cheveux longs, les gars les cheveux courts."

"Bien sûr, il faut que les cheveux soient propres. Pour cela, on n'a qu'à les laver une fois par semaine et les laisser sécher à l'air du temps. C'est compliqué ça?"

Guy Fournier, prêtre aumônier à la Régionale des Millelles.

"Je porte les cheveux plus

longs que plusieurs étudiants. Certains me contestent, ils ne trouvent pas que c'est convenable pour un prêtre. Mais, au diable, qu'est-ce que les cheveux ont à voir avec la dignité et la propreté? On veut trop cataloguer les gens."

"Chez les parents, c'est presque devenu obsessionnel: ils ne cessent d'ennuyer leurs enfants avec cela. Et plus ils en parlent, plus les jeunes se rebiffent."

"Au fait, que veulent-ils les parents et les éducateurs? Former des parfaits robots, bien astiqués et bien disciplinés. Ont-ils tellement peur de l'originalité, de la fantaisie, des idées neuves?"

"Pour ma part, avec les cheveux courts, je trouve que je ressemble à un G.I. américain ou à un... chou-fleur!"



Pat Cardarelli, vendeur, trente ans. Marié. "Si je porte la barbe, c'est

que je trouve que ça m'avantage. J'ai le visage rond et la barbe l'affine. D'autre part, ma femme aime cela."

"Au travail, je n'ai aucun problème, au contraire: on n'oublie pas le vendeur 'barbu'. Je fais aussi du théâtre amateur et là vraiment je ne rencontre pas d'animosité."

"Mais, avant de quitter l'Angleterre pour le Canada il y a quelques années, (je suis immigré), on m'a prévenu au consulat: 'Si vous vous installez à Montréal, coupez votre barbe sinon vous trouverez difficilement de l'emploi'."

"Une barbe, c'est tellement pratique: on n'a pas à se raser tous les matins."

Carel

TRICOTS EXCLUSIFS

6612 St-Hubert
272-2025

EATON

Avec Aziza
vous n'en croirez pas vos yeux

Voici votre panoplie de maquillage-regard pour les paupières, les cils, les sourcils. Aziza a tout prévu pour accentuer vos beaux yeux. Comme vous le désirez. Avec une myriade de teintes pour mieux vous plaire.

Représente:

- A. Ligne-paupières en godet avec pinceau. Noir, bleu/noir, anthracite. **2.00**
- B. Mascara automatique. Noir, brun, bleu/noir. **2.50**
- Non représenté: Ligne-sourcil mécanique: noir léger, brun foncé. **2.50**
- Ombre-paupières givrée: bleu, vert, aqua, gris. **3.75**
- Ligne-paupières liquide. Noir, brun. **2.00**
- Ligne-paupières givrée en godet. Noir, bleu marine ou vert givre. **2.50**
- Ombre-paupières matte. Bleu, vert, cacao, gris, pêche, rose. **3.75**

PRIME! Tout achat vous donne droit à 65 tampons démaquillants pour les yeux.

COMPOSEZ 842-9211
EATON en ville (rez-de-chaussée) Ville d'Anjou...
Pointe-Claire, Rayon 212

DUR D'OREILLE?

Venez absolument demain pour une **Démonstration d'appareils auditifs**

Beltone

"Si votre ouïe est affaiblie Beltone vous aidera"

Des conseillers en appareils auditifs seront là pour vous aider.

Les jours de démonstration, les personnes portant un appareil auditif pourront bénéficier d'un RABAIS de 50% sur les piles.

Appareils auditifs Beltone.
Au cinquième — Rayon 106 — Centre-ville.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Guide de fourrures

Si vous voulez vous procurer un manteau de fourrure cette année, lisez ceci avant d'acheter... Avertissement qui vous est donné par 4 marchands du carrefour de la fourrure afin de vous mettre en garde contre les annonces à prix comparatifs, qui plus souvent qu'autrement sont majorés, soufflés, erronés, etc...

Prix budget	Prix populaire	Qualité de choix	Qualité de luxe
\$495	\$595	\$750	\$850

MANTEAUX DE VISON

Comment acheter du vison? C'est facile, voyez un fourreur de confiance, faites-vous montrer différentes qualités, remarquez le lustre, la densité du duvet, la longueur du poil de garde, la souplesse, la couleur, le travail des peaux, l'ampleur du manteau, les styles, etc... Vous aurez vite fait de constater par vous-même que les prix peuvent varier avec toutes les caractéristiques et que tous les manteaux ne peuvent être vendus au même prix.

Prix budget	Prix populaire	Qualité de choix	Qualité de luxe
\$775	\$950	\$1250	\$1450

Comme dans les bijoux précieux il y a des bijoux en vison dont les prix peuvent être plus élevés.

ASTRAKAN

L'astrakan communément appelé mouton de Perse, restera toujours la fourrure la plus populaire au point de vue durée, remodelage, élégance et prix. Le caractère et la grosseur du bouclé, le lustre sont à considérer à l'achat d'un manteau d'astrakan.

Prix budget	Prix populaire	Qualité de choix	Qualité de luxe
\$325	\$425	\$550	\$650

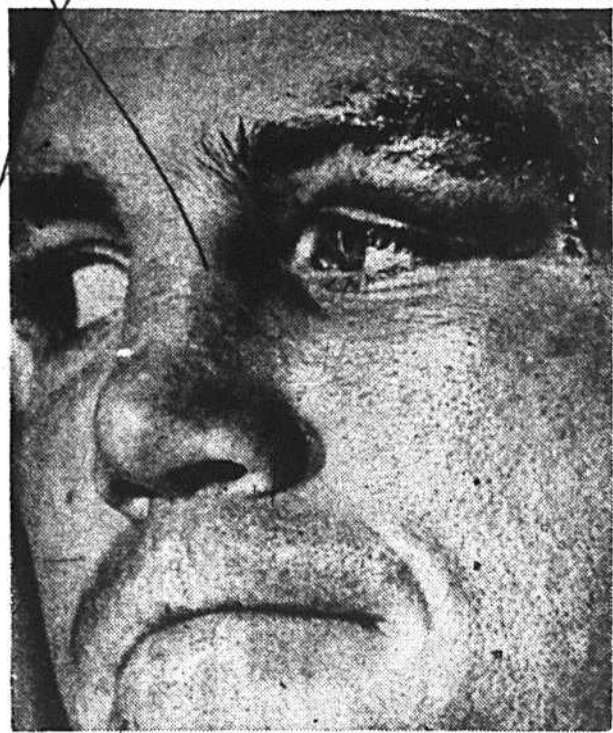
VOS CONSEILLERS DE CONFIANCE

Vendeurs autorisés du vison "Canada Majestic" pouvant vous décerner un certificat attesté avec tout achat de vison "Canada Majestic".

Magasinez en toute confiance au "Carrefour de la Fourrure" Rue Amherst

- Reid** 1473 AMHERST 522-3181
- Lacerte, Chevalier** 1475 AMHERST 521-2126
- Robert** 1439 AMHERST 523-3352
- Asselin** 1439 AMHERST 524-3517

Stationnement gratuit à l'arrière du "Carrefour de la Fourrure"



L'arcade ouverte de Quarry Casper proclamé "golfeur de l'année"

PALM BEACH, Floride (UPI) — Pour la deuxième fois de sa carrière, l'excellent Billy Casper a été proclamé le golfeur de l'année par l'Association des golfeurs professionnels (PGA). Casper, champion du tournoi des maîtres, a devancé de peu son rival Jack Nicklaus.

Lors du dîner où son choix a été annoncé, on a aussi honoré Grady C. Shumate, de Clemmons, Caroline du Nord, au titre de "professionnel de l'année", et Joe Walsh fils, d'Oklahoma City, pour sa contribution à l'éducation dans le monde du golf.

On sait que le titre de golfeur de l'année va au joueur qui a récolté le plus de points, tant par sa position à chacun des tournois du circuit, que lors d'un scrutin organisé auprès des joueurs eux-mêmes.

Et cette année, la lutte se faisait à deux. En effet, au cours de 1970, Casper a gagné le Tournoi des maîtres, l'Omnium de Los Angeles, la Classique de Philadelphie, et la Classique AVCO. Pour sa part, Nicklaus a gagné l'Omnium britannique, la Classique Byron-Nelson et le championnat par équipes de la PGA en compagnie d'Arnold Palmer.

Nicklaus a également gagné la Série mondiale du golf et le tournoi Piccadilly, présenté en Angleterre, mais ces deux tournois ne sont pas éligibles au classement.

L'an dernier, cet honneur était allé à Orville Moody, champion de l'Omnium des Etats-Unis.

Casper avait déjà mérité cet honneur en 1966. Cette année-là, il avait été le meilleur boursier du circuit, avait conservé la moyenne la plus basse sur le circuit, et il avait triomphé lors des omniums des Etats-Unis, Western et de San Diego.

Quant à Nicklaus, il avait mérité l'honneur l'année suivante, alors qu'il avait été proclamé champion de 5 tournois, dont l'Omnium des Etats-Unis.

Quand les boxeurs consultent leur boule de cristal...

ATLANTA (UPI) — Le prochain combat de Cassius Clay aura lieu d'ici six semaines tout au plus, possiblement à Atlanta ou Houston.

Mais son adversaire ne sera pas, comme on l'avait laissé entendre, le champion des poids lourds, Joe Frazier, mais plutôt un homme qui a tenu le coup durant 15 rondes en deux occasions devant Frazier, l'Argentin Oscar Bonavena.

De l'avis des seconds de Clay, ce sera pour ce dernier l'occasion de se maintenir en condition dans l'attente du combat où il affrontera Frazier pour la couronne mondiale, en février, à New York.

Il faudra toutefois que ce dernier défende avec succès sa ceinture emblématique, le 18 novembre, alors qu'il affrontera Bob Foster, à Detroit.

L'entraîneur de Clay, Angelo Dundee, a tenu à préciser que les détails du match Clay-Bonavena n'avaient pas encore été finalisés. Mais il s'est dit d'avis qu'il ne sera pas difficile de trouver un promoteur pour l'organisation du combat.

"Il ne devrait pas être difficile de 'vendre' un tel combat, a dit Dundee. N'oubliez pas que Bonavena a failli mettre Frazier hors de combat lors de leur premier match."

Quant à Clay, cette victoire spectaculaire à son retour sur le ring, semble lui avoir fait retrouver toute son éloquence proverbiale. Conscient du fait qu'il devrait bientôt affronter Bonavena, Clay préférerait discuter... de Frazier.

"J'aurais moins de difficultés avec Frazier que j'en ai connues contre Quarry", a-t-il dit.

"D'ailleurs, Frazier n'est pas encore assuré de vaincre Foster."

Ce dernier est d'ailleurs entré dans la danse des prédictions.

"Si Clay et Frazier s'affrontent en février, ce ne sera certes pas pour le championnat, parce que j'aurai d'ici là vaincu Frazier!", a dit Foster.

Quant à Quarry, le grand vaincu de lundi soir, qui avait tenu le coup durant sept rounds face à Frazier l'an dernier, il s'est dit d'avis que Frazier battait Clay sans difficultés.

"Frazier le tuera, rien de moins, disons en six rounds. Joe est le boxeur le plus puissant que je connaisse. Clay est un excellent boxeur, mais il n'est pas du calibre de Frazier."

"Je sais que je peux vous paraître prétentieux en parlant de la sorte à la suite d'un échec. Mais Clay ou Mohammed Ali, peu m'importe, doit sa victoire de lundi à la chance, et il le sait. Si je n'avais pas subi cette coupure à l'arcade sourcilère, il m'aurait suffi d'une ou deux autres rounds pour l'envoyer au pays des rêves. Ce n'est pas la première fois que la malchance s'acharne sur moi durant un combat."

"Je ne peux pas l'empêcher de dire ce qu'il pense si c'est ce qu'il croit vraiment, n'est-ce pas?", a-t-il dit.

La riposte de Clay n'a pas tardé à venir:

"Il a droit à son opinion..."

Victoire facile des Canucks...!

VANCOUVER (PC) — Les Canucks de Vancouver ont pris une avance de 3-0 dès la première période, hier soir, et ont finalement enregistré une victoire facile de 7-2 aux dépens des Sabres de Buffalo, dans un match de la ligue Nationale de hockey disputée devant 15,068 personnes.

Sept joueurs ont réussi les buts des vainqueurs, soit Len Lunde, Dale Tallon, Rosaire Pailment, Mike Corrigan, Wayne Maki, André Boudrias et Barry Wilkins.

Randy Wyrozub a obtenu les deux buts des Sabres.

Les Canucks, qui, tout comme les Sabres, en sont à leur première saison dans la ligue, se sont ainsi approchés à trois points des Bruins de Boston, des Rangers de New York et des Canadiens de Montréal, qui sont sur un pied d'égalité en tête du classement de la division Est avec 11 points.

Ils détiennent également une avance de trois points sur les Red Wings de Detroit, qui sont sur un pied d'égalité avec les Sabres, en cinquième position.

La victoire de Clay aura eu une conséquence, mousser la publicité de son duel contre Frazier.

par Shirley POVICH

ATLANTA — Quand 17,000 spectateurs se sont présentés lundi soir au Madison Square Garden de New York et ont laissé \$201,000 aux guichets, ils créaient un précédent dans l'histoire de la boxe. Pour la première fois en effet, les profits d'une seule salle de théâtre où était présenté en direct un combat de boxe, dépassaient ceux réalisés sur les lieux mêmes de la présentation.

Clay portait à 30 le nombre de ses victoires consécutives. Il a démontré juste assez de son ancienne habileté pour retrouver son "immodestie" ou ce qui pourrait être plus justement appelé son arrogance.

Mohamed Ali est de retour sur la scène pugilistique et pointe maintenant du doigt celui qui porte le titre qui lui revient de plein droit, jusqu'à preuve du contraire: Joe Frazier. Le combat Frazier-Clay est inévitable aussi longtemps que l'attrait pour l'argent sera dans la nature de l'homme.

Les promoteurs sont déjà prêts à cet affrontement, estimant qu'environ 1,000,000 de spectateurs, déboursant une moyenne de \$6.50, assisteraient dans des salles à la représentation en circuit fermé du duel de géants.

Après la retraite de 43 mois de l'ex-champion, la boxe revient.

Pour Ali, Quarry était la proie idéale qui n'a pas mis une grande pression sur la mobilité légendaire de celui qui n'avait pas boxé dans un combat régulier depuis plus de trois

ans et demi. Ne pouvant exploiter son jab à cause de la trop grande portée de son adversaire, Quarry venait à Clay, s'emplantant sur chacun de ses jabs.

Les dommages s'accumulant, et bientôt le sang dégoulinant sur le visage, ce fut la fin après trois rounds.

Clay est de retour, c'est vrai. Mais la restauration de son image n'est pas complète. Il a démontré une forme superbe pendant trois engagements, mais il est un point important auquel il n'a pas apporté de réponse: saura-t-il épater une foule qui épiera chacun de ses gestes pendant 10, 12 ou 15 rounds?

Il se trouve des sceptiques. Cus d'Amato, l'ex-gérant de Floyd Patterson est de ceux-là.

Il a déclaré avoir vu Clay chercher trop loin son souffle à la fin seulement du troisième round. Et tout au long du match, il a manqué trop de coups, ce qui est un signe, du moins dans le cas de Clay, d'une accumulation de "rouille".

La fin hâtive du combat a été une fourberie de Clay, dont les commentaires toute la semaine précédente avaient signifié qu'il ne pourchasserait pas Quarry dans les premières rondes. Il a rappelé à tous ceux qui voulaient l'écouter, qu'il aimait s'attarder dans les premiers rounds.

Mais jamais n'a-t-il paru aussi empressé d'en finir au plus tôt. Ou bien il prenait une sorte d'assurance contre un combat qui aurait pu être long, ou bien, voyant une cible trop fa-

cile, il a tout donné ce qu'il pouvait immédiatement, inondant Quarry de coups.

Il demeure encore imprévisible que Clay peut prendre un solide coup à la mâchoire. (Encore faudrait-il que quelqu'un puisse le toucher...) Quarry l'a atteint, mais au corps.

Quarry a perdu au moins des trois plus sérieux aspirants au titre qui est maintenant remis en question: Joe Frazier, Jimmy Ellis et Clay. On pourrait dire que Quarry a la faculté de prendre le style nécessaire pour per-

dre un match pour le titre. En fait, il est, en dépit de son courage, un grand chahuteur.

Ali sera incapable de faire saigner Frazier dans les premiers rounds et peut-être jamais. Au contraire de Quarry, le champion actuel n'a pas la réputation de saigner. Il a la peau aussi dure que celle d'un rhinocéros. Frazier peut très bien être le premier homme à forcer Clay dans un combat et le vaincre.

(Tous droits réservés Washington Post et LA PRESSE.)

Victoire spectaculaire de l'Américaine Carol Hoffman

WASHINGTON (UPI) — Carol Hoffman, écuyère de l'équipe équestre des Etats-Unis, seule femme à atteindre la finale, a remporté le trophée Dwight D. Eisenhower, au concours hippique international de Washington.

Mlle Hoffman, qui est âgée de 27 ans, a conduit son cheval, Salem, à une vitesse vertigineuse, pour négocier le parcours en 33.7 secondes.

Un reporter lui a demandé, à l'issue du parcours, si elle avait songé à conduire des chevaux de courses.

"C'est un sport pour hommes, a-t-elle ré-

pondu. Il vous faut être robuste, et les femmes robustes ne sont pas légion. Il m'arrive occasionnellement de monter des chevaux de courses durant l'hiver pour l'entraînement, mais de là à en faire mon gagne-pain..."

Pour l'emporter, Mlle Hoffman a dû battre deux Allemands qui, eux aussi, ont négocié le parcours sans abattre d'obstacles. Hartwig Steenkamp, à bord de Simona, a terminé au deuxième rang, avec un chronométrage de 35.7 secondes, tandis que Hans Winkler, à bord de Trophy, a négocié le parcours en 36.2 secondes, suffisant pour la troisième place.

KRESGE

AUBAINES DE SAISON

EN
VENTE
OCT.
29, 30, 31

A. PANTALONS EN JERSEY GAUFRE
Lavables, motif chevrons, jantes droites. Marine, Brun, Vert, Or. Jeunes filles 10-20.
NOTRE PRIX RÉGULIER 5.97
5.99 pai.

B. PYJAMAS EN FLANELLETTE
Pressage permanent, coupe tailleur, imprimés floraux. Dames P-M-G.
NOTRE PRIX RÉGULIER 2.27
2.33
JEU. VEN. SAM.

C. PULLOVER ACRYLIQUE
Manches courtes, encolure montante. Blanc, Bleu, Or, Cerise. Jeunes filles P-M-G.
NOTRE PRIX RÉGULIER 3.57
3.73
JEU. VEN. SAM.

D. VESTE DE SKI
Nylon matelassé, capuchon escamotable, doublure en satin de rayonne. Rouge, Vert, Bleu, Blanc, Rose, Brun, Marine. Jeunes filles P-M-G.
PRIX SPÉCIAL KRESGE
6.99
JEU. VEN. SAM.

E. COIFFURES 'GLENOIT'
Cagoules ou bonnettes pour la neige. Poils à boule noirs, blancs, bruns ou roux. Tailles dames.
NOTRE PRIX RÉGULIER 4.49
2.97
JEU. VEN. SAM.

COQUETTES

BAS-CULOTTE

GARANTIS INDÉMAILLABLES

PRIX KRESGE **1.29** pai.

BAS-CULOTTE. Nylon micromaille sans couture. Talon nu. Beige, Coquille, Ambre, Ivoire. P-M-G-TG.

TRANSPARENT. Sans couture, talon nu. Beige, Taupe, Moka, Brun. P-M-G-TG.

OPAQUE. Sans couture. Talon nu. Beige, Taupe, Brun foncé, Noir, Marine, Blanc. P-M-G-TG.

A. SPIROGRAPHE
NOTRE PRIX RÉGULIER 3.77
3.44
JEU. VEN. SAM.
Ensemble à dessiner très créatif.

B. ASSORTIMENT WIZ-Z-ER
NOTRE PRIX RÉGULIER 1.47
1.17 ch.
JEU. VEN. SAM.
Attrapes qui amuseront petits et grands!

C. ETCH-A-SKETCH
NOTRE PRIX RÉGULIER 3.97
2.97
JEU. VEN. SAM.
Cadre en plastique et planche à dessiner en verre.

CHANDAILS ET TUQUES
NOTRE PRIX RÉGULIER 3.83 l'ens.
2.83 l'ens.
JEU. VEN. SAM.
Tricot acrylique moyen avec manches raglan longues et motif brodé. Simulacré rasé ou encolure ras-du-cou. Tunique assortie incluse. Largeur 4-6x.

SALOPETTES EN VELOURS CÔTELÉ
NOTRE PRIX RÉGULIER 1.59 ch.
1.00 ch.
JEU. VEN. SAM.
Conçues pour habillage facile, avec boutons-pression aux jambes et bretelles boutonnées à la bavette. Unies ou imprimées. Bébé 9-24 mois.

THÉIÈRE CORNING WARE
NOTRE PRIX RÉGULIER 8.95
5.47
JEU. VEN. SAM.
Théière de 6 tasses décorée de fleurs bleues. Achetez-la pour vous-même ou comme cadeau!

CHEMISES DE TRAVAIL SUÉDÉES
NOTRE PRIX RÉGULIER 2.47
2.99
JEU. VEN. SAM.
Chemises en Agnis tissu suédé importé, avec manches longues, idéales pour le travail. Rouge ou Vert au choix. Hommes M-G-TG.

FRIANDISES POUR L'HALLOWE'EN
BOITE DE 100 TABLETTES DE GOMME WRIGLEY'S
PRIX SPÉCIAL KRESGE **88¢** la boîte
SACS DE BONBONS ASSORTIS
SACS DE 72 SUÇONS
PRIX SPÉCIAL KRESGE **2 sacs 88¢**
JEU. VEN. SAM.

ANTISEPTIQUE ORAL 100
PRIX RÉGULIER **88¢**
Rince-bouche Colgate, format 12 oz.



Rocky courtise les travailleurs

Le gouverneur Nelson Rockefeller salue un groupe de ses partisans dans le quartier de Wall Street, à New York. Pour la circonstance, il est coiffé d'un casque qui lui a été remis par la femme d'un travailleur de la construction. M. Rockefeller, qui recherche un autre mandat, a surtout dirigé ses critiques contre le maire Lindsay, qui appuie le démocrate Arthur Goldberg même s'il est républicain.

Elections américaines Les alliances traditionnelles sont battues en brèche à N.Y.

par Claude MOISY

NEW YORK (AFP) — Les élections qui se dérouleront mardi prochain dans l'Etat de New York — en même temps que dans le reste des Etats-Unis — pourraient marquer un tournant dans l'histoire politique américaine.

Jamais avec autant de hétérogénéité traditionnelle entre démocrates et républicains n'a encore été remplacée par un affrontement entre libéraux et conservateurs que le président Nixon et le vice-président Spiro Agnew voudraient voir se généraliser.

De surcroît, le maire républicain John Lindsay joue, sur la touche, ses chances de devenir un jour le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis.

La campagne pour la réélection du gouverneur et de l'un des deux sénateurs de l'Etat est en effet un tissu de paradoxes qui soulignent à quel point la division bipartite de la vie politique américaine entre les démocrates et les républicains est dépassée par les réalités nouvelles.

Le sénateur républicain Charles Goodell qui avait été désigné en 1968 par le gouverneur Rockefeller pour achever le mandat du sénateur Robert Kennedy, cher à se faire élire contre l'opposition démocrate et d'un conservateur indépendant.

Mais Goodell, qui est un des éléments les plus remuants de la petite aile libérale du parti républicain, a été officiellement désavoué par la Maison Blanche qui lui préfère le candidat conservateur James Buckley. Depuis le début de la campagne électorale, le vice-président Spiro Agnew a multiplié les attaques

publiques contre Goodell qu'il accuse d'avoir "trahi" son parti en devenant un "radical-libéral".

L'ennui pour Goodell, qui continue à être soutenu par la "machine" du parti républicain de l'Etat de New York, c'est qu'il doit partager les voix libérales — habituellement majoritaires dans l'Etat — avec le candidat démocrate Richard Ottinger. Le résultat de cette division des votes libéraux a été de placer le candidat conservateur largement en tête des derniers sondages d'opinion.

Le même paradoxe se retrouve dans la lutte pour le poste de gouverneur où le milliardaire républicain Nelson Rockefeller cherche à se maintenir contre l'opposition de M. Arthur Goldberg, candidat démocrate. Mais le maire John Lindsay, qui est toujours officiellement républicain, a fait passer son attachement au libéralisme avant son loyalisme envers le parti et soutient ouvertement M. Goldberg contre le gouverneur Rockefeller.

Beaucoup d'observateurs estiment que cette prise de position est le prélude à un revirement encore plus net qui permettrait au séduisant maire de New York de devenir un jour le candidat idéal des démocrates libéraux à la présidence des Etats-Unis. Cette impression est renforcée par les attaques de plus en plus précises auxquelles M. Lindsay se livre depuis quelques jours contre le président Nixon.

Car contre le gouverneur Rockefeller profite d'un autre transfert d'allégeance qui pourrait être tout aussi lourd de conséquences. Le comité exécutif de la centrale syndicale AFL-CIO de l'Etat de New York (près de 2 millions d'adhérents) s'est pour la première fois déclaré en faveur du candidat républicain. C'est un revirement d'autant plus frappant que M. Goldberg, avant d'être secrétaire au Travail dans le gouvernement Kennedy, avait été conseiller juridique de l'AFL-CIO.

Ce désaveu d'un libéral convaincu en faveur d'un milliardaire républicain par les dirigeants syndicaux de l'Etat de New York pourrait être le début de la désagrégation des liens traditionnels entre le syndicalisme organisé et le parti démocrate. C'est du moins ce qu'espèrent le président Nixon et le vice-président Spiro Agnew en misant sur les sentiments conservateurs de l'ouvrier américain moyen.

C'est en partie sur cet espoir que Nixon et Agnew ont lancé le pari de la "majorité silencieuse" dont l'émergence doit, en principe, leur permettre de maintenir longtemps au pouvoir le républicanisme conservateur.

La participation de sous-marins est également envisagée, en sus d'un "nombre considérable" de visites dans cette région du monde d'unités combattantes britanniques pour participer à des manœuvres combinées. On a estimé à quelque 5 à 10 millions de livres le coût annuel du maintien de ces forces dans le Sud-Est asiatique.

Missiles téléguidés

D'autre part, la capacité défensive de la Royal Navy sera améliorée par l'introduction, aussi tôt que possible, de missiles téléguidés français du type "Exocet", si les négociations en cours

Après l'enlèvement du chef de l'armée de l'air La loi martiale est décrétée en Equateur

QUITO, Equateur (PA-AFP-UPI) — Réagissant avec une sévérité extraordinaire à l'enlèvement du général César Rohn Sandoval, commandant en chef des forces de l'Air, le gouvernement de l'Equateur a proclamé la loi martiale, imposé le couvre-feu de 21 h. à 6 h., interdit la publication de quatre grands journaux, fermé les aéroports, ordonné l'occupation militaire des stations radiophoniques et maintenu la fermeture des universités.

Au nombre des centaines de personnes arrêtées, dix-huit heures après que les ravisseurs du général Sandoval eurent accompli leur méfait, on compte les deux fils de l'ex vice-président Jorge Zavala Baquerizo, limogé en juin dernier quand l'actuel président élu, Velasco Ibarra, assumait le pouvoir et se proclamait "dictateur". Egalement arrêtés, le recteur de l'Université centrale, Manuel Agustin Aguirre, le dirigeant ouvrier, Telmo Hidalgo et quelques autres dirigeants universitaires.

Le gouvernement équatorien, qui a offert une récompense d'environ \$40.000 à quiconque fournirait des indications permettant d'identifier les auteurs de l'enlèvement, a convoqué hier soir les directeurs de tous les journaux et postes de radio et de TV, afin d'obtenir leur entière collaboration. On sait que la censure est actuellement en vigueur.

L'enlèvement du général Sandoval est survenu dans les premières heures de la matinée d'hier.

Un communiqué officiel, publié dans la matinée, annonçait l'enlèvement du général. Néanmoins, peu de détails sur ses circonstances ont été rendus publics. Le général a été attaqué alors qu'il revenait de réceptions officielles auxquelles il avait assisté à l'occasion du "jour de la force aérienne". Plusieurs heures après l'enlèvement, son automobile était découverte abandonnée, le chauffeur, inconscient, gisait non loin de là.

Dans le véhicule, des traces de lutte étaient visibles. On y trouvait les casquettes du général et du chauffeur, des traces de sang ainsi qu'un mouchoir ensanglanté. Deux armes, une mitrailleuse

et un pistolet ont été également découverts.

Peu après la découverte de la voiture, une vaste opération de contrôle s'étendait à l'ensemble du pays. A Quito et à Guayaquil, en particulier, la mobilisation d'unités de l'armée était décidée par le gouvernement.

On apprend par ailleurs qu'une bombe de forte puissance a explosé ce matin à Guayaquil, au domicile de l'ancien vice-président de la république, M. Jorge Zavala. Selon les pre-

mières informations, les dégâts sont importants et il n'est pas exclu que l'explosion ait fait des victimes.

Dans la journée, les autorités démentaient une rumeur qui circulait à Quito selon laquelle le corps du général César Rohn avait été retrouvé dans la banlieue de la capitale. Le ministre de l'Intérieur par intérim, M. Jaime Asiazu Seminario, a déclaré que toutes les mesures seraient prises, aussi dures et inflexibles qu'elles soient, pour réduire à néant l'activité des ennemis du régime.

Tout indique que la trêve sera prolongée de deux mois au Moyen-Orient

NATIONS-UNIES. N. Y. (AFP, UPI, PA) — Le cessez-le-feu qui depuis le 7 août dernier faisait taire les canons et cesser les duels aériens sur le front égypto-israélien, prendra fin le 5 novembre prochain. Mais dans les deux camps, de sérieux efforts sont déployés afin d'en prolonger l'application.

Les principaux pourparlers en vue d'une prolongation de cette trêve ont lieu dans les sphères de l'ONU où la 25e Assemblée générale se déroule actuellement.

Selon M. Joseph Sisco, le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et le principal formulateur de la politique moyen-orientale, de l'administration Nixon, une extension de deux mois du cessez-le-feu entre Israël et la RAU est en train d'être négociée aux Nations-Unies. M. Sisco, qui se dit très optimiste sur l'aboutissement positif de ces négociations, déclare que même si un accord formel ne pouvait être réalisé sur ce point, il est convaincu qu'aucune des deux parties ne souhaiterait reprendre les hostilités après le 5 novembre et que l'on assisterait en tout cas à une exten-

sion "de facto" de la trêve de 90 jours. Cet optimisme de Washington sur la possibilité d'une extension du cessez-le-feu se justifie d'autant plus que du Caire et de Tel-Aviv émanent des déclarations officielles encourageantes pour ceux qui redoutent la reprise des hostilités au Moyen-Orient.

Israël, pour sa part, ne cesse de réaffirmer son désir de voir le cessez-le-feu soit renouvelé, soit maintenu indéfiniment ou pour le moins prolongé.

La RAU, par son porte-parole, le quotidien "Al Ahrâm", se déclare opposée à un renouvellement pour une autre période de trois mois, du cessez-le-feu, mais se déclare intéressée à une prolongation qui ne dépasserait pas 60 jours. C'est en fait ce qui est en voie d'être négocié à l'ONU.

Le Caire, cependant, met en garde Israël contre le maintien de son boycott à l'endroit de la mission Jarring et proclame que si le 5 novembre, un accord n'a pas été conclu pour prolonger la trêve, l'Egypte n'aura d'autre recours que de recommencer les hostilités.

Raids massifs des B-52 au Laos

SAIGON (PA, UPI, AFP) — En dépit du mauvais temps qui précède une tempête tropicale, les bombardiers géants B-52 de l'aviation stratégique américaine, ont poursuivi aujourd'hui leur bombardement intensif de la piste Ho Chi Minh, au Laos. Guidés par leur radar hautement perfectionné, les superbombardiers ont largué des tonnes de bombes sur un secteur de 70 milles de superficie à l'ouest de la zone délimitée, où l'on a signalé de fortes concentrations de troupes nord-vietnamiennes se dirigeant vers le Sud-Vietnam.

La troisième grande tempête tropicale en deux semaines s'est abattue aujourd'hui sur le Sud-Vietnam, désorganisant complètement les opérations aériennes américaines, à l'exception des raids effectués par les B-52. On a dû évacuer tous les appareils de la grande base aérienne de Cam Ranh, à 185 milles au nord-est de Saigon. Les météorologues prévoient que le centre de l'ouragan "Louise" passera directement au-dessus de cette base ce soir.

Les pluies abondantes n'ont pas empêché les artilleurs du Vietcong de bombardier, durant la nuit, au mortier lourd de 120 mm la grande base sud-vietnamienne de Dong Tam, dans la région du Delta, à 35 milles seulement au sud-ouest de Saigon. Ils ont pilonné également quatre autres objectifs situés à 9 milles plus au sud. C'est la première fois qu'un objectif situé si près de la capitale sud-vietnamienne subit un bombardement au mortier lourd.

Par ailleurs, le haut commandement sud-vietnamien annonce aujourd'hui que l'opération "Cuu long" qui avait débuté samedi dernier près de Kompong Rau, dans le "Bec de canard", au Cambodge, s'est terminée hier et les pertes subies de part et d'autre seraient plutôt minimes.

Entre-temps, le Vietcong et le Nord-Vietnam poursuivent les attaques de harcèlement contre les troupes du gouvernement cambodgien un peu partout sur le territoire du Cambodge.

35 prêtres arrêtés en Hongrie

VIENNE (AFP) — Plus de 35 prêtres catholiques hongrois, soupçonnés d'"activités religieuses illégales", ont été arrêtés au cours des perquisitions effectuées pendant ces dernières semaines, en Hongrie, annonce l'agence "Kathpress".

Selon l'agence de presse catholique autrichienne, des perquisitions et des interpellations auraient également lieu depuis quelques jours parmi des étudiants soupçonnés d'avoir des contacts avec des ecclésiastiques ou de s'intéresser aux problèmes religieux. Les étudiants auraient été toutefois tous relâchés après avoir été interrogés par la police.



télephoto UPI

En quête de fonds pour les Yippies?

Don Cox (à droite), "field marshal" des Panthères noires, a été photographié hier à Beyrouth en compagnie de Mlle Jennifer Dohrn, sœur du chef des terroristes américains "Weathermen". Mlle Dohrn a été chargée par le "Youth International Party" (Yippies) de recueillir des fonds. Cox, Mlle Dohrn, le Dr Timothy Leary (grand prêtre du LSD) et une autre personne étaient arrivés à Beyrouth venant d'Algérie. Ils projetaient de rencontrer des guérilleros palestiniens, mais le gouvernement libanais leur a donné l'ordre de quitter son territoire. Ils furent mis à bord d'un avion à destination de l'Egypte. Arrivé au Caire, le groupe fut détenu à l'aéroport, le gouvernement égyptien leur ayant refusé le droit de séjour. Ils doivent être renvoyés vers l'Algérie, d'où ils étaient partis.

Meany dénonce vigoureusement la politique économique de l'administration Nixon

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement du président Nixon se livre à "une tromperie délibérée" à l'égard des électeurs américains au sujet de la situation économique des Etats-Unis, a déclaré hier M. George Meany, président de la centrale ouvrière AFL-CIO qui groupe 13.600.000 membres, au cours d'un entretien avec la presse.

M. Meany a prédit que de nombreuses voix d'électeurs se porteraient contre les candidats républicains en raison de l'inflation et du chômage.

Dans une violente attaque contre la politique économique du président

Nixon, le chef syndicaliste a reproché aux membres du cabinet présidentiel et aux conseillers économiques de M. Nixon de tenter de façon délibérée de faire croire à leurs compatriotes que l'inflation est jugulée et que la reprise de l'activité économique est en cours.

"J'estime qu'ils devraient au moins dire ce qui est; il n'y a pas de reprise économique en vue. Aucune amélioration ne s'est produite et rien n'indique qu'il s'en produira une", a poursuivi M. Meany.

Celui-ci ne trouve qu'un point favorable dans la politique suivie par M. Nixon: il a ralenti la guerre au Vietnam, qui n'est plus aujourd'hui une grande question de la campagne électorale.

Le président de l'AFL-CIO a souligné entre autres que depuis 20 mois que M. Nixon est au pouvoir: "Les prix des articles de consommation sont en hausse de 10 pour cent. Le chômage est passé de 2.675.000 en janvier 1969 à 4.607.000 en septembre 70. La hausse du chômage est de près de 2.000.000 de personnes, soit une augmentation de 72 pour cent par rapport à ce qu'il était auparavant. Le nombre de personnes ne travaillant qu'à temps partiel est passé de 1.600.000 à 2.100.000, soit une augmentation de 31 pour cent. Le taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires gouvernementaux a augmenté de 7,50 pour cent à 9,07 pour cent, c'est à dire de 21 pour cent."

Bombe à Athènes

ATHENES (AFP) — L'explosion qui a blessé un policier, mercredi matin, à proximité immédiate de la cathédrale, est due à une bombe. Il s'agit d'un attentat criminel destiné à attirer l'attention sur la résistance grecque, apprend-on de bonne source. L'engin avait été placé dans un égout, sous un compteur d'eau. Le policier blessé a été transporté à l'hôpital.

La police a entrepris une enquête, mais aucun communiqué officiel n'a encore été publié.

La G.-B. réduit ses dépenses militaires; priorité à l'OTAN

LONDRES (AFP) — Dans son livre blanc sur la défense publié aujourd'hui, le gouvernement conservateur révèle ses plans primordiaux en vue d'accroître la contribution de la Grande-Bretagne à l'ONU, et maintenir une force militaire de petite envergure dans le sud-est de l'Asie, tout en réduisant le budget militaire total.

La sécurité de la Grande-Bretagne est fondée sur la puissance de l'Alliance atlantique. Le maintien et l'amélioration de notre contribution militaire à l'ONU demeurent la première priorité de notre politique de défense", souligne en particulier le document.

Quant à la présence militaire de Londres dans le Sud-Est asiatique, elle s'inscrira dans le cadre d'une alliance défensive des cinq puissances intéressées à la défense de la Malaisie et de Singapour, soit, outre la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle Zélande, la Malaisie et Singapour.

La contribution britannique dans ce cas comprendra: cinq frégates ou contre-torpilleurs; un bataillon composé d'une section d'infanterie de l'air et d'une batterie d'artillerie; un détachement d'avions de reconnaissance maritime "Nimrod"; un certain nombre d'hélicoptères.

La participation de sous-marins est également envisagée, en sus d'un "nombre considérable" de visites dans cette région du monde d'unités combattantes britanniques pour participer à des manœuvres combinées.

On a estimé à quelque 5 à 10 millions de livres le coût annuel du maintien de ces forces dans le Sud-Est asiatique.

Missiles téléguidés

D'autre part, la capacité défensive de la Royal Navy sera améliorée par l'introduction, aussi tôt que possible, de missiles téléguidés français du type "Exocet", si les négociations en cours

avec la France à ce sujet aboutissent. Ces missiles sont montés sur des bateaux de surface.

Le gouvernement de Londres confirme son intention de poursuivre l'étude, pour la construction, de l'avion supersonique anglo-germano-italien MRCA à géométrie variable, qui devrait constituer un élément essentiel de la puissance de la RAF.

Enfin, après avoir déclaré que la Grande-Bretagne continuera d'accorder son appui au CENTO et à l'OTASE, le livre blanc indique que le budget de la défense pour l'exercice financier 1970-1971 sera de 2.327 millions de livres, au

lieu des 2.355 millions prévus par le gouvernement travailliste. Ce budget sera progressivement réduit à 2.300 millions de livres d'ici 1974-1975.

Le livre blanc indique que le total du personnel militaire britannique était de 373.000 hommes au premier avril dernier et il estime qu'il convient de recruter environ 40.000 militaires de plus.

Enfin, le livre blanc déclare que le gouvernement anglais honorerait ses obligations à l'égard des territoires britanniques et de ses alliés, apportera son soutien aux efforts de l'ONU pour éliminer les causes de conflits et pour promouvoir le désarmement.

par la PRESSE CANADIENNE				Ch.	Ventes Hauts Bas 11:40				Ch.	Ventes Hauts Bas 11:40				Ch.	Ventes Hauts Bas 11:40				Ch.		
Values	Ventes	Cant	Bas 11:40	Ch.	Values	Ventes	Cant	Bas 11:40	Ch.	Values	Ventes	Cant	Bas 11:40	Ch.	Values	Ventes	Cant	Bas 11:40	Ch.		
MINES																					
A-B																					
Agnico	500	241	241	241	Thom L	500	20	20	20	-3	Columbia	300	84½	6½	6½	16	6	6	6		
Alkatcho	1000	62	62	62	Tonline M	1000	143	143	143	-	Columb P	1000	161½	16	16½	16	16	16	16		
Alcan	1000	12	12	12	Trihaig	515	81	81	81	-	Cominco	755	231½	21	21	21	21	21	21		
Argosy	2100	42	42	42	Trih Chib	1000	15	15	15	-	C Holiday I	1800	59	9	9	9	9	9	9		
Armora	2500	12	12	12	U Alabast	500	22½	22½	22½	-10	Cons B	1200	84½	84½	84½	84½	84½	84½	84½		
Asarco	2300	30	30	30	Up Can	4500	229	225	225	-	C Bath 6B	150	285	285	285	285	285	285	285		
Atlas Yk	2300	30	30	30	West Mine	9000	390	390	390	+20	Cons Bldg	255	110	110	110	110	110	110	110		
Baneko	300	415	405	405	Willcoy	4300	140	138	138	-	Cons Gas	725	171½	171½	171½	171½	171½	171½	171½		
Belmont	2100	45	45	45	Win Et	24500	14	15	15	-	Cons R	150	490	490	490	490	490	490	490		
Belmont	2100	45	45	45	Wt Har	100	320	320	320	-	Crush Lf	150	121½	121½	121½	121½	121½	121½	121½		
Bl Hawk	2000	41	41	41	Yk Bear	1100	510	500	500	-	Crush Intl	400	123½	123½	123½	123½	123½	123½	123½		
Brat Can F	300	156	156	156	PETROLEES					Cummings	100	512	12	12	12	12	12	12	12		
Brat Can F	400	156	156	156	Alm Excit G	1500	475	475	475	-	Cygnus A	200	435	435	435	435	435	435	435		
Broul Reef	2100	21½	21½	21½	Alm Excit	12352	580	575	575	-	D	1400	35	35	35	35	35	35	35		
Brunswick	1700	470	450	470	Asamera	1000	151½	147½	151½	+10	Debid B p	25	271½	71½	71½	71½	71½	71½	71½		
Bunker H	2000	50	50	50	Asamera	400	151½	147½	151½	+10	Distat Slat	100	224½	224½	224½	224½	224½	224½	224½		
C	2000	50	50	50	Banif	1000	11½	11½	11½	+10	Dome Pet	262	72	72	72	72	72	72	72		
Calmer IB	2000	56	56	56	BP Oil Co	2650	490	485	490	-5	D Bridge	975	151½	154	154	154	154	154	154		
Cam Mine	9000	34	31	34	CS Pet	5700	410	405	410	-5	D Coal	100	204½	204½	204½	204½	204½	204½	204½		
Camf	1000	325	315	315	CS Pet w	400	255	252	255	+2	Dofasco	2550	200	20	20	20	20	20	20		
Camf Chib	1000	70	70	70	CS Pet w	400	255	252	255	+2	Dore Store	25	101½	101½	101½	101½	101½	101½	101½		
C Jamiesn	100	165	165	165	CS Pet w	400	255	252	255	+2	Dontas	100	119½	119½	119½	119½	119½	119½	119½		
C Lencour	2000	16	16	16	C Homest	870	660	650	650	-10	D Textile	400	111½	111½	111½	111½	111½	111½	111½		
Candore	2700	11	11	11	Cons Sup O	1000	334½	341½	341½	-	Douglas L	100	210	210	210	210	210	210	210		
Caplain	1000	6	6	6	Cent Del	585	1010	1014	1014	-30	Dupont	350	131½	131½	131½	131½	131½	131½	131½		
Cassiar	800	2314	23	23	Chief Oil	3200	900	835	845	-60	E-F					Econ Inv	1000	111½	111½	111½	-1
Cassiar	500	108	107	108	Chienf Oil	200	235	235	235	-5	Exquisite	120	88½	81½	81½	81½	81½	81½	81½		
Chestrville	1000	13	13	13	CG Oilco's	100	400	400	400	+30	Falcon	262	121½	101½	101½	101½	101½	101½	101½		
Chimo	4800	141	136	140	Houston W	500	129	125	125	-5	Farm Play	1000	150	140	150	150	150	150	150		
Columb A	6000	79	76	79	Int Harung	3000	21	20	21	-1	Fed Grain	700	56	54	54	54	54	54	54		
Conigo	2000	8½	8½	8½	M					Fed Iron	100	163½	63½	63½	63½	63½	63½	63½	63½		
C Callinan	2000	8½	8½	8½	Miden	1000	48	48	48	-1	FPE Pion	1100	1414	1414	1414	1414	1414	1414	1414		
Marben	2000	395	390	395	Mid City	1500	470	470	470	-1	Ford Pion	100	163½	63½	63½	63½	63½	63½	63½		
Marben	2000	395	390	395	N City	1500	470	470	470	-1	Ford Pion	100	163½	63½	63½	63½	63½	63½	63½		
C Nichl	20000	10½	10	10	N City	1500	470	470	470	-1	Ford Pion	100	163½	63½	63½	63½	63½	63½	63½		

[illegible][illegible]

Kerr	2800	1111 ¹	111 ¹	111 ¹		Argus C pr	250	58 ¹ / ₈	81 ¹ / ₈	81 ¹ / ₈	+1	Imp Tob	583	114	14	14	Toromoto	200	72	72	72	72	
K Ancon	1064	32	32	32	-1	Atco Ind	100	110	110	110	+1	Imp Tob pr	250	395	395	395	Trp Dm Bk	1970	819	1870	1870	1870	
Kaufmann	1500	1314	1314	1314		Atco Ind	100	110	110	110	+1	IndAccpT	5835	1515 ¹ / ₂	1515 ¹ / ₂	1515 ¹ / ₂	Traders A	700	5814	700	5814	700	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹		AH Sug	243	143 ¹ / ₄	143 ¹ / ₄	143 ¹ / ₄		In Acc wt	590	550	540	550	+15	Traders S	225	2211 ¹ / ₂	211 ¹ / ₂	211 ¹ / ₂	211 ¹ / ₂
L Oso	100	175	175	175		AH Sug w	400	200	200	200	-10	Inglis	245	571 ¹ / ₂	71 ¹ / ₂	71 ¹ / ₂	Traders B pr	200	5224 ¹ / ₂	25	25	25	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹		Bah Cud	10500	16	26	26		Inland G	250	510	10	10	Traders C	225	2211 ¹ / ₂	211 ¹ / ₂	211 ¹ / ₂	211 ¹ / ₂	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Inland G pr	100	113	13	13	-3 ¹ / ₄	Transal	250	520	50	50	50
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Int Crty w	250	510	10	10	Transal PL	250	520	50	50	50	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intfremco	700	310	310	310	Tr Can PI pr	25	539 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intl Bk	131	295	295	295	+2 ¹ / ₂	Tr Can A pr	25	539 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intl UH	4455	3314 ¹ / ₂	327 ¹ / ₂	3314 ¹ / ₂	-14	Tr Can A pr	25	539 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intl UH	25100	534 ¹ / ₂	534 ¹ / ₂	534 ¹ / ₂	+11 ¹ / ₂	Tr Can A pr	25	539 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂	39 ¹ / ₂
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C	237	110	110	110	110	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso	2500	1111 ¹	111 ¹	111 ¹								Intpr Pipe	2275	2324	2374	2374	Tran C pr	1900	140	140	140	140	
L Oso																							

	Arlington	1000	25	25	25		San Don	2000	42	42	42
Arctic	5500	22	21	22	+1		Silbak Prm	1000	20	20	20
Atlas	6250	61	60	60	-3		Sileurian	1000	23	23	23
Arino	5000	125	120	120	-5		Silver City	3000	22	22	22
Balthus	18200	42	41	41	-1		S Chief	1700	65	61	61
Beaumont	4300	8	17	17	-2		Silverquick	1500	23	20	20
Benson	6000	22	20	21	-1		S Stender	4575	137	130	130
Black Gint	10100	90	80	90	+1		Slocan	2000	19	18	19
Blue Gulch	7500	20	19	20	+1		South Seas	2000	14	14	14

tâche un peu plus ardue

OTTAWA (PC) — M. John Young, président de la Commission des prix et revenus, tente toujours de persuader le monde du travail qu'il aurait intérêt à modifier ses revendications salariales en 1971,

mais il semble que les centrales soient aussi réticentes qu'en mai dernier à endosser ce point de vue.

Qui plus est, le monde des affaires, qui avait accordé son appui à la commission en février, s'interroge un peu plus sur la valeur d'un programme anti-inflationniste qui fonctionne à sens unique... juste au moment où il est question de relancer l'économie fléchissante.

Australie	Dollar	1.1386
Autriche	Schilling	.0294
Belgique	Franc	.025
Rand	1.4239	
Allemagne	Mark	.2685
Angleterre	Pound	2.4536
Argentine	Peso	.3574
Australie	Dollar	1.1386
Autriche	Schilling	.0294
Belgique	Franc	.025

Barranca	3000	65	64	64
Cas Gold	500	116	114	114
Casino	500	116	112	112
Chaitway	500	119	119	119
Chatham	350	119	119	119
Coast Sii	18500	23	21	23
Coln Canyon	800	291½	291½	291½
Columbia R	2000	56	53	53
Ad Astra	2000	36	36	36
C Skeena	2000	36	36	36
C Vantor	2000	16	16	16
CPR Ltd	500	12	12	12
CPR Ltd	43800	36	36	36
Cop Ridge	6600	50	46	46
Cop Gulf	1000	50	46	46
Cornwall	2000	48	38	38
Crownex	3500	49	49	49

Al Steel A	100	87	7	7
Al Steel B	100	87	7	7
Al Steel C	100	87	7	7
Al Steel D	100	87	7	7
Al Steel E	100	87	7	7
Al Steel F	100	87	7	7
Al Steel G	100	87	7	7
Al Steel H	100	87	7	7
Al Steel I	100	87	7	7
Al Steel J	100	87	7	7

Danemark	Bourbon	1.153
Espagne	France	1.040
France	Peseta	1.846
Italie	Franc	2.834
Hollande	Florin	2.023
Inde	Rs	2.023
Israël	Sheqel	1.141
Japon	Yen	1.081
Mexique	Peso	1.081
Etats-Unis	Dollar	1.011
Norvège	Koune	1.431
Nouv. Zélande	Dollar	1.143
Suisse	Franc	1.192
	Franc	2.254

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or sur le marché de Londres ce matin était \$38.70 l'once en baisse de 31 cts. Dans l'après-midi, il reculait encore à \$38.67 en perte de 21 cts.

A Zurich, baisse également à \$38.80-37.85 contre \$38.95-37.95.

A Francfort, perte de 56 cts à \$38.70 à Paris perte de 40 cts à \$38.35.

Sur ce marché le lingot de 1 kilo a perdu 89 francs à 6.600 francs.

Prix élevés à Tokyo

Le marché de la Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse et l'activité a été plus élevée que celle de la séance précédente. L'indice des 225 actions a gagné 9.28 à 210.47. L'indice général a avancé de 0.53 à 154.94.

Le volume a gagné 30 millions de transactions à 130 millions.

Nos fabricants de cigarettes sont réticents

M. Paul Paré, président du comité chargé de représenter l'industrie canadienne du tabac, a déclaré hier qu'il ne voyait pas en quoi l'inclusion de la teneur en goudron et nicotine dans les textes publicitaires, serait de nature à améliorer les choses.

Huit fabricants américains de tabac ont fait savoir hier au gouvernement des Etats-Unis qu'ils étaient prêts à donner la teneur en nicotine et goudron de toutes leurs cigarettes dans la publicité écrite qu'ils distribuent.

"Tous les six mois, a déclaré M. Paré, le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être publie un tableau comparatif de la teneur en goudron et en nicotine de toutes les marques de cigarettes fabriquées au Canada.

"Cela fournit aux fumeurs une information plus valable et nous ne pensons pas que l'inclusion de cette information dans les textes publicitaires soit de nature à améliorer les choses, car l'élément de comparaison que l'on trouve dans la liste publiée par le fédéral sera absent de la publicité".

Davis Keays	800	252	235	235	-3
Decca	90	190	190	190	-1
Dolly Var	7000	51	50	50	-2
Dundee	24000	22/3	31	32	-1
Dusty Mac	1500	26	26	26	-1
Earicrest	2000	8	8	8	-1
Early Bird	15200	37	35	35	-1
Elm	1500	43	43	43	-1
Falaise	4500	43	40	40	-1
Flegston	200	20	20	20	-1
Fortune Ch	17300	59	56	56	+1
Frontier Ex	1000	38	38	38	-1
General Res	3000	8	8	8	+1/2
Giant Ex	1500	27	23 1/2	23 1/2	-1
Gibraltar	8500	31	34	34	-1
Granduc	10	760	760	760	-1
Gr N Pete	31100	5	49	51	-1
Gunn Mines	1000	6	6	6	-1
Hearne	1000	20	20	20	-1
High Chief	2500	17	16	16	-1
Hightmont	3300	22	22	22	-1
Hogan	3000	20	18	18	-2
Hud Bay M	1000	14	14	14	-1
In Prov	2400	20	18 1/2	18 1/2	-1 1/2
Int Tech	300	48	45	47	-3
Iskut	500	16	18	18	-1
Jason Ex	8700	67	67	67	-1
Jaye Ex	1000	7	7	7	-1
Kalco	1100	28	28	28	-1
Kanad	2150	50	45	45	+1
Kamloops	13000	18	17	18	+1
Kelly Lk	1500	23	23	23	-1
Kimberley	2000	20	20	20	-1
Kopan	17500	13/3	13	13	-1
Lk Bvrsh	6000	15	3	14	+1
Largo	7100	45	44	45	-1
Laurier	1500	22	22	22	-1
Lon Pride	2000	15	15	15	-1
Lornex	50	670	670	670	-1
Madrona	2500	24	23	24	-1
Mariner	139750	89	88	88	-1
Mariner A	1000	89	89	89	+1
Matex	2500	17	17	17	-1
Molyne	4800	19	18	19	-1
Nadina	1800	15	11 1/2	11 1/2	-1
Nail Nickel	2700	72	72	72	-1
Native	2000	13	12	12	-1
New Cinch	1000	23	23	23	-1
New Crown	1000	8	8	8	-1
New Indian	4000	10 1/2	10	10	-1
N Privateer	11000	12	10	10	-1
New Tier	8	14	14	14	-1
Nickel Hill	1000	20	20 1/2	20 1/2	-1 1/2
Norcan	7000	23 1/2	21 1/2	22	-1
North Pac	1000	10	10	10	-1
Nv Venture	2400	98	90	90	-4
Omega	4000	20	19	19	-1
Pacific Asb	14700	145	142	142	-1
Pacific Sil	1300	13	13	13	-1
Paremount	2000	50	50	50	-1
Pathfinder	3000	50	50	50	-1
Pet Sir	1000	14	14	14	-1
PGE	3000	70	70	70	-1
Pet Sir	8000	11	10	10	-1
Peso Sil	700	70	70	70	-1
Pine Lake	7000	26	25	26	-1
Pine Point	150	42 1/2	42 1/2	42 1/2	-1
Pinnacle	18000	25	22	25	-2
Pyramid	1500	53	50	51	-2

Block Bros	400	335	335	335	-3
Capl Int	1100	31/4	31	31	-1
Cor Cred pr	4000	135	155	155	155
Cunningham	50	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Doman	200	85 1/2	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Driver Dav	6000	44	44	44	44
Eagle Ind	3300	410	4	4	410
Leigh	1550	38	7 1/2	8	7 1/2
Four F Fd	170	170	170	170	170
Gt Nat Land	3300	110	105	110	110
Gr Pac Ind	100	82 1/4	73 1/4	73 1/4	73 1/4
Grouse Mtn	170	170	170	170	170
Intl Hydro	1600	70	66	66	66
Interplex	2700	41	40	41	41
Ionic	2800	200	195	195	195
Kal-Dwyg	40	15	115	115	115
Keystone	50	4 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/4
Mansey Fer	1200	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Milton Real	1000	31	31	31	31
Mil Grp	1500	35	31	31	31
Natl Nur Ho	600	165	160	165	165

calgary

27 OCTOBRE 1978

Valeurs Ventes Haut Bas Ferm

INDUSTRIELLES				
Parkland B	100	38	38	38
PETROLES				
Acroll	4134	145	135	135
Barclay	1500	10	10	10
Berl	500	7	7	7
Bashaw Le	4500	7	6	6 1/2
Brett	1000	45	45	45
Cdn Hydrog	1400	45	45	45
Lesstler	1000	25	25	25
Lochiel	500	132	125	125
Monerey	1000	10	10	10
New York	600	54	52	52
Nitracel	600	55	53	53
Pere Marq	200	10	10	10
Peyto	803	130	120	120
Ranchman	1000	50	50	50
MINES				
Alcor	4500	56	55	55
Bird River	500	1000	90	90
Calcorp	2500	24	24	24
Cultus	2000	52	52	52
Duke	1000	62	62	62
Drux	1000	75	75	75
Pac Copper	1700	305	305	305
Readele	1500	12	12	12
Terra Min	100	510	510	510
Total des ventes : 46,137.				

Londres et les Six signent des accords

LUXEMBOURG. (AFP) — Les négociations entre la Commission économique européenne (CEE) et la Grande-Bretagne sont passées hier de leur phase exploratoire à leur phase active.

Quatre accords, qualifiés de "modestes mais importants", par M. Geoffrey Rippon, ministre britannique chargé des questions européennes, sont intervenus.

Les Britanniques ont accepté le système de fixation des prix agricoles par le jeu du marché. Ils ont annoncé l'abandon progressif de leur système de "deficiency payments" (subventions aux agriculteurs), et précisé que le système de soutien prévu par la Communauté entrerait en vigueur, dès l'année prochaine, pour certains produits,

en Grande-Bretagne, et serait étendu à tous les secteurs en 1974.

Un accord a été réalisé sur les produits du petit déjeuner britannique (œufs, lait, bacon).

La Grande-Bretagne tiendra compte, pendant la durée des négociations, de la politique commerciale commune des Six, pour la conclusion de ses accords commerciaux avec des pays tiers.

La quinzaine d'îles sous souveraineté britannique aura droit au régime des territoires d'outre-mer, prévu par le traité de Rome. Le cas de Hong-Kong est réservé. Certains problèmes techniques devront être également résolus pour Gibraltar.

cote des grains

Marché à terme:				
(Winnipeg)				
	Ouvr.	Haut	Bas	Ciot.
LIN :				
Oct.	2.58 1/4	2.61	2.58 1/4	2.50 1/4
Nov.	2.57 1/4	2.60	2.57 1/4	2.59 1/4
Dec.	2.42 1/4	2.46	2.42 1/4	2.46
Jan.	2.52 1/4	2.56	2.52 1/4	2.56
MAI :				
Oct.	2.77 1/2	2.82 1/4	2.76 1/2	2.81
Nov.	2.70 1/4	2.78 1/4	2.70 1/4	2.77 1/4
Dec.	2.63 1/4	2.69 1/4	2.63 1/4	2.69 1/4
Jan.	2.55	2.61 1/4	2.55	2.60 1/4
MAI :				
Oct.	2.78 1/4	2.78 1/4	2.78 1/4	2.78 1/4
Nov.	2.48	2.54	2.48	2.65
Dec.	2.55	2.60 1/4	2.55	2.60
AVOINE :				
Oct.	86 1/4	—	—	86 1/4
Nov.	87	87	86 1/4	87
Dec.	85	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Jan.	—	—	—	86
MAI :				
Oct.	1.27 1/4	1.28	1.27 1/4	1.28
Nov.	1.27 1/4	1.27 1/4	1.27 1/4	1.27 1/4
Dec.	1.27 1/4	1.27 1/4	1.27 1/4	1.27 1/4
Jan.	—	—	—	1.27 1/4
MAI :				
Oct.	1.06	1.06 1/4	1.06	1.06
Nov.	1.13 1/2	1.13 1/2	1.13 1/2	1.13 1/2
Dec.	—	—	—	1.13 1/2
Jan.	—	—	—	1.13 1/2

AVOINE — 2 cw 86 : ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 86 1/2; 1 fourragère 81 1/2; 2 fourragères 78 1/2; 3 fourragères 75 1/2; fourragère mélangée 50.	
ORGE — 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.28; 2 cw 4-rang et 3 cw 6-rang 1.26; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.24; 2 fourragères 1.21 1/2; 3 fourragères 1.18 1/2.	
SOIGLE — 1 et 2 cw 1.04 1/2; 3 cw 99; 4 cw 83; ergotée 70 1/2 sur vole 1.04 1/2; 1.20; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.24; 2 fourragères 1.21 1/2; 3 fourragères 1.18 1/2.	
GRAINE COLZA — No 1 Canadienne 2.76; No 2 Canadienne 2.61.	
(Chicago)	
	Ouvr. Haut Bas Ciot.
Dec.	1.51 1/2 1.76 1/4 1.74 1/4 1.79 1/4
Jan.	1.77 1/4 1.77 1/4 1.75 1/4 1.76 1/4
Feb.	1.74 1/4 1.75 1/4 1.73 1/4 1.74 1/4
Mars	1.62 1/4 1.62 1/4 1.61 1/4 1.61 1/4
Avril	1.64 1/4 1.64 1/4 1.63 1/4 1.63 1/4
MAI :	
Dec.	1.50 1.50 1/4 1.48 1/4 1.49 1/4
Jan.	1.55 1/2 1.55 1/2 1.54 1/2 1.55 1/2
Mars	1.58 1/2 1.59 1.57 1/2 1.58 1/2
Avril	1.60 1/4 1.60 1/4 1.59 1/4 1.58 1/2
MAI :	
Dec.	79 1/2 79 1/2 78 1/4 79
Jan.	78 1/2 78 1/2 78 1/4 78 1/4
Mars	78 1/2 78 1/2 77 1/4 78 1/4
Avril	74 1/4 74 1/4 74 1/4 74 1/4
MAI :	
Dec.	3.04 1/4 3.07 3/4 3.03 1/4 3.07 1/4
Jan.	3.08 3/4 3.13 3.08 3.13
Mars	3.13 1/4 3.16 1/2 3.12 1/4 3.16 1/2
Avril	3.15 1/4 3.20 3/4 3.15 3.20 3/4
MAI :	
Dec.	3.16 3.20 3/4 3.15 3.20 3/4
Jan.	3.11 1/4 3.14 1/4 3.10 1/4 3.14 1/4
Mars	2.86 1/2 2.89 1/2 2.84 1/2 2.89 1/2

USA: le taux d'utilisation de la capacité industrielle à son plus bas niveau depuis neuf ans

WASHINGTON (DJ, AFP) — Les industries américaines ont fonctionné à 76,2 pour cent de leur capacité pendant le troisième trimestre, le plus bas niveau, en pourcentage, depuis plus de neuf ans, rapporte le Conseil de la réserve fédérale.

Tout comme la production industrielle, qui a diminué de 1,2 pour cent pendant le trimestre, le taux d'utilisation de la capacité industrielle aux Etats-Unis a été directement affecté par la grève de "General Motors" commencée le 15 septembre. Le taux d'utilisation dans les industries de produits finis, qui englobent l'industrie automobile, est tombé de 75,6 pendant le second trimestre à 73,4 pour cent pen-

dant le troisième. Il était de 82,3 pour cent il y a un an. Dans les industries de produits semi-finis, le taux d'utilisation est tombé de 81,2 à 80 pour cent contre 86,7 pour cent il y a un an.

Toutefois, la capacité totale des industries américaines a continué à progresser pendant le troisième trimestre passant de 217 à 219,7 pour cent de la capacité moyenne des années 1957-59.

cours des obligations

ACHAT		VENTE	
4 1/4, 1er sept.	1972 96 96 1/2	4 1/4, 1er sept.	1972 96 96 1/2
3 1/4, 1er juin	1976 81 82	3 1/4, 1er juin	1976 81 82
7 1/4, 1er avril	1972 101 101 1/2	7 1/4, 1er avril	1972 101 101 1/2
6, 1er avril	1971 99 100	6, 1er avril	1971 99 100
7, 1er avril	1973 100 101 1/2	7, 1er avril	1973 100 101 1/2
8, 1er oct.	1974 102 103 1/2	8, 1er oct.	1974 102 103 1/2
5 1/4, 1er dec.	1973 98 99	5 1/4, 1er dec.	1973 98 99
7 1/4, 1er avril	1974 100 101 1/2	7 1/4, 1er avril	1974 100 101 1/2
5 1/2, 1er oct.	1975 91 92 1/2	5 1/2, 1er oct.	1975 91 92 1/2
5 1/2, 1er sept.	1980 85 86	5 1/2, 1er sept.	1980 85 86
4 1/2, 1er sept.	1983 74 75	4 1/2, 1er sept.	1983 74 75

ACHAT		VENTE	
Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117	Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117
Bq. N.E.	1987 83 85	Bq. N.E.	1987 83 85
Can Cement 3 1/4	1975 75 80	Can Cement 3 1/4	1975 75 80
C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100	C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100
Domtar	1987 76 78	Domtar	1987 76 78
GMAC 7 1/2	1986 78 80	GMAC 7 1/2	1986 78 80
Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100	Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100
Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101	Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101
Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100	Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100
Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94	Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94

ACHAT		VENTE	
Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117	Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117
Bq. N.E.	1987 83 85	Bq. N.E.	1987 83 85
Can Cement 3 1/4	1975 75 80	Can Cement 3 1/4	1975 75 80
C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100	C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100
Domtar	1987 76 78	Domtar	1987 76 78
GMAC 7 1/2	1986 78 80	GMAC 7 1/2	1986 78 80
Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100	Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100
Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101	Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101
Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100	Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100
Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94	Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94

ACHAT		VENTE	
Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117	Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117
Bq. N.E.	1987 83 85	Bq. N.E.	1987 83 85
Can Cement 3 1/4	1975 75 80	Can Cement 3 1/4	1975 75 80
C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100	C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100
Domtar	1987 76 78	Domtar	1987 76 78
GMAC 7 1/2	1986 78 80	GMAC 7 1/2	1986 78 80
Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100	Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100
Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101	Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101
Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100	Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100
Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94	Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94

ACHAT		VENTE	
Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117	Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117
Bq. N.E.	1987 83 85	Bq. N.E.	1987 83 85
Can Cement 3 1/4	1975 75 80	Can Cement 3 1/4	1975 75 80
C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100	C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100
Domtar	1987 76 78	Domtar	1987 76 78
GMAC 7 1/2	1986 78 80	GMAC 7 1/2	1986 78 80
Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100	Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100
Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101	Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101
Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100	Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100
Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94	Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94

ACHAT		VENTE	
Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117	Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117
Bq. N.E.	1987 83 85	Bq. N.E.	1987 83 85
Can Cement 3 1/4	1975 75 80	Can Cement 3 1/4	1975 75 80
C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100	C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100
Domtar	1987 76 78	Domtar	1987 76 78
GMAC 7 1/2	1986 78 80	GMAC 7 1/2	1986 78 80
Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100	Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100
Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101	Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101
Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100	Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100
Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94	Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94

ACHAT		VENTE	
Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117	Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117
Bq. N.E.	1987 83 85	Bq. N.E.	1987 83 85
Can Cement 3 1/4	1975 75 80	Can Cement 3 1/4	1975 75 80
C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100	C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100
Domtar	1987 76 78	Domtar	1987 76 78
GMAC 7 1/2	1986 78 80	GMAC 7 1/2	1986 78 80
Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100	Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100
Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101	Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101
Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100	Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100
Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94	Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94

ACHAT		VENTE	
Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117	Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117
Bq. N.E.	1987 83 85	Bq. N.E.	1987 83 85
Can Cement 3 1/4	1975 75 80	Can Cement 3 1/4	1975 75 80
C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100	C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100
Domtar	1987 76 78	Domtar	1987 76 78
GMAC 7 1/2	1986 78 80	GMAC 7 1/2	1986 78 80
Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100	Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100
Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101	Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101
Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100	Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100
Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94	Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94

ACHAT		VENTE	
Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117	Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117
Bq. N.E.	1987 83 85	Bq. N.E.	1987 83 85
Can Cement 3 1/4	1975 75 80	Can Cement 3 1/4	1975 75 80
C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100	C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100
Domtar	1987 76 78	Domtar	1987 76 78
GMAC 7 1/2	1986 78 80	GMAC 7 1/2	1986 78 80
Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100	Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100
Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101	Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101
Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100	Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100
Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94	Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94

ACHAT		VENTE	
Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117	Alb. Gas 7 1/4 conv.	1990 115 117
Bq. N.E.	1987 83 85	Bq. N.E.	1987 83 85
Can Cement 3 1/4	1975 75 80	Can Cement 3 1/4	1975 75 80
C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100	C. P. 8 1/2 nov.	1989 99 100
Domtar	1987 76 78	Domtar	1987 76 78
GMAC 7 1/2	1986 78 80	GMAC 7 1/2	1986 78 80
Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100	Gulf Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 100
Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101	Noranda 9 1/4, 15 oct.	1990 98 101
Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100	Im. Oil 8 1/2 dec.	1989 99 100
Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94	Raymar 7 1/2 1er nov.	1978 93 94

La compagnie Belgium Stan



"C'est vrai que j'ai toujours voulu vivre dans une maison au bord du chemin. Mais pas le chemin de Marmaduke!"

Les mesures de guerre: les centrales syndicales continuent d'essayer de convaincre leurs membres

par Pierre VENNAT

Nonobstant les nombreuses prises de position s'opposant à la formation d'un front commun intersyndical contre la Loi des mesures de guerre et pour le rétablissement des libertés civiles, les dirigeants syndicaux ont entrepris de gagner la base à leur conviction et continuent leur campagne en ce sens.

Le conseil général de la FTQ

se réunit aujourd'hui même en session spéciale à l'hôtel Mont-Royal dans la métropole.

Le conseil général de la FTQ, instance suprême de cette centrale entre les congrès, doit faire le point sur la réaction du milieu syndical suite aux décisions du cartel intersyndical et, surtout, étudier les mesures à prendre pour donner suite aux décisions du cartel. Entre autres,

selon M. Fernand Daoust, il soit étudié la résolution du cartel suggérant d'élaborer "un programme politique d'urgence composé de mesures prioritaires destinées à amorcer un redressement social et politique au Québec".

Le président de la centrale, M. Louis Laberge, doit ensuite rencontrer les journalistes à l'issue de la réunion.

Par ailleurs, quelque 1.000 membres de l'Association unie des plombiers (FTQ), réunis à Montréal, ont décidé de se dissocier de la position adoptée par le Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ), vendredi dernier, et ont affirmé leur appui total et entier aux positions prises par la FTQ et son président Louis Laberge, vis-à-vis les mesures de guerre.

Ce syndicat compte 8.000 membres au Québec et est l'un des principaux syndicats de la construction affiliés à la FTQ. La Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FTQ), qui compte 10.000 membres, a adopté une position similaire.

M. Louis Laberge, commentant ces votes, a déclaré que les médias d'information ont facilement monté en épingle l'opposition d'un "groupe de permanents", opposés "à notre analyse de la situation".

"Ceux-ci disaient représenter 93.000 membres, alors qu'en fait, il ne faudrait parler que de 60.000. Nous savons fort bien que parmi certains de ces syndicats, plusieurs centaines de membres supportent la position de la FTQ et que leur désaccord n'est pas unanime".

A la CSN

A la CSN, des réunions ont lieu ou ont eu lieu dans 21 régions du Québec. En plus du "Travail", la CSN a lancé un film de 30 minutes, réalisé en 24 heures, dans lequel le président Marcel Pepin analyse les raisons qui ont amené les 150 délégués du conseil confédéral à adopter la position des centrales syndicales.

Le Secrétaire d'action politique de la CSN a publié hier les prises de position du Conseil régional des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, des syndicats de la région des Escoumains, du CEGEP de Limoilou et du Syndicat des professeurs de Québec, qui tous endossent la position officielle de la centrale.

Un Québécois est nommé président d'un syndicat international

Pour la première fois dans l'histoire du syndicalisme nord-américain, un Québécois, M. René Rondou, vice-président de la Fédération des Travailleurs du Québec, vient d'être nommé président d'un syndicat international ayant siège aux États-Unis.

M. Rondou remplace M. Howard N. Vogt, décédé hier, à la présidence des quelque 50.000 membres du Syndicat international des travailleurs du tabac.

M. Rondou était premier vice-président international depuis 1968 et la constitution prévoyait qu'il remplacerait automatiquement le président en cas de décès. Il sera président jusqu'à ce qu'un congrès international désigne un successeur permanent à M. Vogt.

M. Rondou, ancien employé de la General Cigar, est âgé de 43 ans. Il a successivement été élu vice-président de la section locale de son syndicat en 1948, président, l'année suivante, poste qu'il conserva jusqu'en 1956, alors qu'il devenait permanent du syndicat.

En 1963, à l'âge de 36 ans, il était nommé directeur canadien et vice-président international de son syndicat.

Ancien trésorier de la FTQ, il en est actuellement le deuxième vice-président et était président du Comité permanent de l'éducation et de l'action politique de la centrale, à l'époque de la fondation du Nouveau parti démocratique.



M. René RONDOUT

CIL: augmentation de salaire de 18 p. cent; formule Rand

L'usine de la compagnie CIL de McMasterville sera la première de cette compagnie, qui en compte une quarantaine au Canada, à bénéficier de la formule syndicale Rand.

"Il s'agit là d'une grande victoire syndicale pour ces travailleurs", déclare le conseiller technique Léon Lepage, de la Fédération de la métallurgie et des produits chimiques (CSN). Selon ce dernier, l'acceptation par la compagnie de la mise en vigueur de la

formule Rand conforme après plus de 20 ans la présence du syndicat en place.

La formule Rand oblige chaque travailleur qui bénéficie des services du syndicat à payer sa part sous forme de cotisation syndicale obligatoire. Jusqu'ici, et cette situation demeure pour toutes les autres usines de la compagnie CIL au Canada, les syndicats doivent recruter eux-mêmes les cotisants, qui contribuent sur une base volontaire.

En plus de la formule Rand, une clause de rappel a été paraphée qui oblige la compagnie à respecter l'ancienneté lorsque vient le temps de rappeler au travail des travailleurs mis à pied.

En ce qui concerne les améliorations, les quelque 650 travailleurs de la CIL ont dû faire la grève pendant un mois, soit du 28 septembre au 26 octobre, le contrat de travail, qui couvre une période de deux ans, a été accepté dans une proportion

de 80 pour cent dimanche soir. Les améliorations sont également intéressantes au chapitre des clauses monétaires. L'augmentation en deux ans sera d'environ 18 pour cent, soit 9 pour cent par année.

En ce qui concerne les primes pour le travail de nuit, elles font un bond assez intéressant si on considère que, pour la période de 4 heures à minuit, elles passent de 12 cents à 14 cents et de 15 cents à 19 cents pour celle de minuit

Offre de récompense pour la capture des ravisseurs

LONDON, Ont. (PC) — La Dominion Automobile Association annonce aujourd'hui qu'elle donnera \$1.000 de récompense pour tout renseignement pouvant mener à la capture de la ou des personnes responsables de l'enlèvement de l'attaché commercial britannique James Richard Cross et du ministre québécois du Travail, M. Pierre Laporte, plus tard assassiné.

Le président de l'organisme, M. R. Trollope, a dit espérer que d'autres associations fassent également des offres de récompense pour trouver les ravisseurs.

Il a ajouté qu'une somme de \$50.000 formerait un "montant alléchant" et qu'il serait très facile de récolter ce total en demandant à 50 hommes d'affaires de verser \$1.000 chacun.

Difficultés financières des sociétés aériennes

Selon le président de l'Association du transport aérien, M. Kurt Hammarskjöld, les sociétés aériennes de tous les pays traversent actuellement une période difficile du point de vue financier.

Dans le rapport qu'il devait présenter hier à la 26e assemblée annuelle de l'AITA, à Téhéran, M. Hammarskjöld a indiqué que la situation financière des sociétés aériennes pourrait demeurer préoccupante au cours des années qui viennent.

Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 15,3 pour cent en 1969 au regard de l'année précédente, a-t-il souligné, tandis que les revenus d'exploitation se sont accrus de 13,6 pour cent.

"D'autre part, en tenant compte des postes qui ne relèvent pas de l'exploitation, a-t-il fait remarquer, on estime les bénéfices nets pour 1969 à quelque \$335 millions ou 2,1 pour cent des revenus d'exploitation."

Pour le président de l'AITA, la réduction des bénéfices est

imputable à la "tendance inflationniste du coût de la main-d'œuvre, du matériel et des différents services achetés par l'industrie", ainsi qu'à la compétition croissante des sociétés non assujetties à des horaires fixes.

En dépit de ces difficultés, a signalé M. Hammarskjöld, les membres de l'AITA ont néanmoins réussi de façon "remarquable" à diminuer certains de leurs prix et de leurs tarifs.

Les compagnies aériennes s'efforcent par ailleurs d'enrayer certains problèmes d'environnement, comme celui du bruit et de la fumée, mais le coût de ces travaux pourrait se refléter dans le prix des billets, a-t-il conclu.

Le Canada espérait qu'une conférence sur cette question aurait lieu d'ici un an ou deux, mais l'affaire semble morte pour le moment", de continuer M. Sharp.

Il a cependant noté que le Canada et les États-Unis poussaient le dialogue en vue d'établir une réglementation de leurs territoires voisins dans l'Arctique.

Les deux pays, a-t-il expliqué, ont discuté maints aspects du problème. "Mais la question reste à être décidée entre nous, car il n'y a pas d'autre pouvoir auquel nous puissions faire appel."

Le Canada et les États-Unis discutent aussi, d'ajouter le ministre, des problèmes de pollution internationale, et ce pas l'entente de la commission conjointe, qui se penche sur les problèmes de la pollution des eaux frontalières.

"Tout le problème canadien tient dans ces deux chiffres et la situation qu'ils définissent n'est autre chose qu'une situation coloniale."

Pollution de l'Arctique: problèmes

OTTAWA (UPI) — Les efforts du Canada en vue d'obtenir la coopération d'autres pays pour prévenir la pollution de l'Arctique "se butent à des problèmes", selon ce qu'a déclaré hier soir le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

"Nous avons tenté de rallier un consensus d'opinion à ce sujet, mais tous ne semblaient pas en ressentir l'urgence, a dit le ministre à la commission parlementaire des Affaires extérieures."

Le ministre a noté que les problèmes de l'Arctique, particulièrement la pollution, sont "un domaine où l'Union soviétique et le Canada ont plus en commun que presque tout autre pays".

Le Canada espérait qu'une conférence sur cette question aurait lieu d'ici un an ou deux, mais l'affaire semble morte pour le moment", de continuer M. Sharp.

Il a cependant noté que le Canada et les États-Unis poussaient le dialogue en vue d'établir une réglementation de leurs territoires voisins dans l'Arctique.

Les deux pays, a-t-il expliqué, ont discuté maints aspects du problème. "Mais la question reste à être décidée entre nous, car il n'y a pas d'autre pouvoir auquel nous puissions faire appel."

Le Canada et les États-Unis discutent aussi, d'ajouter le ministre, des problèmes de pollution internationale, et ce pas l'entente de la commission conjointe, qui se penche sur les problèmes de la pollution des eaux frontalières.

"Tout le problème canadien tient dans ces deux chiffres et la situation qu'ils définissent n'est autre chose qu'une situation coloniale."

Le sénateur Davey loue le travail des journalistes

TORONTO (PC) — Le sénateur Keith Davey a affirmé, hier, que les organes d'information ont fait un bon travail depuis le début de la crise politique actuelle au Québec.

M. Davey, qui préside le comité sénatorial d'enquête sur les organes d'information, a précisé que les reportages ont été "complets, justes et très précis".

Le sénateur a rappelé que les journaux et la radio servent souvent de bouc émissaire pour "les gens qui ne savent pas faire la différence entre le défi de notre temps et les personnes qui doivent en faire le reportage".

M. Davey a ajouté que la question principale est de savoir si le pays sera livré à l'esclavage ou s'il tentera de redresser les difficultés au Québec.

Le sénateur Davey a fait ces commentaires en s'adressant aux délégués au congrès de l'Association des radiodiffuseurs du centre du Canada, à Toronto.

Plus tôt, six conférenciers avaient invité les radiodiffuseurs à prendre l'initiative de combattre les problèmes sociologiques du Canada.

Des spécialistes des domaines de l'éducation, des droits de la femme, de la pollution, des jeunes et des drogues ont discuté de ces problèmes pendant deux heures. Ils ont soutenu que les organismes de communication doivent consacrer plus d'attention aux problèmes de l'humanité.

Il conclut: "Le développement du Québec, l'éveil des Canadiens français, le dynamisme et même l'agressivité politique qu'ils ont conquis garantissent que la différence de niveaux sera comblée en relativement peu d'années. Mais, les peuples longtemps courbés n'ont pas de patience lorsqu'ils se redressent. Ils ont, laissé couler les années, pendant des siècles, avec une résignation qui paraissait inusable. Ils deviennent brusquement impatient des mois".

VILLE DE LAVAL DEMANDES DE SOUMISSIONS

AVIS est, par la présente, donné qu'on recevra à l'Hôtel de Ville de Laval, des soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Ville, 1 Place du Souvenir, et transmises, par courrier recommandé, pour l'achat de:

- 414 - 1 TEPANDEUR A SEL ET A SABLE
- 415 - ESSENCE
- 416 - PUILE DIESEL
- 417 - ALUN LIQUIDE ET ALUN GRANULÉ
- 418 - CHAUX VIVE ET CHAUX HYDRATÉE
- 419 - CHARBON ACTIF
- 420 - CHLORE LIQUIDE
- 421 - SILICATE DE SODIUM
- 422 - SILICO FLUORURE DE SODIUM

Les soumissions doivent être mises à la poste au plus tard le 6 novembre 1970, pour être ouvertes à l'Assemblée du Comité Exécutif, à 12.00 heures (midi) le 10 novembre 1970. Les soumissions seront également reçues de main à main, au bureau du Greffier, jusqu'à 11.00 heures a.m., le 10 novembre 1970.

Un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Laval, équivalant à 10% du montant total devra accompagner les soumissions 414, 416, 417, 419, 420, 421 et 422 et à 5% dans les cas des soumissions 415 et 418. Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 28 octobre 1970, par monsieur André Achim, Directeur du service des Achats et Magasins, 1235 boul. des Laurentides, Vimont, Ville de Laval.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNE A LAVAL, le 22 octobre 1970. JEAN GALARNEAU, greffier.

Appel d'offres

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS CENTRALISATION A RIMOUSKI PROJET No 482-70

Un dépôt de \$100.00 est requis (chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministère des Travaux Publics) pour l'obtention d'un jeu de plans, devis et formules de soumission aux Bureaux des Soumissions Dépôtées, 4970 Place de la Savane, Montréal ou 675 Marguerite-Bourgeoys, Québec ou Association des Constructeurs du Bas-St-Laurent Inc., 56 et de l'Évêché, Rimouski, P.Q.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires dont la soumission aura été complétée conformément aux instructions et qui auront retourné le jeu complet de plans et devis en bonne condition, dans les quinze (15) jours suivant la fermeture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS Des soumissions séparées adressées au Ministre des Travaux Publics seront reçues aux Bureaux des Soumissions Dépôtées ci-haut mentionnés (Québec, Montréal ou Rimouski) pas plus tard que:

MARDI, LE 10 NOVEMBRE 1970 A 15:00 HEURES

pour les spécialités suivantes:

- 9A) Planches de grappe et enduits
- 9B) Plafonds acoustiques
- 10A) Fini de planchers

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions même la plus basse.

Le sous-ministre J. Alphonse DUGAS



Les journaux français ont redécouvert le Canada

PARIS (PC) — Les journaux français, avant les événements tragiques qui viennent de secouer le Québec et qui le secouent encore, ne parlaient presque jamais du Canada.

Quand ils publiaient des dépêches d'intérêt canadien, elles étaient aussi courtes que possible et cachées dans des bas de pages intérieures.

Depuis trois semaines, c'est à coup de pages entières, de manchettes à la première, d'analyses, de commentaires, que l'on parle du Canada, du Québec, du problème de la mino-

rité, de l'indépendance voulue ou possible.

La presse française vient de redécouvrir le Canada.

Elle a, bien sûr, donné tous les détails en long et en large, de l'enlèvement du diplomate britannique et de l'assassinat du ministre québécois.

La plupart des périodiques consacrent en outre à cette semaine des gros titres, des photos, au problème canadien.

Lundi, c'était la réélection du maire de Montréal québécois, qui occupait une page entière et un

documentaire écrit par Pierre Bois, à Montréal: "Avec les nègres blancs d'Amérique".

Express, lundi, donnait sa première page au Canada et publiait une photo du premier ministre Trudeau. L'Actualité, Le Nouvel Observateur, Le Figaro Littéraire, y allaient d'articles sur le Canada et le Québec.

Aujourd'hui, Paris-Match ne déroge pas à la règle et continue le dossier du Canada qu'il avait ouvert la semaine dernière.

Il y a une semaine, Ray-

mond Cartier écrivait, dans Paris-Match, qu'un véritable fédéralisme serait certainement plus avantageux pour le Québec qu'une rupture brutale.

Cette semaine, il conclut un long historique du drame des Québécois par cette phrase tranchante: "La séparation des deux Canada est absurde, c'est pourquoi j'y crois."

"Si dur qu'il soit de l'écrire, dit-il, la tragédie et le scandale des enlèvements passent déjà à l'état de fait divers. Ils ont jeté un éclairage bref et

brutal sur un drame historique. Ce qui reste, c'est le drame lui-même."

Ce drame, il le résume à la comparaison suivante: A Hampstead, les Français ne sont que 9 pour cent; le revenu familial moyen est de \$17.174.

A Rivière-des-Prairies, la population française est de 95 pour cent; le revenu familial moyen est de 4.415.

"Tout le problème canadien tient dans ces deux chiffres et la situation qu'ils définissent n'est autre chose qu'une situation coloniale."

Il conclut: "Le développement du Québec, l'éveil des Canadiens français, le dynamisme et même l'agressivité politique qu'ils ont conquis garantissent que la différence de niveaux sera comblée en relativement peu d'années. Mais, les peuples longtemps courbés n'ont pas de patience lorsqu'ils se redressent. Ils ont, laissé couler les années, pendant des siècles, avec une résignation qui paraissait inusable. Ils deviennent brusquement impatient des mois".



L'ouïe et des oreilles toutes neuves

Née sans oreilles, il y a sept ans, dans un village mexicain reculé, la petite Elena Arroyo aurait pu mourir si ses parents avaient écouté les sages de la tribu des Otomi à laquelle elle appartient. Mais un missionnaire la conduisit à Oklahoma où une opération lui rendit l'ouïe et lui permit d'apprendre à parler. Par la suite, la société "Realistic Industries", d'Oakland, entendit parler du grave problème de la petite Elena et lui offrit des oreilles artificielles. Cette semaine, la petite fille, toute souriante, se rendit à l'usine de la compagnie et reçut ses oreilles...

Quelque lumière sur le gouvernement parallèle

Des leaders québécois ont projeté une certaine lumière sur l'anxiété qui se répand dans les milieux officiels peu avant les mesures sévères qui ont été prises, il y a une quinzaine de jours, pour contrer "l'insurrection que l'on appréhendait". Selon les indications fournies par ces leaders, un groupe de Québécois influents se tenaient prêts à entrer dans un gouvernement provincial provisoire.

Le gouvernement provisoire projeté aurait montré "une attitude de compréhension" à l'égard des demandes du Front de libération du Québec qui avait

kidnappé le diplomate britannique James Richard Cross et le ministre québécois Pierre Laporte.

Hier soir, le premier ministre, M. Bourassa, a émis un communiqué dans lequel il disait qu'il avait été mis au courant de la possibilité d'une sorte de coup d'Etat au Québec. Il niait toutefois que ce plan avait influé sur la décision de son gouvernement d'appeler les troupes fédérales à la rescousse et de demander à Ottawa de mettre en vigueur la Loi des mesures de guerre.

De son côté, le maire de Montréal, M. Drapeau, a été plus explicite sur ce sujet lorsqu'il a déclaré à un reporter de la Presse-Associée, Richard Meyer, que "le terrorisme croissant au Québec avait poussé certains citoyens de 'bonne foi' à envisager la formation d'un gouvernement provisoire qui aurait été un ramassis de révolutionnaires".

"Personne n'a réellement cru à la réalité du danger quand l'administration Drapeau a révélé l'existence d'activités révolutionnaires, il y a un an", a dit M. Drapeau. "Toutefois, a-t-il ajouté, la situation est devenue telle que les gouvernements fédéral et provincial ont finalement reconnu le danger d'une insurrection".

De nombreux attentats à la bombe, suivis des enlèvements de MM. Cross et Laporte ont provoqué la proclamation de la Loi sur les mesures de guerre et le recours à l'armée.

"Le FLQ avait-il un comité prêt à s'emparer du gouvernement?"

"Le FLQ n'accorde aucun intérêt à la légalité ou à la constitution, déclare M. Drapeau. Leur credo affirme que le pouvoir ne pourra jamais être pris démocratiquement. Ils jouent à la révolution armée."

"Ils savent qu'il n'est pas nécessaire de révolutionner."

Voir GOUVERNEMENT en page A 6

Motion défaite à Ottawa

par Claude TURCOTTE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La Chambre des communes a rejeté, cet après-midi, une motion de M. David Lewis demandant que le Comité parlementaire de la justice fasse enquête pour déterminer le bien-fondé ou le caractère irréal de la rumeur voulant que le Québec ait failli se voir doter d'un gouvernement provisoire.

Ce sont les ministériels qui se sont opposés à la motion, dont l'acceptation n'aurait été possible que par un accord unanime de tous les députés.

Au cours de la période des questions, Voir MOTION en page A 6

Sommaire

Années classées / H 3 à H 13
Arts et Spectacles / F 7 à F 9
Bandes dessinées / 16
Cinéma / F 9
Décès, naissances, etc. / H 15
Economie / G 2, G 6 à G 8, H 1
Editorial / A 4
Êtes-vous observateur? / H 7
Horoscope / E 7
Informations étrangères / G 1
Informations nationales / A 2, C 1, C 6, C 7, C 9 et C 10
Les secrets de polichinelle / E 4
Loisirs et récréation / 16
"Mot-mystère" / H 8
Mots croisés / H 5
Radio et télévision / F 8
Sciences / F 6
Sports / D 1 à D 5, D 8 à D 10, E 14, E 15
Tribunaux / A 9
Vie féminine / E 1 à E 7 et E 10
Vie mondaine / E 3
Votre médecin / E 10

Notre affaire c'est tout le monde



Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, mercredi 28 octobre 1970, 86e année, no 250, 148 pages, 10 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Déjà condamné à huit ans pour délits semblables

Un FLQ première vague avoue treize hold-up

par Léopold LIZOTTE

Un jeune homme de 26 ans, qui avait été condamné à huit années de pénitencier pour sa participation aux activités de la première vague flquistes que le Québec ait connues, s'est reconnu coupable, aujourd'hui, de treize vols à main armée et de conspiration pour perpétrer trois autres délits du même genre qui n'ont cependant pas eu lieu.

Il y a trois semaines, il avait par ailleurs été déclaré coupable, par un jury des Assises, qui présidait le juge Antonio Lamer, d'un premier hold-up, ainsi que d'une conspiration et d'un vol d'auto reliés au même délit.

Ce qui plus est, c'est qu'aujourd'hui

comme il y a six ans, Robert Hudon a reconnu que tous ces crimes, il ne les avait pas commis pour son bénéfice personnel, mais pour assurer le refinancement des opérations du Front de libération du Québec.

On ne s'est payé aucun luxe

Ce fut d'ailleurs l'un des arguments principaux invoqués par son procureur, Me Serge Ménard, pour tenter d'apitoyer le tribunal, qui a reporté le prononcé de sa sentence à vendredi matin, 10 h.

"Des \$14.000 qui ont été volés par Hudon et son groupe, déclara-t-il en effet, on n'a retenu que ce qui était

nécessaire à la vie de tous les jours, et on ne s'est payé aucun luxe avec cet argent volé en quelques semaines, de décembre, l'an dernier à la fin de février de la présente année.

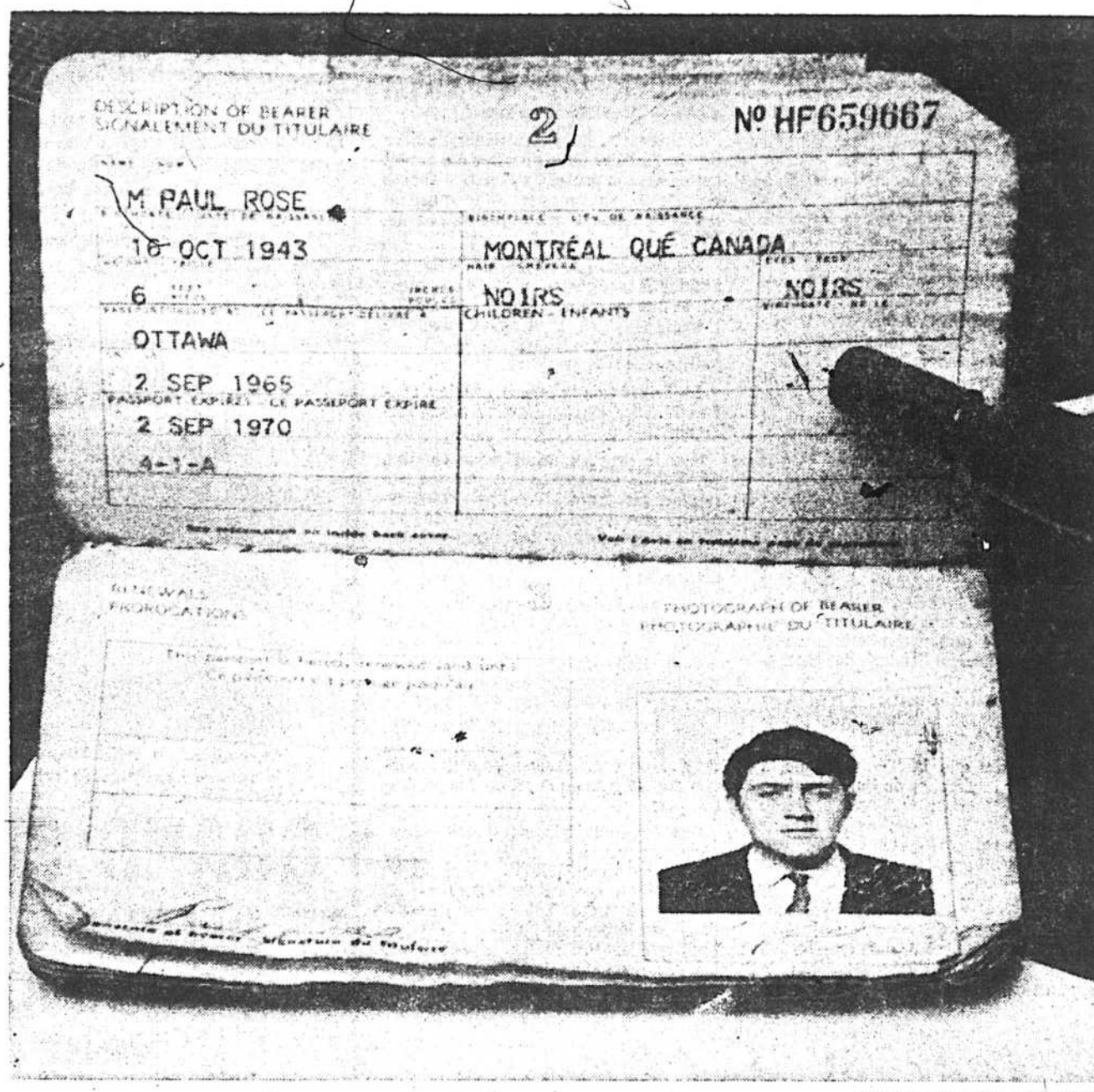
Me Ménard a également souligné qu'il n'y avait eu violence dans aucun cas, si l'on excepte le fait qu'à Saint-Calixte, lors du vol commis à la Caisse populaire de l'endroit, on a tiré des coups de feu pour ouvrir la porte d'entrée, et on en a tiré d'autres en l'air lorsque le maire de la localité a pris la chasse à l'homme en mains.

Et ce, même si dans à peu près tous les cas on procédait aux vols avec des armes véritables, et généralement chargées.

Soulignant que son client avait toujours eu une attitude "logique" avec ses principes, au cours des dernières années, Me Ménard soumit qu'il n'avait tout de même pas écarté le principe que le code pénal devait être appliqué dans son cas comme dans tous les autres, et que ses aveux étaient une preuve de ce respect, en dépit de la volonté de son groupe de changer radicalement l'ordre social existant.

"Le prévenu, dit-il, savait, dès qu'il se fut engagé de nouveau dans cette voie, qu'il écoperait d'une peine sévère, mais il a fait son choix. Une chose à son crédit, toutefois, c'est qu'il n'a jamais

Voir FLQ en page A 6



Le passeport expiré de Paul Rose

Un passeport dont l'usure indique qu'il a beaucoup "voyagé", portant le nom de Paul Rose, accompagnait le communiqué du FLQ trouvé dans une poubelle municipale, au coin des rues McTavish et Sherbrooke. Émis le 2 septembre 1965 au nom d'un M. Paul Rose, né le 16 septembre 1943 à Montréal, le passeport était expiré depuis le 2 septembre 1970. Un détail seulement diffère du signallement de l'individu communiqué par les policiers: il aurait les yeux bruns. D'après le passeport, il aurait les yeux noirs. La photo est bien celle de Paul Rose.

Rose signe un communiqué du FLQ de son empreinte

par Huguette LAPRISE

La Sûreté du Québec a confirmé, ce matin, l'authenticité du communiqué du Front de libération du Québec découvert hier soir, dans une poubelle, au coin des rues MacTavish et Sherbrooke, à Montréal.

Le sergent Paul Quézel, du service d'information de la Sûreté, n'a toutefois pas indiqué sur quels indices la police s'était fondée pour affirmer la validité du document.

Le sergent Quézel a également indiqué que, jusqu'à nouvel ordre, les forces de l'ordre en interdisaient la pu-

blication en vertu de la loi des mesures de guerre.

Ce communiqué met fin à un silence d'onze jours de la part du "Front", sans toutefois faire connaître le sort du diplomate britannique James Richard Cross, enlevé le 5 octobre dernier par la cellule "Libération".

C'est en effet le 18 octobre, lendemain de l'assassinat du ministre du Travail Pierre Laporte, que le FLQ avait envoyé son dernier communiqué. Le message était accompagné d'une lettre de M. Cross à sa femme.

Au communiqué d'hier soir, était joint

le passeport périmé de Paul Rose, professeur de 27 ans, l'une des cinq personnes activement recherchées pour l'enlèvement et le meurtre de M. Laporte.

Un porte-parole de la police a indiqué que le communiqué, qui "contient les mêmes vieilles rengaines", était signé par trois cellules du FLQ, soit les cellules Chénier, Libération et Dieppe.

Dans une poubelle

C'est à 20 h 40 que la station radiophonique CKAC recevait un appel téléphonique d'une jeune femme — au langage

Voir ROSE en page A 6

Spec

DEMAIN

- Joël Denis, retour du purgatoire
- Jacques Dufronc au Québec, c'est Lucky Luke en vacances!
- Napoléon est un homme heureux qui rêve encore de cinéma.



- M. Bourassa songe à prendre des sanctions contre M. Lacroix — page A 2

- Elections de Montréal-Nord: intervention d'un ministre — page A 3

- Loi martiale en Equateur — page G 1

- Northern Electric projette d'investir \$140 millions au Québec — page G 6

météo

Ensoleillé et froid. Température un peu au-dessous de la normale. Max. 55° Min. 30° • Détails à la page A 6

LA POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal: 0.07 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux: 0.10.

Mme Laporte avait écrit à des députés pour tenter de sauver son mari

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Mme Pierre Laporte, pendant que son mari était encore vivant, a écrit à des députés pour leur demander d'intervenir auprès des autorités afin que celles-ci fassent un effort ultime pour sauver la vie de son mari. C'est ce que le président du caucus libéral, le député Louis Philippe Lacroix,

a confirmé au cours d'une interview accordée à la station radiophonique CKLM, de Montréal, hier.

Le député des Îles-de-la-Madeleine a même précisé que la femme du ministre du Travail s'était adressée non seulement à "tous ses collègues", mais également "aux meilleurs amis" de son mari, pour qu'ils fassent des "re-

présentations "non seulement au Québec, mais également à d'autres niveaux".

Humainement possible

Sans dire si la demande de Mme Laporte avait reçu un accueil favorable de la part des personnes à qui elle avait écrit, le président du caucus libéral a dit que "le premier ministre, tous les

membres de son conseil des ministres et tous les députés ont fait ce qui était humainement possible de faire pour ramener cet homme extraordinaire..."

Après avoir rappelé que M. Laporte était l'un de ses amis personnels, M. Lacroix a dévoilé qu'il pensait que l'ancien ministre du Travail était le plus

Voir Mme LAPORTE en page A 4

Belvedere

au vrai goût de menthol. Les fumer, c'est les aimer.

Le Barreau verra à faire respecter le droit de toute personne à retenir les services d'un avocat

par Alain ZOLTY

Le Barreau du Québec a réitéré, aujourd'hui, sa ferme intention de voir à ce que le droit fondamental de toute personne de retenir les services d'un avocat soit respecté et exercé au Québec, même sous l'emprise de la Loi des mesures de guerre.

Lors d'une conférence de presse, le bâtonnier du Québec, Me Marcel Cinq-Mars, a fait savoir que des mesures avaient été prises pour tenter de venir en aide aux personnes détenues depuis l'application des mesures d'urgence.

Depuis lundi, les bureaux d'assistance judiciaire de Montréal et de Québec ont reçu pour directive de mettre à la disposition de ceux qui le désirent, des avocats qui se chargeront de faire valoir leurs droits.

Jusqu'à présent, selon Me Cinq-Mars, seulement deux personnes se sont prévaluées de ce service et le Barreau a l'intention de procéder à une enquête sur l'ensemble de la situation dans les jours à venir.

Toutefois, une lacune importante dans les mécanismes visant à faire respecter le secret professionnel d'un avocat québécois a été soulignée par le bâtonnier du Québec.

En effet, la police peut, en tout temps, saisir les documents et dossiers d'un homme de loi, les lire, en faire des photocopies, sans que celui-ci puisse avoir de recours légaux.

Dans l'ensemble des lois fédérales ou provinciales, le secret professionnel, sous forme de documents dits privilégiés, est seulement respecté dans le cas des infractions à la loi sur l'impôt et le Revenu.

Cette question a été soulevée par Me Cinq-Mars quand il a fait allusion aux saisies effectuées chez Me Robert Lemieux. Il en a profité pour indiquer que la police avait rendu ces dossiers à

Me Lemieux mais qu'elle avait gardé deux documents jugés "personnels" par les forces de l'ordre.

Le bâtonnier du Québec a pris l'initiative de faire parvenir des lettres aux ministères fédéral et provincial de la Justice pour tenter de corriger cette faiblesse du système judiciaire.

Me Cinq-Mars propose que l'on insère, soit dans la déclaration canadienne des droits de l'homme, soit dans une loi fédérale, un mécanisme assurant le droit fondamental d'une personne, de voir à ce que restent secrets, des documents ou dossiers placés en toute légalité entre les mains de son avocat.

Le Barreau du Québec a tenu également à faire remarquer que, contrairement à ce qui a pu être écrit ou annoncé publiquement, il ne se prononce pas sur l'opportunité de la Loi des mesures de guerre mais que son rôle était strictement, de voir à ce que les droits fondamentaux de tous soient respectés.

Toutefois, il a été impossible de savoir avec certitude si un avocat pouvait, au nom d'un client détenu pendant un certain temps sans mandat ni sous le coup d'une accusation, avoir recours à des procédures judiciaires contre la Couronne.

Le Barreau soutient aussi qu'il ne peut effectuer de pressions légales auprès des autorités judiciaires ou gouvernementales pour faire respecter les droits fondamentaux qui ne sont pas niés par les mesures d'urgence.

"Tout ce que nous pouvons faire, pour le moment, c'est d'alerter l'opinion publique en s'adressant aux gouvernements par la voie des journaux", a laissé entendre Me Cinq-Mars.



Le bâtonnier du Québec, Me Marcel Cinq-Mars, a affirmé ce matin que des mesures avaient été prises pour tenter de venir en aide aux personnes détenues en vertu de l'application des mesures de guerre.

Montréal-Nord: le député Tremblay intervient aussi bien "comme ministre que comme citoyen"

par Daniel L'HEUREUX

"Sans gêne et sans cachette", le plus ouvertement du monde pour tout dire, le ministre provincial des Transports, M. Georges Tremblay, est intervenu directement dans la campagne électorale municipale de Montréal-Nord, hier soir, en donnant son plein appui — un appui qui va même jusqu'à prêter son organisation politique — au "Parti du citoyen", dirigé par Me François Coron, qui fait face à l'administration du maire Yves Ryan.

Interrogé à savoir s'il ne craignait pas, à la lumière des mésaventures politico-linguistiques du ministre/fédéral Jean Marchand la semaine dernière, d'être rabroué à son tour par le chef de son parti, M. Bourassa, M. Tremblay a répondu dans la négative. Alors le premier ministre du Québec donne-t-il feu vert à ses ministres pour s'immiscer dans les campagnes électorales municipales? "Il n'en a pas été question", de répondre le député de Bourassa, une circonscription qui recouvre géographiquement Montréal-Nord.

Cette initiative du ministre des Transports s'est manifestée à l'occasion d'une assemblée politique en faveur du

Parti du citoyen. Elle pourrait à première vue sembler paradoxale: l'homme qu'il appuie maintenant n'est-il pas celui qu'il avait défait aux élections provinciales de 1966?

Paradoxe que les hommes en présence élucident facilement en rappelant que l'élection de 1966 fut somme toute "faite proprement".

Mais plus important encore, comme d'autres conférenciers l'ont rappelé, M. Tremblay avait défait le maire Ryan lors de l'assemblée pour le choix d'un candidat libéral en 1966.

Et depuis, que s'est-il passé? Le maire Ryan, explique le secrétaire de l'Association libérale du comté de Bourassa, n'a jamais accepté cette défaite.

Le candidat à la mairie, Me Coron, se plait à soutenir que par la suite, M. Ryan "a failli diviser le parti libéral" malgré son engagement à se rallier au vainqueur advenant une défaite à la "convention".

À l'élection fédérale de 1968, selon Me Coron, le maire de Montréal-Nord aurait fleurté avec les Partis libéral et néo-démocrate avant d'être finalement investi de la candidature conservatrice et d'être défait.

Et le Parti du citoyen reproche maintenant à M. Ryan d'avoir appuyé officieusement le Parti québécois aux dernières élections.

Autrement dit on n'affirme pas carrément que l'appui de l'organisation libérale provinciale à un ex-unioniste est une vengeance politique; on en fait tout au plus une démonstration voilée.

En tant que ministre et citoyen

Le ministre Tremblay, dont on avait annoncé l'appui au Parti du citoyen mais dont on déplorait l'absence au début de la soirée — pour des raisons de sécurité — est finalement apparu au cœur de la soirée à la surprise des quelque 200 partisans enthousiastes du Parti du citoyen.

Présentant l'équipe de cette formation municipale, le député de Bourassa devait déclarer qu'il serait "derrière ces hommes jusqu'à la fermeture des polls dimanche soir".

Il devait préciser par la suite, aux journalistes, qu'il était intervenu "comme ministre et comme citoyen de Montréal-Nord".

Montréal-Nord: le candidat Coron demande une enquête sur des changements de zonage

par Daniel L'HEUREUX

Un candidat à la mairie de Montréal-Nord, Me François Coron, a déclaré, hier soir, qu'il serait obligé de demander au gouvernement provincial une "enquête royale" sur certains changements de zonage qui ont fait monter de "façon fabuleuse" le prix de certains terrains à Montréal-Nord.

Se présentant à la direction de l'équipe du Parti du citoyen, qui présente des candidats aux six sièges à l'occasion des élections municipales de dimanche prochain, Me Coron a cité quatre cas précis de changement de zonage (avec références cadastrales, dates et personnes en cause) qui ont fait grim-

per le prix d'autant de terrains en peu de temps.

La hausse des valeurs de ces quatre propriétés, à la suite d'un changement de zonage, aurait, selon le candidat à la mairie, entraîné des hausses de valeur variant de \$23,512 à \$49,000.

"S'il n'y a pas de scandale là-dessus...", s'est demandé Me Coron.

Reprenant un thème électoral particulièrement à la mode cette année dans les banlieues de la région métropolitaine, le chef du Parti du citoyen s'en est pris à l'application du zonage sélectif dans Montréal-Nord.

M. Coron s'est plu à rappeler qu'à la suite de l'enquête sur Anjou, les autorités provinciales avaient souligné qu'il faudrait un règlement pour surveiller les changements de zonage.

Le candidat s'est par ailleurs apitoyé sur le sort des employés municipaux, notamment ceux de la voirie et des policiers.

Il s'est également lancé dans une violente sortie contre l'administration de la Justice municipale, en disant qu'il

"faut purifier cet endroit à Montréal-Nord".

Selon le chef du Parti du citoyen, un magistrat aurait exercé du chantage pour gagner une dispute avec le maire Ryan: si le juge savait quelque chose, c'était son devoir de juge, d'avocat et de citoyen de le dire, a déclaré, en substance, le candidat à la mairie.

Me Coron, qui venait de recevoir l'appui direct du ministre des Transports dans la présente élection municipale, a commencé ses discours en évoquant les événements tragiques des derniers jours: "Il y a encore des Canadiens qui veulent vivre pour la nation canadienne. Je veux qu'on reste dans la Confédération parce que c'est là la survie de la nation canadienne-française".

Il devait terminer en reprochant aux péquistes d'appuyer le maire Ryan. La dernière phrase de Me Coron a été: "Nous vous défendons et nous défendons la province de Québec et le Canada".

L'enquête préliminaire du maire d'Anjou a été remise

Le maire Ernest Crépéault, d'Anjou, Jean-Paul Pilon et Charles-Edouard Campeau, deux anciens hauts fonctionnaires de la même municipalité, étaient présents, hier, en correctionnelle, pour subir leur enquête préliminaire, mais celle-ci a été reportée au 10 novembre prochain.

Cette décision fait suite à une rencontre entre les avocats des deux parties et le juge en chef de la cour des sessions de la paix, M. André Fabien.

C'est Me Jacques Ducros, procureur du ministère public, qui, hier matin, a informé le juge Dollard Dansereau de l'entente survenue, il y a quelques

jours, entre le juge en chef de la cour des sessions de la paix et les procureurs des accusés et ceux de la couronne.

Tout semble indiquer qu'un juge sera spécialement désigné pour présider cette enquête.

La semaine dernière, MM. Crépéault, Pilon et Campeau ont été inculpés de conspiration et de tentatives de corruption et de fraudes.

C'est à la suite d'une enquête, qui a duré un peu plus d'un an, sur l'administration municipale d'Anjou, que ces accusations ont été portées contre M. Crépéault et deux de ses plus proches collaborateurs.

FAITES VOTRE CHOIX!

Est-ce payant d'être maire ou conseiller?

par Claude MASSON
chef de la section
Affaires urbaines

Evidemment, les centaines de candidats aux mairies et aux postes de conseillers aux élections qui auront lieu dans un très grand nombre de municipalités, dimanche et lundi prochains, sont loin des préoccupations d'argent.

C'est sûrement pour eux une question bien éphémère, occupés qu'ils sont à faire passer leurs nobles idées au cours de cette campagne électorale.

Mais, pour être plus terre à terre, est-il permis de leur dire — et à ceux qui vont les élire — qu'ils bénéficieront d'un petit quelque chose s'ils sont portés au pouvoir?

Le maire d'une ville reçoit 30 cents par habitant pour les premiers 15,000, 20 cents pour les 35,000 suivants, 10 cents pour les 50,000 suivants et 5 cents pour chacun des autres.

Les conseillers, eux, reçoivent 10 cents par habitant pour les premiers 15,000, 6 cents et deux tiers pour les 35,000 suivants, 2 cents et demi pour les 50,000 suivants et 1 1/4 cent pour les autres.

Si les élus veulent avoir plus, ils doivent soumettre leur "cas" aux électeurs par référendum.

Oh oui, cette rémunération contenue dans la loi depuis deux ans a pour but, paraît-il, d'empêcher la remise de ce que des gens pas gentils a p p e l l e n t "pot-de-vin". Vous savez: ça se donnait... dans le passé.

A la radio
Italiana di Montreal

"La più efficace programma politica da Saint-Léonard è il programma de Léo Queller". Voilà, en "italien de cuisine", le thème des annonces publicitaires que l'équipe Queller de Saint-Léonard fait diffuser, depuis quelques jours, sur les ondes italiennes de CFMB, à l'intention des citoyens de cette origine dans la région métropolitaine.

C'est, sauf avis contraire, la première fois qu'une campagne électorale locale dépasse les frontières des journaux locaux pour retenir du temps sur les ondes d'une station montréalaise... surtout multilingue.

Des fleurs pour
tout le monde

Tout est bon en campagne électorale! Un candidat à la mairie de Greenfield Park, M. Lawrence Galeffi, affirme que "deux policiers de cette ville pratiqueraient l'intimidation en regard de la perception de la Caisse d'économie en dehors de leurs heures de travail". Remarquez que c'est au conditionnel et qu'il n'y a pas de nom.

A Longueuil, le candidat à l'échevinage Gilles Leduc affirme tout de go que l'arène a coûté "trois quarts de

million de dollar de trop" et il pose subitement la question: "Qui paie les dépenses des grosses machines électorales? Vous tous contribuables".

A Saint-Léonard, un candidat à la mairie, Raymond Picard, annonce dans un bulletin de nouvelles destiné à la radio que "le zonage sélectif qui a fait les manchettes lors de l'enquête d'Anjou revient à la surface à l'occasion des élections de Saint-Léonard".

Ah oui?

La preuve? "On a relevé deux exemples où l'administration municipale aurait accordé des permis pour la construction d'établissements commerciaux dans un secteur promis au résidentiel". Encore là du conditionnel.

La Communauté
avant tout

La Communauté urbaine de Montréal s'incarne de plus en plus dans les villes. Ainsi, M. Don Ross, candidat à la mairie de Beaconsfield, a inclus dans son programme deux promesses sur trois qui relèvent de la Communauté urbaine et non de la ville.

M. Ross promet de mener une lutte farouche en vue de conserver les services de police et d'incendie à la ville en dépit des recommandations du Rapport Coderre.

Il entend également entreprendre une lutte à la pollution.

Le maire actuel, M. Briggs, plus prudent, n'a tout simplement pas abordé ces questions dans son programme.

En banlieue

M. Guy Perreault, frère du maire sortant de l'Assomption (le député Jean Perreault) se présente contre M. Georges Laporte au poste de conseiller.

Ce dernier fait partie de l'équipe du maire Léo Jacques, élu par acclamation dimanche...

Le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, souhaite que les élections municipales de dimanche prochain à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur permettent de faire jouer de nouveau les mécanismes de la démocratie... Le scrutin municipal aura lieu à l'automne de 1971 à Saint-Bruno, annonce déjà "Le Journal" de l'endroit... M. Maurice Tanguay, maire de Chambly, a déjà l'intention de ne pas se représenter le 1er novembre de l'an prochain... Il en est de même pour le maire de Westmount, M. Peter McEnyre... Les principaux financiers ou organisateurs des candidats à la mairie de Longueuil seraient M. Léo Aldé, Rémiard pour M. Georges Darveau et M. Jean-Paul Auclair pour M. Marcel Robidas... Plusieurs maires étaient candidats aux dernières élections provinciales: Clovis Langlois de Boucherville, Albert Gariépy de Verdun, Jean Charlier de Lachine et tous, pour l'Union nationale, ont perdu...

Doug Harvey est arrêté puis relâché

OTTAWA (PC) — L'ex-vedette de la Ligue nationale de hockey, Doug Harvey, a été arrêté, tôt ce matin, et devait comparaître aujourd'hui pour répondre à une accusation de port d'arme sans permis.

Harvey, un joueur de défense des Canadiens de Montréal pendant plusieurs années, a été appréhendé par la Gendarmerie royale, vers 4 h 30, tôt ce matin, à l'aéroport d'Uplands, après qu'un policier eut trouvé un revolver dans sa valise.

La police a fait savoir que les valises de Harvey étaient l'objet d'inspection de routine, à cette heure matinale, alors que l'aéroport est déserte, à la suite des mesures extraordinaires de sécurité prises depuis les enlèvements de MM. Cross et Laporte.

La Gendarmerie royale a conduit Harvey au poste de police du Canton Gloucester, "parce qu'il n'a pu donner de raison valable quant à sa possession d'un revolver".

Harvey était arrivé à Ottawa vers une heure ce matin à bord d'un avion privé. Lui, de même que le pilote et un autre passager, s'étaient rendus dans le centre-ville pour y prendre quelques consommations et déguster des mets chinois, a précisé un policier. Tous venaient de retourner à l'aéroport quand un policier a voulu savoir ce que contenait la valise.

Rappelons que Doug Harvey était candidat pour le parti de Montréal, dans Notre-Dame-de-Grâce, à l'élection municipale de dimanche dernier.

PROFITEZ DES BAS PRIX... SUR L'ACHAT DE VOTRE AUTO 1971

Par suite des négociations des manufacturiers et des ouvriers de l'auto, il est certain que les prix des 1971 seront encore augmentés à la fin de la grève

AVANT-PREMIERE

déjà en montre
la nouvelle

CAPRI

LA MERVEILLE EUROPEENNE

MERCURY
LINCOLN

METEOR — COMET — MARQUIS
COUGAR — MONTEGO — CYCLONE
CONTINENTAL — MARK III —
CORTINA

SKI-DOO: par bombardier

Lanthier & Lalonde

4411 avenue PAPINEAU (près Mont-Royal) 526-4411

NOUVEAUX BAS NYLON ÉLASTIQUE

Régulièrement \$34.95

2 PAIRES — SPÉCIAL \$18.95

1 PAIRE POUR LA TOILETTE

1 PAIRE POUR LE TRAVAIL

Nous louons et vendons des chaises roulantes — Stationnement gratuit

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

PIEDS BIEN AU CHAUD

Choix de belles teintes:
Vison-gris-noir-brun
Fabriquées en "Corfam"
ces (chaussures-neige)
sont doublées en peau
de mouton douillette

\$22.95

Choix de sacs à main
pour accompagner
vos souliers

A DEUX PAS DES STATIONS DE METRO JEAN-TALON, BEAUBIEN ET MONT-ROYAL

Louis
Deslauriers
Ltee

6914, rue SAINT-HUBERT

H. Giroux
et Fils Inc.

1500 est, rue MONT-ROYAL
4029, rue ONTARIO

Chaussures
Lido Inc.

6596, rue SAINT-HUBERT



Robert HUDON

FLQ

SUITE DE LA PAGE A 1

été un poseur de bombes, même s'il pouvait se douter que l'argent ainsi recueilli pouvait servir à diverses fins.

25 ans à un accusé sans le moindre dossier

Pour le ministère public, Me Paul Bélanger a tout d'abord rappelé, de son côté, que le prévenu en était à sa deuxième apparition devant les tribunaux pour des crimes semblables commis dans le même but.

En 1964, il avait en effet écopé de huit années de bagnes pour sept vols à main armée, un vol avec effraction, possession d'explosifs, deux conspirations et un recel.

Il avait alors également reconnu sa culpabilité, et il avait été libéré conditionnellement le 12 décembre 1967, alors que sa peine aurait dû normalement n'expirer que le 3 mars 1972.

Il était le plus âgé du groupe qui a commis ces crimes, de dire Me Bélanger, et on peut le considérer comme l'instigateur de ceux-ci.

Décision dans 48 heures

Le juge Lamer intervint toutefois, à ce moment-là, pour se demander tout haut si cela pouvait être nécessairement exact.

Me Bélanger souligne que le jeune Marc-André Gagné, qui accompagnait le prévenu lors de chacun de ses crimes, avait été condamné, pour sa part, à 25 ans de pénitencier, alors qu'il n'avait aucun dossier antérieur.

De nouveau, le tribunal intervint pour souligner que c'était Hudon, dont il avait à décider du cas, personne d'autre.

Le procureur de la couronne enchaîna par ailleurs sur un crime restait un crime, quels qu'en aient été les motifs. Puis, sans suggérer de "chiffre", particulier, il réclama finalement, et uniquement, une sentence adéquate.

Le juge Lamer, qui devait prononcer les premières sentences ce matin même, retarda alors sa décision de quarante-huit heures en soulignant que la brochure d'aveux que l'accusé venait de faire devant lui changeait évidemment la situation.

ROSE

SUITE DE LA PAGE A 1

fort châté — qui annonçait qu'un communiqué avait été déposé dans une poubelle municipale, à l'angle des rues McTavish et Sherbrooke, côté nord. Afin que l'on ne doute pas de l'authenticité du communiqué, précisait l'interlocutrice, Paul Rose l'avait écrit à la main et y avait imprimé ses empreintes digitales, en bas à droite de la dernière page. Dans l'enveloppe, ajoutait-elle, il avait glissé son passeport.

Le reporter Jacques Payac, accompagné d'une secrétaire, Mlle Laurence Sasseville, s'est rendu à l'endroit indiqué. C'est camouflée entre les pages d'un exemplaire d'une édition du Montreal Star qu'ils ont retrouvé une enveloppe rose foncé qui contenait, comme la femme l'avait dit au téléphone, le communiqué et le passeport. L'enveloppe n'était pas cachetée. Elle était même déchirée à une extrémité.

Défense de publier

Peu après, soit à 21h20, la jeune femme rappelait CKAC pour vérifier si on avait trouvé le message. Elle renouvelait ses avertissements: c'était "extrêmement urgent".

En vertu de la Loi des mesures de guerre, les documents ont immédiatement été remis aux policiers. Le communiqué n'a pas été transmis sur les ondes de CKAC et sa publication n'a pas, non plus, été autorisée.

D'après un porte-parole de CKAC, c'est la première fois depuis le début de l'affaire Cross-Laporte qu'une femme transmet un message. C'est la deuxième fois qu'un communiqué est déposé près de la station.

MME LAPORTE

SUITE DE LA PAGE A 1

grand Québécois et le plus grand Canadien que la province ait connu depuis plusieurs générations.

"C'est une perte irréparable, et, quant à moi, quand même on assassinerait 25 ou 50 FLQ, ça vaudrait jamais la vie de Pierre Laporte, l'intelligence de Pierre Laporte: on ne la retrouvera pas dans 1,000 gars du FLQ".

Un porte-parole du bureau du premier ministre a déclaré qu'à sa connaissance, aucun groupe de députés n'avait fait parvenir aucune requête écrite à M. Robert Bourassa. Il a toutefois ajouté que le premier ministre et des députés avaient certainement discuté entre eux de la meilleure façon d'épargner la vie de M. Laporte.

Des policiers de la SQ retournent à leur poste

Plusieurs policiers de la Sûreté du Québec appelés à Montréal à la suite des événements survenus dans la métropole le 5 octobre, sont retournés, ce matin, à leurs postes respectifs.

Par ailleurs, des militaires dépêchés à Montréal le 22 octobre, quelques heures avant l'adoption de la Loi des mesures de guerre, ont été ou seront relevés.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a déclaré, ce matin, que la plupart des agents de la SQ avaient travaillé plusieurs heures par jour au cours des trois dernières semaines et qu'ils reve-

Un autre avion russe détourné sur la Turquie

ANKARA (PA, UPI, AFP) — Pour la seconde fois en quinze jours, un avion civil soviétique a été détourné vers la Turquie. Hier, en effet, deux étudiants soviétiques ont forcé le pilote d'un petit bimoteur des lignes aériennes Aeroflot à se poser sur l'aérodrome turc de Sinot.

On craint dans les milieux officiels et diplomatiques qu'Ankara que cet incident n'entraîne un durcissement de l'attitude du gouvernement de l'URSS dans les pourparlers en cours visant à obtenir la libération de deux généraux américains dont l'avion a atterri accidentellement en Arménie soviétique, la semaine dernière.

D'autant plus que l'ambassade des USA à Moscou a annoncé le rappel des deux consuls américains dépêchés en Arménie, eu égard au fait que les autorités soviétiques leur ont refusé la permission de s'entretenir une seconde fois avec les deux généraux en cause. Les deux diplomates ne seront pas autorisés à rencontrer ultérieurement les représentants des journaux soviétiques ou étrangers.

Selon un porte-parole de la même ambassade, le refus opposé cette fois à ses deux délégués va à l'encontre du traité consulaire qui prévoit un libre accès aux prisonniers pour les représentants diplomatiques. "Nous espérons pouvoir voir de nouveaux nos compatriotes, a précisé le porte-parole, mais nous n'avons pas proposé de date, car nous préférons attendre le rapport des deux consuls avant de formuler une autre demande.

La police turque a commencé aujourd'hui l'interrogatoire des deux étudiants soviétiques, Nikolai Glinov, 20 ans et Vitaly Posteyir, 25 ans, qui ont demandé l'asile politique en Turquie. Hier, après avoir réussi à s'emparer d'un avion léger soviétique au cours d'une envolée entre Kerch et Krasnodar, dans la région septentrionale de la Mer Noire.

Un porte-parole de la police a révélé que le pilote de l'appareil a déclaré, peu après l'atterrissage, à l'aéroport de Sinop, ville située sur le littoral de la Mer Noire, que les deux pirates de l'air, qui étaient les seuls passagers avec un troisième individu, un ouvrier russe du nom de Yuri Darbinov, lui ont subitement jeté un sac sur la tête puis l'ont menacé d'étranglement s'il ne volait pas vers la Turquie.

Ce même porte-parole a également laissé entendre que les deux jeunes gens impliqués dans ce détournement ont expliqué aux policiers turcs qu'ils avaient posé ce geste après deux ans de préparatifs, parce qu'ils "ne pouvaient plus vivre sous le régime politique étouffant de l'Union soviétique et qu'ils avaient décidé de chercher la liberté".

Une demande d'accès consulaire auprès des occupants de l'avion soviétique détourné hier sur Sinop a été formulée au début de l'après-midi par l'ambassade d'URSS à Ankara auprès du ministère turc des Affaires étrangères.

le TEMPS qu'il fera

Méfiez-vous du soleil: il se glace!

Horreur! nous nous rapprochons dangereusement mais inexorablement de l'ère glaciaire. Terrible nouvelle, ce matin: la température minimum, la nuit prochaine, à Montréal, sera de 30 degrés. Les glaces sont là... Que faire?

Et Alcide Ouellet que l'on n'arrive plus à rejoindre pour prendre la pression atmosphérique!

Montréalais, dans l'adversité, prenez courage! Chaussez vos patins, mettez des caleçons longs. Pour les femmes nous suggérons le maxi double de peau d'ours polaire.

Toutefois, le tableau n'est pas aussi sombre qu'on pourrait le penser puisque, malgré tout, il y aura du soleil aujourd'hui et demain. Mais il vaudrait mieux déjà l'admirer derrière des fenêtres fermées.

Pour les frileux, le Docteur Jivago est un bon film à voir pour apprendre à résister au froid sibérien et à sa femme... tandis que "Quiet Day in Clichy" ne saurait-elle pas de côté si vous êtes en mal d'idées constructives pour votre emploi du temps lors des longues soirées hivernales.

Enfin, si à la vue des glaces vous sentez un certain frisson vous parcourir soudainement l'échine, appelez vite votre astrologue préféré pour connaître le point de congélation de votre signe du zodiaque à moins que votre astrologue préféré soit déjà parti en Floride.

Région de Montréal et Ottawa: enssoleillement aujourd'hui avec des températures maximum de 30 à 35 pour les deux jours. Minimum la nuit prochaine: 20 à 25.

naient à leur poste après avoir pris seulement quelques heures de repos.

Les agents qui ont commencé à quitter Montréal appartiennent à 16 différents postes de la SQ situés dans les environs de la métropole.

Mais, au besoin, ils peuvent revenir en l'espace d'une heure.

Cette mesure a également été prise dans le but de rétablir un certain équilibre dans la répartition des forces de police. En effet, depuis l'enlèvement de M. James Richard Cross, le 5 octobre, les impératifs de l'enquête ont créé une situation où certaines régions étaient saturées de policiers tandis que dans d'autres il ne restait qu'un faible détachement, réduit à sa plus simple expression.

Des troupes fraîches

D'autre part, au fur et à mesure que des troupes fraîches arrivent à Ottawa, et à Montréal, les militaires déjà en place, depuis le 22 octobre, retournent à leur base.

Un porte-parole précise que la plupart des hommes font 12 heures par jour de garde, mais que certains sont rappelés au bout de huit heures.

Visite des détenus

Les membres du Comité d'aide aux personnes arrêtées en vertu de la loi sur les mesures de guerre ont commencé aujourd'hui à rendre visite à des détenus.

Le comité, qui a été constitué à l'instigation de la Ligue des droits de l'homme et avec l'approbation du ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette, a ouvert à Montréal, ce matin, un bureau situé au 443 est, rue Sainte-Catherine. Le numéro de téléphone est 845-6306.

L'éditeur Jacques Hébert, président de la Ligue des droits de l'homme, dirige ce comité, qui comprend le R.P. Jacques Tellier, directeur de l'Institut de pastorale, et M. Roland Parenteau, directeur de l'Ecole nationale d'administration. Ce comité élargi comprend onze autres membres.

GOUVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

d'être des dizaines de milliers car un petit groupe d'hommes et de femmes déterminés peut s'emparer d'un gouvernement et parce que le peuple a peur, ou est indifférent, il accepte un nouveau gouvernement comme un fait accompli.

M. Drapeau a reconnu qu'un tel cabinet provisoire n'aurait pas été formé avec l'idée de donner le pouvoir aux révolutionnaires, "mais en fait, comme cela s'est produit ailleurs, ce serait devenu un gouvernement dirigé par des révolutionnaires.

— "Est-ce que cela a failli arriver?"

— "Oh, définitivement. Je l'affirme."

Le premier ministre Robert Bourassa a démenti formellement, hier soir, avoir été influencé de quelque façon par l'hypothèse "aussi illusoire qu'un présumé projet de gouvernement parallèle" dans sa décision de demander au gouvernement fédéral l'application de la Loi sur les mesures de guerre.

Dans un communiqué remis à la presse, le premier ministre du Québec précise qu'il a été "essentiellement motivé dans ses décisions par des raisons de sécurité et d'ordre publics", démentant ainsi l'affirmation hypothétique de certains commentateurs.

Selon cette rumeur, le groupe des onze personnes (MM. René Lévesque, chef du Parti québécois, Claude Ryan, directeur du "Devoir", Camille Laurin, chef de l'opposition du PQ à l'Assemblée nationale, Jacques Parizeau, président de l'exécutif du PQ, Jean-Marie Kirouac, secrétaire général de l'UCC, Louis Laberge, président de la FTQ, Fernand Daoust, secrétaire général de la CEQ, et Mathias Rioux, président de l'Alliance des professeurs de Montréal) qui, dans une déclaration commune, le 15 octobre dernier, plaident en faveur de l'acceptation par le gouvernement des conditions du FLQ pour sauver la vie de MM. Cross et Laporte, serait au centre de ce "complot".

Pour sa part, M. René Lévesque, chef du Parti québécois, avait déclaré qu'il ne s'agissait là que d'une "sinistre farce" et quant à lui, il a nié tout fondement à un supposé "gouvernement parallèle". "Dire qu'on a eu l'audace de nous mêler à une chose aussi baroque que celle-là", a ajouté M. Lévesque.

Quant à M. Jacques Parizeau, président de l'exécutif du Parti québécois, il lui aura fallu une bonne minute pour émettre ses commentaires, tant il était secoué par le rire. Ayant repris son sérieux, toutefois, il a cherché à compren-

Cinq personnes: meurtres et suicide aux Etats-Unis?

SANDY, Utah (UPI) — Cinq personnes d'une même famille ont été trouvées assassinées dans leur lit, hier soir, à onze heures, dans leur résidence d'un quartier de Sandy, dans l'Etat de l'Utah, aux Etats-Unis.

Les victimes, qui ont été identifiées par le shérif Ferris Andrus, du comté de Salt Lake, sont M. et Mme Curtis Blain Eskelsen et leurs trois fillettes, Tina-Marie, 10 ans, Annette Fay, 11 ans, et Machele, 14 ans.

Le shérif Andrus, qui a été le premier policier à arriver sur les lieux du drame, pense qu'il s'agit d'une affaire de meurtre-suicide puisque la carabine de calibre .22, dont on s'est servi pour commettre les meurtres, a été retrouvée entre les lits jumeaux

de M. et Mme Eskelsen, où se trouvaient leurs cadavres.

Eskelsen a été atteint d'une balle à la tempe tandis que les autres victimes ont été tuées de balles au coeur.

Le shérif Andrus a par ailleurs déclaré que l'ainée des fillettes, Machele, semble avoir été tuée dans sa chambre puis transportée jusqu'à son lit, ce qui ne semble pas avoir été le cas pour les autres victimes.

La macabre découverte a été faite par la sœur de Mme Eskelsen qui venait chercher les trois fillettes et leur mère pour les conduire en auto chez un optométriste.

N'obtenant pas de réponse à la porte, elle a défoncé la moustiquaire pour pénétrer dans la maison. Elle a immédiatement appelé le shérif Andrus.

MOTION

SUITE DE LA PAGE A 1

les députés de l'opposition ont de nouveau posé plusieurs questions concernant cette rumeur d'un gouvernement provisoire.

Le premier ministre a réitéré que les raisons invoquées jusqu'à maintenant et appuyées par les trois niveaux de gouvernement d'Ottawa, de Québec et de Montréal, demeurent celles qui valent aujourd'hui.

"Je ne peux aller au-delà de ça aujourd'hui", a ajouté M. Trudeau, qui a toutefois mentionné être au courant de cette rumeur d'un gouvernement provisoire.

Depuis que M. Trudeau a l'âge de trois ans

A une autre question de M. David Lewis, M. Trudeau a déclaré que l'état d'insurrection appréhendée a été déterminé selon le jugement des gouvernants et selon les informations "fondées sur les faits connus de tous ceux qui connaissent l'état de la province de Québec".

Le premier ministre a ensuite lancé qu'il avait jugé la situation à partir d'informations accumulées depuis qu'il a l'âge de trois ans.

OUI... VOUS POUVEZ AVOIR VOTRE PROPRE BUANDERIE COMPLETE... MOBILE... OÙ QUE VOUS HABITIEZ!

MESUREZ LA NOUVELLE Mini-paire

MAYTAG LA MAISON FIABLE



PARFAITE POUR LES PETITS APPARTEMENTS — LA MAISON MOBILE LE CHALET DE VACANCE — LE DORTOIR — PRESQUE "N'IMPORTE-OU"

LA MINI-LESSIVEUSE MAYTAG

A une très grande capacité, elle est profonde, lave rapidement toute charge maximum en quatre minutes et essore en une minute. En trois couleurs: blanc, vert, avocat et or californien



LA MINI-SECHEUSE MAYTAG

Mobile, se déplace sur roulettes — Aucune ventilation ni installation Se branche sur 110 volts S'accroche au mur ou se place sur un superposeur tel qu'illustré

JEU DE QUATRE ROULETTES — CROCHET MURAL OU SUPERPOSEUR DISPONIBLE MOYENNANT SUPPLEMENT. A DES PRIX TRÈS TRÈS SPECIAUX LUMBERLAND INCLUTANT: LA COULEUR, LE SERVICE ET LA LIVRAISON. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE QU'ON PEUT FAIRE POUR VOUS CHEZ LUMBERLAND.

NOUS SOMMES LA COMPETITION

LUMBERLAND

9055, Pascal-Gagnon St-Léonard 325-2600

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 5 h. LIVRAISON DISPONIBLE A UN COUT MINIMUM

LUMBERLAND MATÉRIAUX de CONSTRUCTION Liée.

VENTE "FIN DE SAISON"

JOHNS-MANVILLE Corrugulux

PANNEAUX ONDULES Fiberglass 5 oz Heavy Duty

Idéal pour auvents, serres, murs décoratifs et protecteurs, diviser une pièce ou un bureau. 5 couleurs

26" x 8' \$5.60 26" x 12' \$8.40



PEINTURE LUMBERLAND

Qualité garantie. LATEX ou SEMI-USTRE pour intérieur (peut-être teintée). GRIS POUR EXTERIEUR. Bon pour planchers, galeries, marches, escaliers, etc... le gal.

3 gals pour \$11.69

COUPE-FROID

de luxe et extra robustes. Seulement 25¢

ETANCHEITE DE PORTE RESIDENTIELLE

pour portes mesurant jusqu'à 3' x 7' le nécessaire \$1.95

VENTE DE "FIN DE SAISON"

"ROLL & SEAL" FLINKOTE Produit détaché pour entrée de cour... Couvre 300 pi. car. La boîte \$3.99

ANTIGEL A PARE-BRIS

Pour nettoyer votre pare-bris à 35 sous zéro. Acheté tout votre stock d'hiver à ce bas prix.

1 gallon pour 77¢ 6 gallons \$4.29



TUILES

Armstrong

Ajustez et pressez la tuile sur le plancher. En vente ici au bas prix le pied carré

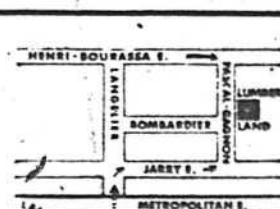
\$2.99



VENTE DE LIQUIDATION TUILES ARMSTRONG Vinyl Asbestos 9" x 9" Seulement ch. 09¢

TUILES à PLANCHER EVERTEX

Vinyle Asbestos 12" x 12" Rég. 21¢ à 23¢ Spécial: 14 1/2¢ à 16 1/2¢



les CHOIX d'andre truelle

(Nombre de gagnants : 10 sur 50)
(21 gagnants sur le double choix)

Gagnants d'hier : Armbrø Jazz (\$6.20); Christian Abe (\$14.50); Quick Pride (\$2.50); Stronghold (\$6.50); Reely Swift (\$3.90); Betty Sue Hanover (\$4.80).

NOTRE CHOIX

- 1—Mighty Hoot
- 2—Fleche Coloniale
- 3—St. James Street
- 4—Caporal Tracy
- 5—Meadow Malchin
- 6—Keystone Wish
- 7—Lullithorpe
- 8—Direct Stepper
- 9—Lianes Rodney
- 10—Carmen Mir

A SURVEILLER

- Mr. Springbrook
Dee Dee Adios
Transponder
Adios Marcel
Frosty Nip
Mr. Frankfort
Lady Farr
Bachelor Gay
Montréal
Duc Drummond

le meilleur Keystone Wish (6e).

Inscrits ce soir

PREMIERE COURSE

Trot — N. G. de \$3.500

BOURSE: 1,400

- 5 Gina Romy
3 Mr. Springbrook
1 Mighty Hoot
4 Davey Mir
6 Foxcroft Jeff
9 Mr. Slick
2 Todd Mite
7 Two Mountains Fury
8 Carole Kay
Aussi éligibles: Hondo Tag, G. Lachance, Lucky Friday, S. Grise.

SIXIEME COURSE

Ambly — 2 ans et 3 ans seul.

Non-gagnants de 2,000

BOURSE: \$1,300

- 6 Mr. Frankfort
3 Gordie Parker
1 Keystone Wish
4 Baroness Angus
2 Demolition Mir
7 Belle et Campana
5 Vibrant Mir

SEPTIEME COURSE

Ambly — A réclamer: \$2,000

BOURSE: \$1,100

- 5 Dee Dee Adios
1 Fleche Coloniale
4 Celestial Air
3 Royal Richelieu
6 Winning Ace
2 Ad De Card
7 Deep Acro
8 Shadydale Chant
Aussi éligibles: Cardinal Rainbow, J. G. Brosseau.

QUATRIEME COURSE

Ambly — A réclamer: \$2,000

BOURSE: \$1,100

- 5 Caporal Tracy
4 Lovely Luann
1 Adios Marcel
3 Glenda Doye
6 Capitaine Tracy
2 Gold Fly
7 Speed To Burm
8 Lovelyst Mir
Aussi éligibles: B. Perreault.

CINQUIEME COURSE

Trot — LE METROPOLITAIN

(tête division), 3 ans ouvert

BOURSE: \$7,000

- 4 Meadow Malchin
5 Liane Mir
2 Frosty Nip
3 The Eastern Demon
7 Speed To Burm
8 Lovelyst Mir
Aussi éligibles: B. Perreault.

DIXIEME COURSE

Ambly — Non-gagnants de \$2,000 en 1970

BOURSE: \$1,300

- 2 Carmen Mir
1 Duc Drummond
7 Ohio Royal
3 Keystone Meadow
4 Dilly Sport
5 Leader Lobell
3 Well Done
6 Easy Going Pick
8 Bare Wick
Aussi éligibles: Rusty Moko, Rosaire Bouthillier.



Un champion à Blue Bonnets

Le pilote et entraîneur Del Miller affiche un large sourire à l'issue du Trot Aerial Ganner, gagné par le poulain de 2 ans Quick Pride. Ce poulain a de fortes chances d'être choisi le trotteur de 2 ans de l'année aux Etats-Unis.

Del Miller conseille les acheteurs de Harrisburg

par André TRUELLE

"J'ai aussi acheté des chevaux qui n'ont jamais été aux courses", a reconnu le pilote et entraîneur Del Miller, peu après sa victoire, hier soir, à Blue Bonnets, dans le sulky du trotteur de 2 ans Quick Pride. "Mais celui-là m'a procuré cette année de bien grandes satisfactions. Je l'avais choisi parce que le premier rejeton de sa mère Lucille Spencer s'appelait Quick Song. Et ce Quick Song m'a toujours impressionné. Il a été vendu à des Européens pour fins de reproduction. Je n'ai déboursé que \$5,200 pour son acquisition. Il a gagné 13 de ses 26 courses jusqu'ici et a accumulé \$138,615 en bourses. J'ai déjà refusé \$200,000 pour lui. Je pense que je le vendrai maintenant \$300,000."

Ce sera bientôt l'encan de Harrisburg, en Pennsylvanie, et nombreux sont les acheteurs canadiens qui se rendront dans la capitale de cet Etat pour dépenser jusqu'à un demi-million.

Voici à leur intention quelques conseils de Miller à leur égard. "D'abord bien étudier le pedigree du poulain qu'on souhaite acheter. Personnellement, j'aime bien voir ce qu'on fait les premiers poulains produits par un jeune poulain. Souvent, certains me rappellent bien des souvenirs. Le pedigree étudié, je tiens à voir sur place les poulains. La tête d'abord. La conformation ensuite."

J'aimais bien la tête de Quick Pride. Il avait bien une courbe désagréable à une patte, mais j'en n'ignorais pas. Vient ensuite le prix.

Trop de gens pensent que plus ils ont payé cher, meilleur sera leur achat. Il n'en est rien. Quand un poulain

monte trop, je le laisse aller", conclut Miller.

Il a expliqué que A.C.'s Orion lui avait causé beaucoup de soucis au début de l'année, mais que récemment, son Quick Pride avait pris régulièrement la mesure de ce poulain A.C.'s Orion, également en lice pour le titre du meilleur trotteur de 2 ans cette année aux Etats-Unis.

Del Miller n'en était pas à sa première visite de la saison à Montréal. Il avait déjà gagné à BB lors de la Semaine du Grand Circuit dans le sulky de ce même Quick Pride. En 5 courses à Montréal cette année, Del Miller en a gagné 3 et terminé une fois troisième. Il a expliqué qu'il ne restait plus qu'une seule course d'importance pour son cheval cette année et qu'il avait tenu à lui donner une bonne course avant cette dernière course.

Miller a pris les devants, il a laissé passer Landsdowne puis il a attendu la ligne droite avant de venir coiffer son rival. On aurait cru que Miller allait se laisser mettre en boîte par Stuyvesant. Mais Miller qui savait très bien que son cheval n'avait besoin de quelques enjambées pour rejoindre et devancer le meneur, avait trop d'expérience pour se laisser prendre d'aussi naïve façon. Il a gagné à 2:06.1, soit avec une bonne seconde de retard sur le record de la piste pour trotteurs de 2 ans.

Le Métropolitain

Un autre stake sera à l'affiche ce soir, le Trot Métropolitain. Il sera présenté en deux divisions. Il y aura 7 concurrents dans la première division et huit dans la deuxième. Chaque division offrira un enjeu de \$7,000.

Résultats à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE — TROT — Bourse \$1,300

Armbrø J., Grise	5	5	3	3	1	1	1	1	2	10
Mr. Moot, Aubin	8	8	5	5	3	3	2	2	6	30
Peony H., Ricard	4	4	1	1	2	2	3	2	6	30
Andrew H., Livernache	3	3	7	7	8	8	6	4	1	7.85
T. M. Love, Grandmison	9	9	6	6	7	7	5	5	3	1.65
Perfect B., MacGregor	7	7	2	2	4	4	6	6	1	1.65
Bernies B., Patry	2	2	4	4	4	4	7	7	4	16.70
Dandy M., Dostie	1	1	x	9	9	9	8	8	1	4.65
Lee Tag, Gagne	6	6	8	8	8	8	9	9	9	99.80
DUREE: 32.4.1.38.3.2.10.4										
5-ARMBRØ JAZZ	6.20									2.90
5-AR MOOT	4.80									10.50
5-PEONY HANOVER										

DEUXIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$1,100

Chris. Abe, Lachance	8	8	5	5	4	4	3	3	1	6.25
India V., Bouthillier	4	4	7	7	7	7	2	2	1	2.05
C. Temple, Patry	2	2	4	4	5	5	4	4	3	12.85
C. First, Gagne	1	1	3	3	2	2	1	1	4	3.20
Frozen C., Normandin	7	7	1	1	3	3	2	2	5	3.10
Stars Le Brosseau	3	3	6	6	6	6	5	5	1	25.05
Battle D., Moreau	5	5	8	8	8	8	7	7	9	5.90
Sherman B., Coult	6	6	2	2	1	1	3	3	8	22.30
DUREE: 31.4.1.05.1.36.2.2.0.9.1										
8-CHRISTIAN ABE	14.50									4.10
5-INDIAN VOLVO	3.70									2.70
2-SCOTTY TEMPLE	4.70									4.70
PARI-DOUBLE: (5-8) \$69.20										

TROISIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$1,400

Camden M., Meilleur	3	3	4	4	2	2	1	1	2	7.00
Nokomis, Findley	4	4	7	7	7	7	2	2	1	21.00
Mr. Smoke, Gendron	7	7	7	7	6	6	4	4	3	14.80
Uno Aringo, Samson	8	8	8	8	7	7	6	6	4	25.70
S. Streak, Bruyere	1	1	1	1	1	1	5	5	3	3.10
Can. Lobell, MacGregor	2	2	3	3	5	5	6	6	4	23.45
S. Winst, Pick, White	6	6	2	2	7	7	6	6	4	5.40
Dill, Livernache	5	5	6	6	7	7	8	8	7	12.65
DUREE: 31.1.03.3.1.35.4.2.0.6.5										
3-CAMDEN MAJOR	16.00									4.60
7-MR MOOT	3.00									2.90
7-MR SMOKE	4.70									4.70

QUATRIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$1,100

Wildcat M., Dumont	7	7	2	2	3	3	2	2	1	15.30
Bim Beau, Gendron	6	6	7	7	7	7	2	2	3	21.05
T. Yankee, Aubin	3	3	6	6	5	5	7	7	3	9.10
Mars N., Livernache	5	5	1	1	1	1	4	4	3	4.30
Coppersmith, Bouthillier	4	4	7	7	6	6	5	5	1	25.15
Sen. Art, Catellier	4	4	7	7	6	6	5	5	1	50.80
N. Choice, MacGregor	2	2	5	5	5	5	7	7	9	30.70
T. Gopple, Lareau	8	8	9	9	8	8	7	7	1	13.90
DUREE: 31.3.1.02.2.1.35.4.2.0.8.2										
7-WILDCAT MIR	32.60									8.30
6-BIM BEAU	3.50									3.00
7-TOTAL YANKEE	4.70									4.70
QUINIELLA: (6-7) \$26.40										

CINQUIEME COURSE — TROT — Bourse \$1,100

Quick P., Miller	5	5	1	1	2	2	2	2	1	20.25
Stuyvesant, McTosh	3	3	4	4	3	3	4	4	2	10.80
Landsdowne, Clark	1	1	2	2	1	1	3	3	2	3.15
Prince E., Carmichael	4	4	5	5	4	4	5	5	3	21.05
Betty D., Silphiant	10	10	8	8	6	6	5	5	1	183.45
P. Frost, Bouthillier	6	6	6	6	6	6	6	6	10	99.90
Com. 9, 7, Lefebvre	8	8	9	9	8	8	7	7	1	187.60
Firebird, A. Welliv	2	2	7	7	9	9	8	8	1	30.90
I. Baby, Tilden	7	7	3	3	4	4	7	7	9	41.35
Kilson, Perreault	9	9	10	10	10	10	10	10	1	187.60
DUREE: 31.3.1.03.1.35.2.0.6.1										
5-PISTE RAPIDE										

SIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$1,200

My Right, Bernard	4	4	5	5	2	2	1	1	2	13.80
Stronghold, Broseau	7	7	7	7	6	6	3	3	2	4.70
John Glen, Gings	1	1	3	3	5	5	2	2	3	9.80
D. Glen, Queltette	4	4	6	6	7	7	4	4	2	22.70
Earline, Grise	3	3	4	4	1	1	2	2	5	13.45
Betty B. L., Livernache	2	2	1	1	3	3	4	4	6	5.35
Divid, Lachance	6	6	7	7	6	6	7	7	4	21.00
DUREE: 31.4.1.04.3.1.36.3.2.0.8.4										
4-MY RIGHT	10.30									4.60
5-STRONGHOLD	6.50									3.50
1-JOHN GLEN	6.00									5.60

SEPTIEME COURSE — TROT — Bourse \$1,300

Rash S., MacGregor	2	2	3	3	3	3	1	1	2	F.05
Sharp K., Coult	9	9	4	4	4	4	2	2	3	6.40
F. Kid, Lachale	6	6	5	5	7	7	2	2	3	4.40
Jonathan, D. Samson	5	5	4	4	6	6	4	4	2	2.15
Cote Mir, Deguisse	7	7	6	6	1	1	1	1	4	3.65
Beau M. M., Gagne	8	8	7	7	5	5	4	4	4	15.45
S. Dollar, Desjardins	4	4	3	3	6	6	7	7	7	71.04
G. Uncle, Bardier	3	3	6	6	7	7	8	8	8	60.90
DUREE: 30.1.1.01.1.33.3.2.0.6.3										
1-REELY SWIFT	3.90									2.30
2-GEORGES JEWEL	14.70									4.10
2-GLOWING MIR										

HUITIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$1,200

Jewel, Lachance	7	7	8	7	6	5	2	1	2	30.45
Glowing M., Dostie	2	2	4	5	4	3	3	3	4	5.80
R. River, R. Samson	6	6	6	6	7	6	4	4	2	60.80
Frosty E., Lareau	4	4	7	8	8	8	5	1		25.70
West River, MacGr.	3	3	2	4	2	4	6	1	2	8.35
Mr. Morry, Nadeau	8	8	1	2	5	7	7			11.80
Sure M. A., Desjardins	5	5	5	1	3	2	2			2.05
DUREE: 30.1.01.1.33.3.2.0.6.3										
1-REELY SWIFT	3.90									2.30
2-GEORGES JEWEL										4.10
2-GLOWING MIR										4.10
NEUVIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$2,500										

NEUVIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$2,500

Betty S. H., Dostie	4	4	3	3	2	2	2	2	1	1.40
Diamond D., Hebert	5	5	4	4	1	1	1	1	2	2.65
Lullis, White	3	3	2	2	3	3	4	4	5	10.80
Newstar M., Giguere	2	2	1	1	4	4	3	3	6	10.80
DUREE: 30.2.1.02.2.1.34.2.4.0.4										
1-REELY SWIFT	2.85									2.85
5-DIAMOND DALE	3.30									2.20
3-LULLIS										

DIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$1,200

ce	Black, Bonhill	1	1	8	8	8	8	7	11	14	21
ars	Dean, Bonhill	1	1	6	6	5	5	3	3	14	18
	Black, Bonhill	8	8	9	9	9	9	9	9	9	25
	DUREE: 32.2, 104.3, 1.36, 1.208										
	5-MELODY SMOKY	49.80						17.60		8.60	
	6-GEORGIA J							6.40		3.00	
	4-MIGHTY GO									5.30	
	EXACTA: (5-6) \$358.40										
	ASSISTANCE: \$,965										



Rocky courtise les travailleurs

Le gouverneur Nelson Rockefeller salue un groupe de ses partisans dans le quartier de Wall Street, à New York. Pour la circonstance, il est coiffé d'un casque qui lui a été remis par la femme d'un travailleur de la construction. M. Rockefeller, qui recherche un autre mandat, a surtout dirigé ses critiques contre le maire Lindsay, qui appuie le démocrate Arthur Goldberg même s'il est républicain.

Elections américaines

Les alliances traditionnelles sont battues en brèche à N.Y.

par Claude MOISY

NEW YORK (AFP) — Les élections qui se dérouleront mardi prochain dans l'Etat de New York — en même temps que dans le reste des Etats-Unis — pourraient marquer un tournant dans l'histoire politique américaine.

Jamais avec autant de netteté la rivalité traditionnelle entre démocrates et républicains n'a encore été remplacée par un affrontement entre libéraux et conservateurs que le président Nixon et le vice-président Spiro Agnew voudraient voir se généraliser.

De surcroît, le maire républicain John Lindsay joue, sur la touche, ses chances de devenir un jour le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis.

La campagne pour la réélection du gouverneur et de l'un des deux sénateurs de l'Etat est en effet un tissu de paradoxes qui soulignent à quel point la division bipartite de la vie politique américaine entre les démocrates et les républicains est dépassée par les réalités nouvelles.

Le sénateur républicain Charles Goodell qui avait été désigné en 1968 par le gouverneur Rockefeller pour achever le mandat du sénateur Robert Kennedy, cherche à se faire élire contre l'opposition d'un démocrate et d'un conservateur indépendant.

Mais Goodell, qui est un des éléments les plus remuants de la petite aile libérale du parti républicain, a été officiellement désavoué par la Maison Blanche qui lui préfère le candidat conservateur James Buckley. Depuis le début de la campagne électorale, le vice-président Spiro Agnew a multiplié les attaques

publiques contre Goodell qu'il accuse d'avoir "trahi" son parti en devenant un "radical-libéral".

L'ennui pour Goodell, qui continue à être soutenu par la "machine" du parti républicain de l'Etat de New York, c'est qu'il doit partager les voix libérales — habituellement majoritaires dans l'Etat — avec le candidat démocrate Richard Ottinger. Le résultat de cette division des votes libéraux a été de placer le candidat conservateur largement en tête des derniers sondages d'opinion.

Le même paradoxe se retrouve dans la lutte pour le poste de gouverneur où le milliardaire républicain Nelson Rockefeller cherche à se maintenir contre l'opposition de M. Arthur Goldberg, candidat démocrate. Mais le maire John Lindsay, qui est toujours officiellement républicain, a fait passer son attachement au libéralisme avant son loyalisme envers le parti et soutient ouvertement M. Goldberg contre le gouverneur Rockefeller.

Beaucoup d'observateurs estiment que cette prise de position est le prélude à un revirement encore plus net qui permettrait au séduisant maire de New York de devenir un jour le candidat idéal des démocrates libéraux à la présidence des Etats-Unis. Cette impression est renforcée par les attaques de plus en plus précises auxquelles M. Lindsay se livre depuis quelques jours contre le président Nixon.

Par contre le gouverneur Rockefeller profite d'un autre transfert d'allégeance qui pourrait être tout aussi lourd de conséquences. Le comité exécutif de la centrale syndicale AFL-CIO de l'Etat de New York (près de 2 millions d'adhérents) s'est pour la première fois déclaré en faveur du candidat républicain. C'est un revirement d'autant plus frappant que M. Goldberg, avant d'être secrétaire au Travail dans le gouvernement Kennedy, avait été conseiller juridique de l'AFL-CIO.

Ce désaveu d'un libéral convaincu en faveur d'un milliardaire républicain par les dirigeants syndicaux de l'Etat de New York pourrait être le début de la désagrégation des liens traditionnels entre le syndicalisme organisé et le parti démocrate. C'est du moins ce qu'espèrent le président Nixon et le vice-président Spiro Agnew en misant sur les sentiments conservateurs de l'ouvrier américain moyen.

C'est en partie sur cet espoir que Nixon et Agnew ont lancé le pari de la "majorité silencieuse" dont l'émergence doit, en principe, leur permettre de maintenir longtemps au pouvoir le républicanisme conservateur.

Nixon, le chef syndicaliste a reproché aux membres du cabinet présidentiel et aux conseillers économiques de M. Nixon de tenter de façon délibérée de faire croire à leurs compatriotes que l'inflation est jugulée et que la reprise de l'activité économique est en cours.

"J'estime qu'ils devraient au moins dire ce qui est: il n'y a pas de reprise économique en vue. Aucune amélioration ne s'est produite et rien n'indique qu'il s'en produira une", a poursuivi M. Meany.

Celui-ci ne trouve qu'un point favorable dans la politique suivie par M. Nixon: il a ralenti la guerre au Vietnam qui n'est plus aujourd'hui une grande question de la campagne électorale.

Le président de l'AFL-CIO a souligné entre autres que depuis 20 mois que M. Nixon est au pouvoir: "Les prix des articles de consommation sont en hausse de 10 pour cent. Le chômage est passé de 2.675.000 en janvier 1969 à 4.607.000 en septembre 70. La hausse du chômage est de près de 2.000.000 de personnes, soit une augmentation de 72 pour cent par rapport à ce qu'il était auparavant. Le nombre de personnes ne travaillant qu'à temps partiel est passé de 1.600.000 à 2.100.000, soit une augmentation de 31 pour cent. Le taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires gouvernementaux a augmenté de 7,50 pour cent à 9,07 pour cent, c'est à dire de 21 pour cent."

Meany dénonce vigoureusement la politique économique de l'administration Nixon

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement du président Nixon se livre à "une tromperie délibérée" à l'égard des électeurs américains au sujet de la situation économique des Etats-Unis, a déclaré hier M. George Meany, président de la centrale ouvrière AFL-CIO qui groupe 13.600.000 membres, au cours d'un entretien avec la presse.

M. Meany a prédit que de nombreuses voix d'électeurs se porteraient contre les candidats républicains en raison de l'inflation et du chômage.

Dans une violente attaque contre la politique économique du président

Bombe à Athènes

ATHÈNES (AFP) — L'explosion qui a blessé un policier, mercredi matin, à proximité immédiate de la cathédrale, est due à une bombe. Il s'agit d'un attentat criminel destiné à attirer l'attention sur la résistance grecque, apprend-on de bonne source. L'engin avait été placé dans un égout, sous un compteur d'eau. Le policier blessé a été transporté à l'hôpital.

La police a entrepris une enquête, mais aucun communiqué officiel n'a encore été publié.

La G.-B. réduit ses dépenses militaires; priorité à l'OTAN

LONDRES (AFP) — Dans son livre blanc sur la défense publié aujourd'hui, le gouvernement conservateur révèle ses plans primordiaux en vue d'accroître la contribution de la Grande-Bretagne à l'ONU, et maintenir une force militaire de petite envergure dans le sud-est de l'Asie, tout en réduisant le budget militaire total.

"La sécurité de la Grande-Bretagne est fondée sur la puissance de l'Alliance atlantique. Le maintien et l'amélioration de notre contribution militaire à l'ONU demeurent la première priorité de notre politique de défense", souligne en particulier le document.

Quant à la présence militaire de Londres dans le Sud-Est asiatique, elle s'inscrira dans le cadre d'une alliance défensive des cinq puissances intéressées à la défense de la Malaisie et de Singapour, soit, outre la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle Zélande, la Malaisie et Singapour.

La contribution britannique dans ce cas comprendra: cinq frégates ou contre-torpilleurs; un bataillon composé d'une section d'infanterie de l'air et d'une batterie d'artillerie; un détachement d'avions de reconnaissance maritime "Nimrod"; un certain nombre d'hélicoptères.

La participation de sous-marins est également envisagée, en sus d'un "nombre considérable" de visites dans cette région du monde d'unités combattantes britanniques pour participer à des manœuvres combinées.

On a estimé à quelque 5 à 10 millions de livres le coût annuel du maintien de ces forces dans le Sud-Est asiatique.

Missiles télégués

D'autre part, la capacité défensive de la Royal Navy sera améliorée par l'induction, aussi tôt que possible, de missiles télégués français du type "Exocet", si les négociations en cours

Après l'enlèvement du chef de l'armée de l'air La loi martiale est décrétée en Equateur

QUITO, Equateur (PA-AFP-UPI) — Réagissant avec une sévérité extraordinaire à l'enlèvement du général César Rohn Sandoval, commandant en chef des forces de l'Air, le gouvernement de l'Equateur a proclamé la loi martiale, imposé le couvre-feu de 21 h. à 6 h., interdit la publication de quatre grands journaux, fermé les aéroports, ordonné l'occupation militaire des stations radiophoniques et maintenu la fermeture des universités.

Au nombre des centaines de personnes arrêtées, dix-huit heures après que les ravisseurs du général Sandoval eurent accompli leur méfait, on compte les deux fils de l'ex vice-président Jorge Zavala Baquerizo, limogé en juin dernier quand l'actuel président élu, Velasco Ibarra, assumait le pouvoir et se proclamait "dictateur". Egalement arrêtés, le recteur de l'Université centrale, Manuel Agustin Aguirre, le dirigeant ouvrier, Telmo Hidalgo et quelques autres dirigeants universitaires.

Le gouvernement équatorien, qui a offert une récompense d'environ \$40.000 à quiconque fournira des indications permettant d'identifier les auteurs de l'enlèvement, a convoqué hier soir les directeurs de tous les journaux et postes de radio et de TV, afin d'obtenir leur entière collaboration. On sait que la censure est actuellement en vigueur.

L'enlèvement du général Sandoval est survenu dans les premières heures de la matinée d'hier.

Un communiqué officiel, publié dans la matinée, annonçait l'enlèvement du général. Néanmoins, peu de détails sur ses circonstances ont été rendus publics. Le général a été attaqué alors qu'il revenait de réceptions officielles auxquelles il avait assisté à l'occasion du "jour de la force aérienne". Plusieurs heures après l'enlèvement, son automobile était découverte abandonnée, le chauffeur, inconscient, gisait non loin de là.

Dans le véhicule, des traces de lutte étaient visibles. On y trouvait les casquettes du général et du chauffeur, des traces de sang ainsi qu'un mouchoir ensanglanté. Deux armes, une mitraillette

et un pistolet ont été également découverts.

Peu après la découverte de la voiture, une vaste opération de contrôle s'étendait à l'ensemble du pays. A Quito et à Guayaquil, en particulier, la mobilisation d'unités de l'armée était décidée par le gouvernement.

On apprend par ailleurs qu'une bombe de forte puissance a explosé ce matin à Guayaquil, au domicile de l'ancien vice-président de la république, M. Jorge Zavala. Selon les pre-

mieres informations, les dégâts sont importants et il n'est pas exclu que l'explosion ait fait des victimes.

Dans la journée, les autorités démentaient une rumeur qui circulait à Quito selon laquelle le corps du général César Rohn avait été retrouvé dans la banque de la capitale. Le ministre de l'Intérieur par intérim, M. Jaime Asiazu Seminario, a déclaré que toutes les mesures seraient prises, aussi dures et inflexibles qu'elles soient, pour réduire à néant l'activité des ennemis du régime.

Tout indique que la trêve sera prolongée de deux mois au Moyen-Orient

NATIONS-UNIES, N. Y. (AFP, UPI, PA) — Le cessez-le-feu qui depuis le 7 août dernier faisait taire les canons et cesser les duels aériens sur le front égypto-israélien, prendra fin le 5 novembre prochain. Mais dans les deux camps, de sérieux efforts sont déployés afin d'en prolonger l'application.

Les principaux pourparlers en vue d'une prolongation de cette trêve ont lieu dans les sphères de l'ONU où la 25e Assemblée générale se déroule actuellement.

Selon M. Joseph Sisco, le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et le principal formulateur de la politique moyen-orientale de l'administration Nixon, une extension de deux mois du cessez-le-feu entre Israël et la RAU est en train d'être négociée aux Nations-Unies. M. Sisco, qui se dit très optimiste sur l'aboutissement positif de ces négociations, déclare que même si un accord formel ne pouvait être réalisé sur ce point, il est convaincu qu'aucune des deux parties ne souhaiterait reprendre les hostilités après le 5 novembre et que l'on assisterait en tout cas à une exten-

sion "de facto" de la trêve de 90 jours. Cet optimisme de Washington sur la possibilité d'une extension du cessez-le-feu se justifie d'autant plus que du Caire et de Tel-Aviv émanent des déclarations officielles encourageantes pour ceux qui redoutent la reprise des hostilités au Moyen-Orient.

Israël, pour sa part, ne cesse de réaffirmer son désir de voir le cessez-le-feu soit renouvelé, soit maintenu indéfiniment ou pour le moins prolongé.

La RAU, par son porte-parole, le quotidien "Al Ahrâm", se déclare opposée à un renouvellement pour une autre période de trois mois, du cessez-le-feu, mais se déclare intéressée à une prolongation qui ne dépasserait pas 60 jours. C'est en fait ce qui est en voie d'être négocié à l'ONU.

Le Caire, cependant, met en garde Israël contre le maintien de son boycott à l'endroit de la mission Jarring et proclame que si le 5 novembre, un accord n'a pas été conclu pour prolonger la trêve, l'Egypte n'aura d'autre recours que de recommencer les hostilités.

Raids massifs des B-52 au Laos

SAIGON (PA, UPI, AFP) — En dépit du mauvais temps qui précède une tempête tropicale, les bombardiers géants B-52 de l'aviation stratégique américaine ont poursuivi aujourd'hui leur bombardement intensif de la piste Ho Chi Minh, au Laos. Guidés par leur radar hautement perfectionné, les superbombardiers ont largué des tonnes de bombes sur un secteur de 70 milles de superficie à l'ouest de la zone démilitarisée où l'on a signalé de fortes concentrations de troupes nord-vietnamiennes se dirigeant vers le Sud-Vietnam.

La troisième grande tempête tropicale en deux semaines s'est abattue aujourd'hui sur le Sud-Vietnam, désorganisant complètement les opérations aériennes américaines, à l'exception des raids effectués par les B-52. On a dû évacuer tous les appareils de la grande base aérienne de Cam Ranh, à 185 milles au nord-est de Saigon. Les météorologues prévoient que le centre de l'ouragan "Louise" passera directement au-dessus de cette base ce soir.

Les pluies abondantes n'ont pas empêché les artilleurs du Vietcong de bombardier, durant la nuit, au mortier lourd de 120 mm la grande base sud-vietnamienne de Dong Tam, dans la région du Delta, à 35 milles seulement au sud-ouest de Saigon. Ils ont pilonné également quatre autres objectifs situés à 9 milles plus au sud. C'est la première fois qu'un objectif situé si près de la capitale sud-vietnamienne subit un bombardement au mortier lourd.

Par ailleurs, le haut commandement sud-vietnamien annonce aujourd'hui que l'opération "Cuu long" qui avait débuté samedi dernier près de Kompong Ratu, dans le "Bec de canard", au Cambodge, s'est terminée hier et les pertes subies de part et d'autre seraient plutôt minimes.

Entre-temps, le Vietcong et le Nord-Vietnam poursuivent les attaques de harcèlement contre les troupes du gouvernement cambodgien un peu partout sur le territoire du Cambodge.

35 prêtres arrêtés en Hongrie

VIENNE (AFP) — Plus de 35 prêtres catholiques hongrois, soupçonnés d'"activités religieuses illégales", ont été arrêtés au cours des perquisitions effectuées pendant ces dernières semaines en Hongrie, annonce l'agence "Kath-presse".

Selon l'agence de presse catholique autrichienne, des perquisitions et des interpellations auraient également lieu depuis quelques jours parmi des étudiants soupçonnés d'avoir des contacts avec des ecclésiastiques ou de s'intéresser aux problèmes religieux. Les étudiants auraient été toutefois tous relâchés après avoir été interrogés par la police.



télephoto UPI

En quête de fonds pour les Yippies?

Don Cox (à droite), "field marshal" des Panthères noires, a été photographié hier à Beyrouth en compagnie de Mille Jennifer Dohrn, sœur du chef des terroristes américains "Weathermen". Mille Dohrn a été chargée par le "Youth International Party" (Yippies) de recueillir des fonds. Cox, Mille Dohrn, le Dr Timothy Leary (grand prêtre du LSD) et une autre personne étaient arrivés à Beyrouth venant d'Algérie. Ils projetaient de rencontrer des guérilleros palestiniens, mais le gouvernement libanais leur a donné l'ordre de quitter son territoire. Ils furent mis à bord d'un avion à destination de l'Egypte. Arrivé au Caire, le groupe fut détenu à l'aéroport, le gouvernement égyptien leur ayant refusé le droit de séjour. Ils doivent être renvoyés vers l'Algérie, d'où ils étaient partis.

avec la France à ce sujet aboutissent. Ces missiles sont montés sur des bateaux de surface.

Le gouvernement de Londres confirme son intention de poursuivre l'étude, pour la construction, de l'avion supersonique anglo-germano-italien MRCA à géométrie variable, qui devrait constituer un élément essentiel de la puissance de la RAF.

Enfin, après avoir déclaré que la Grande-Bretagne continuera d'accorder son appui au CENTO et à l'OTASE, le livre blanc indique que le budget de la défense pour l'exercice financier 1970-1971 sera de 2,327 millions de livres, au lieu des 2,355 millions prévus par le gouvernement travailliste. Ce budget sera progressivement réduit à 2,300 millions de livres d'ici 1974-1975.



"C'est vrai que j'ai toujours voulu vivre dans une maison au bord du chemin. Mais pas le chemin de Marmaduke!"

Les mesures de guerre: les centrales syndicales continuent d'essayer de convaincre leurs membres

par Pierre VENNAT

Nonobstant les nombreuses prises de position s'opposant à la formation d'un front commun intersyndical contre la Loi des mesures de guerre et pour le rétablissement des libertés civiles, les dirigeants syndicaux ont entrepris de gagner la base à leur conviction et continuent leur campagne en ce sens.

Le conseil général de la FTQ

se réunit aujourd'hui même en session spéciale à l'hôtel Mont-Royal dans la métropole.

Le conseil général de la FTQ, instance suprême de cette centrale entre les congrès, doit faire le point sur la réaction du milieu syndical suite aux décisions du cartel intersyndical et, surtout, étudier les mesures à prendre pour donner suite aux décisions du cartel. Entre autres,

selon M. Fernand Daoust, il soit étudié la résolution du cartel suggérant d'élaborer "un programme politique d'urgence composé de mesures prioritaires destinées à amorcer un redressement social et politique au Québec".

Le président de la centrale, M. Louis Laberge, doit ensuite rencontrer les journalistes à l'issue de la réunion.

Par ailleurs, quelque 1,000 membres de l'Association unie des plombiers (FTQ), réunis à Montréal, ont décidé de se dissocier de la position adoptée par le Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ), vendredi dernier, et ont affirmé leur appui total et entier aux positions prises par la FTQ et son président Louis Laberge, vis-à-vis les mesures de guerre.

Ce syndicat compte 8,000 membres au Québec et est l'un des principaux syndicats de la construction affiliés à la FTQ. La Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FTQ), qui compte 10,000 membres, a adopté une position similaire.

M. Louis Laberge, commentant ces votes, a déclaré que les médias d'information ont facilement monté en épingle l'opposition d'un "groupe de permanents", opposés "à notre analyse de la situation".

"Ceux-ci disaient représenter 93,000 membres, alors qu'en fait, il ne faudrait parler que de 60,000. Nous savons fort bien que parmi certains de ces syndicats, plusieurs centaines de membres supportent la position de la FTQ et que leur désaccord n'est pas unanime".

A la CSN

À la CSN, des réunions ont lieu ou ont eu lieu dans 21 régions du Québec. En plus du "Travail", la CSN a lancé un film de 30 minutes, réalisé en 24 heures, dans lequel le président Marcel Pepin analyse les raisons qui ont amené les 150 délégués du conseil confédéral à adopter la position des centrales syndicales.

Le Secrétariat d'action politique de la CSN a publié hier les prises de position du Conseil régional des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, des syndicats de la région des Escoumains, du CEGEP de L'Amqui et du Syndicat des professeurs de Québec, qui tous endossent la position officielle de la centrale.

Un Québécois est nommé président d'un syndicat international

Pour la première fois dans l'histoire du syndicalisme nord-américain, un Québécois, M. René Rondou, vice-président de la Fédération des Travailleurs du Québec, vient d'être nommé président d'un syndicat international ayant siège aux États-Unis.

M. Rondou remplace M. Howard N. Vogt, décédé hier, à la présidence des quelque 50,000 membres du Syndicat international des travailleurs du tabac.

M. Rondou était premier vice-président international depuis 1968 et la constitution prévoyait qu'il remplacerait automatiquement le président en cas de décès. Il sera président jusqu'à ce qu'un congrès international désigne un successeur permanent à M. Vogt.

M. Rondou, ancien employé de la General Cigar, est âgé de 43 ans. Il a successivement été élu vice-président de la section locale de son syndicat en 1948, président, l'année suivante, poste qu'il conserva jusqu'en 1956, alors qu'il devenait permanent du syndicat.

En 1963, à l'âge de 36 ans, il était nommé directeur canadien et vice-président international de son syndicat. Ancien trésorier de la FTQ, il est actuellement le deuxième vice-président et était président du Comité permanent de l'éducation et de l'action politique de la centrale, à l'époque de la fondation du Nouveau parti démocratique.



M. René RONDOUT

CIL: augmentation de salaire de 18 p. cent; formule Rand

L'usine de la compagnie CIL de McMasterville sera la première de cette compagnie, qui en compte une quarantaine au Canada, à bénéficier de la formule syndicale Rand.

"Il s'agit d'une grande victoire syndicale pour ces travailleurs", déclare le conseiller technique Léon Lepage, de la Fédération de la métallurgie et des produits chimiques (CSN). Selon ce dernier, l'acceptation par la compagnie de la mise en vigueur de la

formule Rand conforme après plus de 20 ans la présence du syndicat en place.

La formule Rand oblige chaque travailleur qui bénéficie des services du syndicat à payer sa part sous forme de cotisation syndicale obligatoire. Jusqu'ici, et cette situation demeure pour toutes les autres usines de la compagnie CIL au Canada, les syndicats doivent recruter, eux-mêmes les cotisants, qui contribuent sur une base volontaire.

En plus de la formule Rand, une clause de rappel a été ajoutée qui oblige la compagnie à respecter l'ancienneté lorsque vient le temps de rappeler au travail des travailleurs mis à pied.

Pour obtenir ces améliorations, les quelque 650 travailleurs de la CIL ont dû faire la grève pendant un mois, soit du 28 septembre au 26 octobre, le contrat de travail, qui couvre une période de deux ans, a été accepté dans une proportion

de 80 pour cent dimanche soir. Les améliorations ont également intéressantes au chapitre des clauses monétaires. L'augmentation en deux ans sera d'environ 18 pour cent, soit 9 pour cent par année.

En ce qui concerne les primes pour le travail de nuit, elles font un bond assez intéressant si on considère que, pour la période de 4 heures à minuit, elles passent de 12 cents à 14 cents et de 15 cents à 19 cents pour celle de minuit

Mesures de sécurité à la mission diplomatique canadienne, à Londres

LONDRES. (PC) — La direction de Canada House, siège de la mission diplomatique canadienne à Londres, a décidé de prendre des mesures de précaution supplémentaires à la suite des actes terroristes posés récemment dans le Québec.

"On se montre plus vigilant", a expliqué un fonctionnaire en poste dans la capitale britannique.

Il est désormais interdit de pénétrer dans l'immeuble, situé à Trafalgar Square, au cœur de Londres, avec des sacs de camping.

Depuis toujours, les jeunes Canadiens, voyageant à travers l'Europe, ont coutume, lorsqu'ils sont à Londres de venir à Canada House, avec tout leur attirail de voyage, pour y lire lettres et journaux envoyés du Canada.

Le porte-parole de la mission canadienne, se refusant à fournir des détails sur les mesures prises, s'est borné à dire

qu'elles n'étaient pas "draconiennes". Il a par ailleurs démenti un rapport publié dans le Manchester Guardian affirmant que des "gardes armés veilleraient désormais sur la sécurité de tous les diplomates de haut rang".

Le porte-parole a également démenti que "des agents de sécurité aient été acheminés par avion d'Ottawa à Londres pour renforcer le personnel de garde aux abords de l'édifice, à la suite des menaces formulées par des extrémistes canadiens-français".

Un commissaire en uniforme se tient maintenant en permanence à l'entrée principale de Canada House, a dit le porte-parole. Mais on a également vu une voiture de la police londonienne stationnée devant l'immeuble et des policiers montant la garde devant la résidence de M. Guy Roberge, agent général du Québec, dans le quartier chic de Kensington.

Pollution de l'Arctique: problèmes

OTTAWA (UPI) — Les efforts du Canada en vue d'obtenir la coopération d'autres pays pour prévenir la pollution de l'Arctique "se butent à des problèmes", selon ce qu'a déclaré hier soir le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

"Nous avons tenté de rallier un consensus d'opinion à ce sujet, mais tous ne semblaient pas en ressentir l'urgence, a dit le ministre à la commission parlementaire des Affaires extérieures.

Le ministre a noté que les problèmes de l'Arctique, particulièrement la pollution, sont "un domaine où l'Union soviétique et le Canada ont plus en commun que presque tout autre pays".

Le Canada espérait qu'une conférence sur cette question aurait lieu d'ici un an ou deux, mais l'affaire semble morte pour le moment", de continuer M. Sharp.

Il a cependant noté que le Canada et les États-Unis poursuivaient le dialogue en vue d'établir une réglementation de leurs territoires voisins dans l'Arctique.

Les deux pays, a-t-il expliqué, ont discuté maints aspects du problème. "Mais la question reste à être décidée entre nous, car il n'y a pas d'autre pouvoir auquel nous puissions faire appel."

Le Canada et les États-Unis discutent aussi, a-t-il ajouté, le ministre, des problèmes de pollution internationale, et ce pas l'entente de la commission conjointe, qui se penche sur les problèmes de la pollution des eaux frontalières.

Le sénateur Davey loue le travail des journalistes

TORONTO (PC) — Le sénateur Keith Davey a affirmé, hier, que les organes d'information ont fait un bon travail depuis le début de la crise politique actuelle au Québec.

M. Davey, qui préside le comité sénatorial d'enquête sur les organes d'information, a précisé que les reportages ont été "complets, justes et très précis".

Le sénateur a rappelé que les journaux et la radio servent souvent de bouc émissaire pour "les gens qui ne savent pas faire la différence entre le défilé de notre temps et les personnes qui doivent en faire le reportage".

M. Davey a ajouté que la question principale est de savoir si le pays sera livré à l'escalade ou s'il tentera de redresser les difficultés au Québec.

Le sénateur Davey a fait ces commentaires en s'adressant aux délégués au congrès de l'Association des radiodiffuseurs du centre du Canada, à Toronto.

Plus tôt, six conférenciers avaient invité les radiodiffuseurs à prendre l'initiative de combattre les problèmes sociologiques du Canada.

Des spécialistes des domaines de l'éducation, des droits de la femme, de la pollution, des jeunes et des drogues ont discuté de ces problèmes pendant deux heures. Ils ont soutenu que les organismes de communication doivent consacrer plus d'attention aux problèmes de l'humanité.

Offre de récompense pour la capture des ravisseurs

LONDON, Ont. (PC) — La Dominion Automobile Association annonce aujourd'hui qu'elle donnera \$1,000 de récompense pour tout renseignement pouvant mener à la capture de la ou des personnes responsables de l'enlèvement de l'attaché commercial britannique James Richard Cross et du ministre québécois du Travail, M. Pierre Laporte, plus tard assassiné.

Le président de l'organisme, M. R. Trollope, a dit espérer que d'autres associations fassent également des offres de récompense pour trouver les ravisseurs.

Il a ajouté qu'une somme de \$50,000 formerait un "montant alléchant" et qu'il serait très facile de récolter ce total en demandant à 50 hommes d'affaires de verser \$1,000 chacun.

Difficultés financières des sociétés aériennes

Selon le président de l'Association du transport aérien, M. Kurt Hammarskjöld, les sociétés aériennes de tous les pays traversent actuellement une période difficile du point de vue financier.

Dans le rapport qu'il devait présenter hier à la 26e assemblée annuelle de l'AITA, à Téhéran, M. Hammarskjöld a indiqué que la situation financière des sociétés aériennes pourrait demeurer préoccupante au cours des années qui viennent.

Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 15,3 pour cent en 1969 au regard de l'année précédente, a-t-il souligné, tandis que les revenus d'exploitation se sont accrus de 13,6 pour cent.

"D'autre part, en tenant compte des postes qui ne relèvent pas de l'exploitation, a-t-il fait remarquer, on estime les bénéfices nets pour 1969 à quelque \$335 millions ou 2,1 pour cent des revenus d'exploitation."

Pour le président de l'AITA, la réduction des bénéfices est

imputable à la "tendance inflationniste du coût de la main-d'œuvre, du matériel et des différents services achetés par l'industrie", ainsi qu'à la compétition croissante des sociétés non assujetties à des horaires fixes.

En dépit de ces difficultés, a signalé M. Hammarskjöld, les membres de l'AITA ont néanmoins réussi de façon "remarquable" à diminuer certains de leurs prix et de leurs tarifs.

Les compagnies aériennes s'efforcent par ailleurs d'enrayer certains problèmes d'environnement, comme celui du bruit et de la fumée, mais le coût de ces travaux pourrait se refléter dans le prix des billets, a-t-il conclu.

Cours de droit suspendus à l'université York pour étudier la Loi des mesures de guerre

TORONTO. (PC) — Les cours de la faculté de droit de l'université York ont été annulés, aujourd'hui. Étudiants et professeurs participent en effet à un "teach-in" pour étudier les implications de la Loi sur les mesures de guerre imposée par le gouvernement fédéral pour combattre le terrorisme.

Le Dr Paul Weiller a déclaré la veille que cette loi imposée pour la première fois

en temps de paix pourrait permettre à la police du Québec de régler de vieux comptes avec ceux qui lui ont jadis causé des ennuis.

De son côté, M. Sidney Peck a déclaré au "teach-in" que le Canada pourrait sombrer dans une forme restrictive de maccarthysme, tandis que M. Irving Cotler, conseiller du ministre de la Justice, a démenti la proclamation de la loi d'exception.

Les journaux français ont redécouvert le Canada

PARIS (PC) — Les journaux français, avant les événements tragiques qui viennent de secouer le Québec et qui le secouent encore, ne parlaient presque jamais du Canada.

Quand ils publiaient des dépêches d'intérêt canadien, elles étaient aussi courtes que possible et cachées dans des bas de pages intérieures.

Depuis trois semaines, c'est à coup de pages entières, de manchettes à la première, d'analyses, de commentaires, que l'on parle du Canada, du Québec, du problème de la mino-

rité, de l'indépendance voulue ou possible.

La presse française vient de redécouvrir le Canada. Elle a, bien sûr, donné tous les détails en long et en large, de l'enlèvement du diplomate britannique et de l'assassinat du ministre québécois.

La plupart des périodiques consacrent encore à cette semaine des gros titres, des photos, au problème canadien.

Aujourd'hui, Paris-Match ne déroge pas à la règle et continue le dossier du Canada qu'il avait ouvert la semaine dernière.

Il y a une semaine, Raymond Cartier écrivait, dans Paris-Match, qu'un véritable fédéralisme serait certainement plus avantageux pour le Québec que sa rupture brutale.

Cette semaine, il conclut un long historique du drame des Québécois par cette phrase tranchante: "La séparation des deux Canada est absurde, c'est pourquoi j'y crois."

"Si dur qu'il soit de l'écrire, dit-il, la tragédie et le scandale des enlèvements passent déjà à l'état de fait divers. Ils ont jeté un éclairage bref et

brutal sur un drame historique. Ce qui reste, c'est le drame lui-même."

Ce drame, il le résume à la comparaison suivante: A Hampstead, les Français ne sont que 9 pour cent; le revenu familial moyen est de \$17,174. A Rivière-des-Prairies, la population française est de 95 pour cent; le revenu familial moyen est de 4,415.

"Tout le problème canadien tient dans ces deux chiffres et la situation qu'ils définissent n'est autre chose qu'une situation coloniale."

Il conclut: "Le développement du Québec, l'éveil des Canadiens français, le dynamisme et même l'agressivité politique qu'ils ont conquis garantissent que la différence de niveaux sera comblée en relativement peu d'années. Mais, les peuples longtemps courbés n'ont pas de patience lorsqu'ils se redressent. Ils ont, laissé couler les années, pendant des siècles, avec une résignation qui paraissait insupportable. Ils deviennent brusquement impatient des mois."

VILLE DE LAVAL

DEMANDES DE SOUMISSIONS

AVIS est, par la présente, donné qu'on recevra à l'Hôtel de Ville de Laval, des soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Ville, 1 Place du Souvenir, et transmises, par courrier recommandé, pour l'achat de:

Soumissions nos:

- 614 — T ÉPANDUEUR A SEL ET A SABLE
- 615 — ESSENCE
- 616 — HUILE DIESEL
- 617 — ALUN LIQUIDE ET ALUN GRANULÉ
- 618 — CHAUX VIVE ET CHAUX HYDRATÉE
- 619 — CHARBON ACTIF
- 620 — CHLORE LIQUIDE
- 621 — SILICATE DE SODIUM
- 622 — SILICATE FLUORURE DE SODIUM

Les soumissions doivent être mises à la poste au plus tard le 6 novembre 1970, pour être ouvertes à l'Assemblée du Comité Exécutif, à 12,00 heures (midi) le 10 novembre 1970. Les soumissions seront également reçues de main à main, au bureau du greffier, jusqu'à 11,00 heures a.m. le 10 novembre 1970.

Un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Laval, équivalant à 10% du montant total devra accompagner les soumissions 614, 616, 618, 619, 620, 621 et 622 et à 5% dans les cas des soumissions 615 et 617. Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 28 octobre 1970, par monsieur André Achim, Directeur du service des Achats et Magasins, 1335 boul. des Laurentides, Vimont, Ville de Laval.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNE A LAVAL, le 22 octobre 1970. JEAN GALARNEAU, greffier.

Appel d'offres

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

CENTRALISATION A RIMOUSKI

PROJET NO 422-70

Un dépôt de \$100.00 est requis (chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministère des Travaux Publics) pour l'obtention d'un jeu de plans, devis et formules de soumission aux Bureaux des Soumissions Dépôtées, 4970 Place de la Savane, Montréal ou 675 Marguerite-Bourgeoys, Québec ou Association des Constructeurs du Bas-St-Laurent Inc., 56, est, de l'Évêché, Rimouski, P.Q.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires dont la soumission aura été complétée conformément aux instructions et qui auront retourné le jeu complet de plans, et devis en bonne condition, dans les quinze (15) jours suivant la fermeture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS

Des soumissions séparées adressées au Ministère des Travaux Publics seront reçues aux Bureaux des Soumissions Dépôtées ci-haut mentionnés (Québec, Montréal ou Rimouski) pas plus tard que:

MARDI, LE 10 NOVEMBRE 1970

A 15:00 HEURES

pour les spécialités suivantes:

- 9A) Planchés de gypse et enduits
- 9B) Plafonds acoustiques
- 10A) Fins de planchers

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions même la plus basse.

Le sous-ministre
J. ALPHONSE DUGAS

